



MILLE-FEUILLE DU CHABBATH

Sélection de feuillets sur la Paracha à imprimer et déguster



Proposé par



Torah-Box



Cette semaine, retrouvez les
feuillets de Chabbath suivants :

	Page
Le feuillet de la Communauté Sarcelles ...	3
La Torah chez vous	5
Shalshelet News	7
La Voie à Suivre	11
Boï Kala.....	15
Baït Neeman.....	17
Koidinov	24
La Daf de Chabat	25
Autour de la table du Shabbat.....	29
Haméir Laarets.....	31
Le Chabbat de Rabbi Na'hman	35



Torah-Box

Le feuillet de la Communauté Sarcelles

Dvar Torah

La *Haftara* de cette semaine, la première des «Sept Semaines de Consolation», succédant au Neuf Av, commence avec les mots: «Consolez, consolez Mon Peuple עמי נחמו נחמו» (Isaïe 40, 1). Le *Midrache* (*Yalkout Isaïe* 445) explique que cette répétition apparente se réfère, en fait, aux deux Consolations respectives aux deux tragédies: la perte du Premier Temple et celle du Second. Dans le cas du *Beth Hamikdache*, la Consolation est dans la perspective qu'un Troisième Temple sera construit pour remplacer les Temples détruits. Or, étant donné que le Premier fut plus éminent que le Second par les révélations et les miracles dont il avait été le Lieu (*Yoma* 21b), le remplacer serait, du même coup, remplacer aussi, le Second. Le Premier contenait tout ce qu'il y avait dans le Second, et davantage. Aussi, si la Consolation pour la perte du Premier Temple pouvait inclure celle pour la perte du Second, pourquoi la Prophétie de notre *Haftara* fit-elle mention d'une double Consolation? La Consolation devait être double, car chacun des Temples avait une qualité qui lui était propre et qui le plaçait à un statut supérieur par rapport à l'autre. En effet, il existe deux façons différentes de raffiner la matière et de la sanctifier; ce sont précisément

ces deux manières distinctes que reflétaient les deux Temples. La première méthode est le produit d'une illumination de l'Au-delà. Le deuxième procédé de raffinement de la matière consiste à ce que la Création prenne conscience par elle-même de la Divinité qui l'habite. Cette démarche a l'avantage d'imprégnier de spiritualité les dimensions les plus physiques. Nous saisirons facilement, maintenant, la différence entre les deux Temples. Pendant la période de la construction du Premier Temple par Salomon, les Juifs étaient au niveau de *Tsaddikim*. En conséquence, la Révélation était celle de l'Au-delà. Cependant, le Second Temple fut construit à la suite de la *Téchouva* des Juifs. Le Second Sanctuaire étant donc le fruit de l'élan personnel des hommes; c'est le Monde matériel avec toutes ses qualités physiques qui se transforma en sainteté et édifica la Résidence de D-ieu. Ainsi, le Troisième *Beth Hamikdache*, qu'il soit construit rapidement de nos jours, constituera une double Consolation, car il fera l'harmonie entre les caractères particuliers des deux Temples précédents: la Révélation intense du Premier et la sublimation de la matière apportée par le Second.

Collel

Que s'est-il passé le 15 Av?

Le Récit du Chabbath

Un pauvre Juif vivait à Prague où, malgré tous ses efforts, il ne parvenait pas à gagner sa vie. Il partit en Hongrie où il trouva un emploi grâce auquel il amassa de modestes économies. Après quelques années, il décida d'aller retrouver sa famille dont il s'était séparé, et emballa donc soigneusement l'argent qu'il s'était mis de côté. Alors qu'il avançait en direction de chez lui, il fut rattrapé sur la route par un négociant originaire de sa ville qui revenait lui aussi de Hongrie où il avait acheté du vin. Celui-ci arrêta sa charrette et offrit au voyageur épaisse de l'emmener jusqu'à sa destination, ce qu'il accepta avec reconnaissance. Le pauvre homme n'avait qu'une crainte: que son maigre pécule disparaisse pendant le voyage. Aussi le dissimula-t-il dans un tonneau de vin. Arrivé à Prague, il voulut reprendre son argent, mais à sa grande consternation il ne le trouva pas. Pleurant à chaudes larmes, il se tourna vers l'homme qui l'avait transporté et l'accusa de l'avoir dépouillé. Celui-ci nia avec véhémence

לעילוי נשמה

↳ Sassi Ben Fredj Atlani ↳ David Ben Mari Myriam Hagege ↳ Haïm Victor Ben Mari Myriam Hagege ↳ Mordékhai Rephaël Ben Rahmouna

↳ Josiane Maïssa Brakha Bat Emma Smadja ↳ Emma Simha Bat Myriam ↳ Meyer Ben Emma ↳ Chlomo Ben Fradj ↳ Yéhouda Ben Victoria ↳ Aaron Ben Ra'hel

CHABBAT VAÉTHANAN

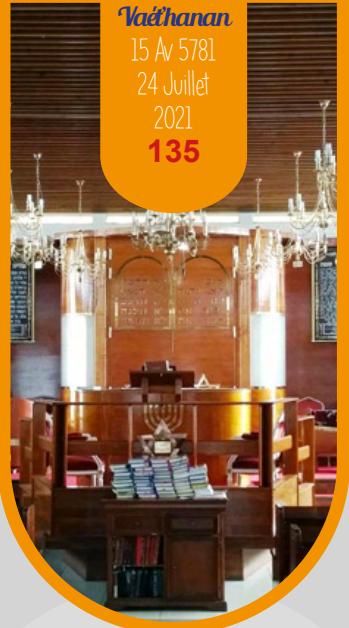
Vaéthanan

15 Av 5781

24 Juillet

2021

135



Horaires de Chabbat



Hadlakat Nerot: 21h22



Motsaé Chabbat: 22h39



1) Il faut avoir grand soin de faire la Séouda *Chlichit*: le troisième repas de Chabbat. Il faut s'efforcer d'y manger plus d'un *Kabétsa* de pain (60 grammes), même si on n'a pas faim. Si on mange du pain, il est mieux, dans la mesure du possible, de faire la Bénédiction de *HaMotsi* sur deux pains entiers. Il est bon de consommer du poisson à la Séouda *Chlichit* et de boire du vin.

2) Le temps de la Séouda *Chlichit* commence à partir de l'heure de *Min'ha* (soit 30 minutes après la moitié de la journée). Il est préférable de faire la Séouda *Chlichit* après la prière de *Min'ha* et telle est l'habitude. A priori, il faut faire la Séouda *Chlichit* avant le coucher du soleil. Si ce temps est passé, on pourra faire la Séouda *Chlichit* dans les minutes qui suivent le coucher du soleil mais il faudra obligatoirement consommer du pain (faire le *Motsi*) et non uniquement des gâteaux ou des friandises.

3) Si on ne peut manger une telle quantité (de 60 grammes), on mangera au moins un *Kazayit* (27 grammes). Si on ne peut pas du tout manger ou si on est incommodé parce qu'on a trop mangé, on n'est pas obligé de se faire souffrir puisque ce repas est destiné à réjouir et non à faire souffrir. Mais il vaut mieux être prévoyant et ne pas trop manger au repas du midi afin de pouvoir manger à la Séouda *Chlichit* (surtout en hiver où les journées sont courtes). Si on est rassasié au point de ne pas pouvoir manger de pain, on peut prendre des aliments à base des cinq céréales (blé, orge, avoine, épeautre, seigle) ou des gâteaux. Si ce n'est pas possible non plus, on peut consommer des aliments qui accompagnent habituellement le pain comme du poisson ou de la viande, voire des fruits. Si on n'a pas de fruit, on peut prendre un *Revi'it* (8,6 cl) de vin.

(D'après Choul'han Aroukh
Simane 291 – Yalkout Yossef)



s'être emparé de son viatique, et réprimanda son passager pour les soupçons qu'il portait contre lui, alors surtout qu'il lui avait généreusement procuré un voyage de retour gratuit auprès des siens! Refusant de se laisser berner, l'indigent insista auprès du marchand pour qu'il l'accompagne chez Rav Yé'hezqel Landau, auteur du *Noda BiYehouda* et Rav de Prague. Après avoir entendu les deux parties, Rav Landau se tourna vers le négociant et lui dit: «*D'après la loi, la charge de la preuve incombe au demandeur, donc à votre adversaire, lequel doit démontrer que c'est vous qui avez volé son argent. Ce principe, toutefois, ne s'applique qu'aux litiges portant sur des sommes d'argent. Dans le cas qui nous intéresse, nous sommes en présence d'un autre problème: Votre adversaire prétend qu'il a dissimulé son argent dans un de vos tonneaux, et vous assurez que vous n'en avez rien pris. Cela signifie que quelqu'un d'autre, très probablement votre cocher non juif, a ouvert le tonneau et y a découvert l'argent. Or, s'il a ouvert un tonneau, comment savoir s'il n'a pas ouvert les autres également?» «Il est donc clair», conclut Rav Landau, «que l'ensemble de votre vin est devenu impropre à la consommation par des Juifs comme étant Yaïn Néssék (vin destiné au culte d'idoles)!» Le négociant, horrifié par les propos qu'il venait d'entendre - qui lui signifiaient que l'ensemble de son investissement était devenu sans valeur - demanda au rabbin de pouvoir lui parler en privé. Resté seul avec lui, il avoua qu'il avait effectivement volé l'argent du pauvre homme. Mais Rav Landau lui déclare qu'il ne le croyait pas, et ce en vertu du principe selon lequel nul n'est recevable à faire l'aveu de ses propres transgressions. C'est seulement après qu'il eut longuement plaidé sa cause que Rav Yé'hezqel accepta sa confession. Il l'avertit toutefois que pour être autorisé à vendre son vin - considéré comme à nouveau consommable par les Juifs - il devrait révéler publiquement dans la synagogue qu'il avait pris l'argent*

Réponses

Il est enseigné dans la Guémara [Taanit 26b]: «Rabbi Chimone ben Gamliel a dit: Il n'y eut pas de fêtes aussi grandes pour Israël que le 15 Av et Yom Kippour. En ces jours, les filles de Jérusalem sortaient et dansaient dans les vignobles. Que disaient-elles ? 'Jeune homme, lève tes yeux et regarde qui tu vas choisir...'» Le Talmud énumère ensuite plusieurs joyeux événements qui eurent lieu le 15ème jour du mois de Av: 1) C'est le 15 Av de la quarantième année que la mortalité cessa dans la génération du désert: 600.000 hommes âgés de 20 à 60 ans devaient mourir dans le désert au cours des quarante années, selon la décision divine irrévocable, à la suite de la faute des Explorateurs (voir Bamidbar 14, 29). Chaque année, la nuit du 9 Av, environ 15000 hommes devaient mourir. Or la quarantième année, le 15 Av, jour de la pleine lune, il apparut clairement que le Saint Béni soit-Il avait aboli la sanction et que les derniers 15000 de la génération du désert étaient «séparés pour la vie» [voir Baba Bathra 121a]: Nos ancêtres décidèrent donc de fêter ce jour-là. 2) C'est le 15 Av que fut annulée, après la mort de Yéhochoua et de sa génération, l'interdiction de se marier entre deux Tribus (voir Bamidbar 36, 8-9): Les Sages ont prouvé, en interprétant le texte, que cette interdiction ne devait s'appliquer que jusqu'à la génération qui a conquis le pays et qui en a pris possession. 3) C'est le 15 Av que la Tribu de Benjamin fut de nouveau admise dans la Communauté d'Israël (voir fin du Livre des Juges): cela arriva après l'histoire de la «concubine de Guibéa» (voir Juges 21) où, à la suite des combats de cette époque, «tout Israël jura, à Miçpa que nul d'entre eux ne donnerait sa fille à un Benjamite» (Juges 21, 1). Or les Sages interprétaient que l'engagement pris par les Tribus d'Israël ne s'appliquait qu'à la génération qui avait fait ce serment solennel devant l'Eternel et non à leurs descendants. 4) Le roi Osée, dernier roi de Samarie, leva l'interdiction (datant de Jéroboam), de monter en pèlerinage à Jérusalem: Le roi Jéroboam Ben Névat, le premier roi du royaume d'Israël, décida la rupture avec la Maison de David et fonda son royaume séparé. Pour empêcher un retour de la royauté de David sur son royaume, chose qui pouvait advenir si le peuple montait à Jérusalem pour y offrir les Sacrifices dans le Temple, il érigea deux veaux d'or et fit établir des barrages sur les routes conduisant au Temple, avec des sentinelles armées, afin d'empêcher le peuple de retourner à Jérusalem. Environ deux siècles plus tard, le dernier roi de Samarie Osée fils d'Elia, décida de supprimer ces barrages sur les routes vers la Judée et déclara: «celui qui veut monter à Jérusalem, qu'il monte!» 5) A l'époque du Second Temple, le 15 Av, on cessa de couper le bois pour les besoins de l'Autel des Sacrifices: Le dernier jour de l'année pour les Offrandes de bois était le 15 Av; car le bois destiné à l'Autel devait être sec, et exempt de larves d'insectes nuisibles au bois. Or passé le 15 Av, le soleil donne moins de chaleur et ne dessèche plus suffisamment les troncs abattus. On faisait alors une grande manifestation de joie ce dernier jour de l'année où l'on pouvait accomplir la Mitsva de «Korban Etsim». Ce jour fut appelé: «Yom Tabar Magal» (jour où l'on brise la hache). 6) Après la mort de l'empereur Adrien, les Juifs furent autorisés à enterrer les morts de Béthar: Lorsque la ville de Béthar fut prise par les troupes de l'Empereur Adrien, elle fut mise à sac et incendiée, et ses défenseurs, par dizaines de milliers, tombèrent sous les coups de l'ennemi. Leur ensevelissement fut interdit par Adrien. Bien plus tard, après la mort de l'Empereur, une délégation de nos Sages put obtenir des autorités de Rome la faveur d'enterrer les morts de Béthar. Les cadavres comme par miracle, n'étaient pas encore complètement décomposés. Le jour où l'on put procéder à leur sépulture était le 15 Av

Il est écrit dans notre Paracha: «Quand vous aurez engendré des enfants, puis des petits-enfants, **et que vous aurez vieilli** וְנוֹשָׁנִים (Vénochanetem) sur cette terre; si vous dégénérez alors, si vous fabriquez une idole... J'en prends à témoignage contre vous, aujourd'hui, les Cieux et la Terre, **vous disparaîtrez rapidement** כי־אבֵד הַאֲבָדָן מִן־הָאָרֶץ de ce pays pour la possession duquel vous allez passer le Jourdain...» (Dévarim 4, 25-26). Rachi, s'inspirant de la Guémara [Guitin 88b - Sanhédrin 38a] commente: «Il leur a fait une allusion au fait qu'ils en seront exilés au bout de 852 ans, valeur numérique de וְנוֹשָׁנִים (Vénochanetem - **vous aurez vieilli**). Mais Il a avancé l'heure et les a exilés au bout de 850 ans. Il a devancé de deux ans – וְנוֹשָׁנִים 852, pour que ne s'accomplisse pas sur eux 'vous disparaîtrez', comme il est dit: 'Le Seigneur a hâté la venue du malheur et l'a amené sur vous, car Juste (Tsaddik) est le Seigneur notre Dieu' (Daniel 9, 14): Il nous a fait une Tsédaka en le hâtant et l'emmenant avant le terme fixé.» Le Maharcha (sur Guitin 88b) nous explique: On peut vérifier facilement que les Bénés Israël ne sont restés que 850 ans sur leur terre avant d'être expulsés. En effet, il est écrit: «Ce fut la quatre cent-quatre-vingtième année après la sortie des enfants d'Israël du pays d'Égypte que Salomon bâtit la maison à l'Eternel...» (I Rois 6, 1). Par ailleurs, le premier Temple a duré soit 410 ans. Donc, début l'entrée en Erets Israël (on retire quarante-ans à 480), jusqu'à l'Exil et la destruction du Temple, il y a bien 850 (440+410). Et comme dit Rachi, s'ils étaient restés deux années de plus, ils auraient perdu définitivement, d'où la Tsédaka d'Hachem d'avoir devancé de deux années l'Exil. Cette Tsédaka fait de nous une «perte que l'on recherche אבדה המותקשת (Aveda Hamitvakéchet)» (et non une perte définitive), comme enseigné dans la Guémara [Maccot 24a], à propos du verset: «**Vous péirez parmi les Nations** ואָמַרְתָם בְּגַוִּים et le pays de vos ennemis vous dévorera» (Vayikra 26, 38) – «Comme un objet perdu que l'on recherche», à l'image de ce qu'il est dit: «Je suis errant comme une brebis égarée (que l'on recherche)» (Téhilim 119, 176). Le Maharal de Prague [Nétsa'h Israël 24] explique que même s'ils ont été exilés vers d'autres terres que la leur, le fait d'être sortis avant le temps programmé de leur présence sur la terre d'Israël (852 ans), leur lien avec la terre ne s'est point rompu et ils ont toujours la possibilité d'y revenir du fait que celle-ci continue de leur appartenir. Cela ressemble à l'exemple de celui qui part de chez lui dans l'intention d'y revenir. En revanche, si le Peuple Juif était resté 852 ans, leur départ aurait été définitif. Hachem les a donc retirés de leur terre, avant ce terme, tout en y accédant au plus près, c'est-à-dire deux années, car trois ans est déjà considéré comme une période importante, puisqu'elle correspond au temps suffisant pour acquérir une maison (voir Baba Bathra 28a). «Deux ans» correspond donc à la limite גּוּבֵל – Guévoul du temps alloué. Selon le Séfer Migdal Tsofim Mavo qu'Hachem nous a fait sortir deux années plus tôt en Exil, ceci afin de nous précipiter la Guéoula deux ans avant son terme (il s'agit donc d'une rétribution). La Délivrance ainsi avancée sera alors de la dimension d'A'hichéna [«Je la précipiterai】 (nous procurant le mérite d'une Délivrance surnaturelle) [voir Sanhédrim 98b sur le verset de Isaïe 60,22].

LA TORAH CHEZ VOUS

du GR Jacques OUAKNIN 5781

PARACHA VAETHANANE

ACTION ET ABSTENTION

Tout enfant est confronté dès son premier âge aux principes de l'action et de l'abstention, du permis et de l'interdit, du faisable et de l'inaccessible. La Torah l'a bien compris lorsqu'elle recommande « d'enseigner ces principes à ses enfants et d'en parler, à la maison ou en chemin, à ton coucher et à ton lever » (Dt 6) Cette confrontation va poursuivre l'enfant toute sa vie durant et se traduira au niveau de la maîtrise de soi. La maîtrise de soi déterminera désormais le degré de liberté de l'homme en toute situation, quelles que soient ses origines et le ciel sous lequel il vit et quel que soit son âge.

La Torah, d'origine divine, a été révélée au peuple des Enfants d'Israël pour en faire un peuple dévoué, au sens plein de ce mot, « un peuple de prêtres et une nation sainte ». Dieu attend donc de l'homme un engagement total, corps et âme, en tout temps et en tout lieu. A cette fin, Dieu a promulgué dans la Torah, des lois désignées sous le nom de Mitsvot, des commandements auxquels les Enfants d'Israël doivent se soumettre pour réaliser la volonté divine et mériter le titre de « peuple de Dieu ». Le nombre de ces Mitsvot est limité à 613. Ces Mitsvot touchent différents domaines de la vie et aussi en particulier ce qui concerne le seul peuple juif, le domaine du pur et de l'impur, et le domaine de la sainteté.

Le nombre de ces Mitsvot n'est pas choisi au hasard : il correspond aux 248 « actions à faire » Mitsvot 'Assé » et aux 365 « actions à ne pas faire, Mitsvot lo Ta'assé ». Le nombre 248 correspond en fait, aux 248 éléments composant le corps humain, certains disent qu'il s'agit plus précisément des tendons qui lient les éléments du corps humain pour le soutenir. Le nombre 365 correspond au nombre de jours dans l'année solaire pour signifier que chaque jour en se levant le matin, l'homme doit savoir qu'il est limité dans certaines de ses activités ou bien que certaines actions lui sont interdites et qu'il doit prendre des précautions pour ne pas les entreprendre. L'engagement à Dieu s'exprime en permanence partout dans le temps et l'espace

MITSVOT ASSEH ET MITSVOT LO TA'ASSEH.

La Torah désigne par Mitsvat Asséh, toute action à faire, qui inclut également certaines actions qui ne sont pas du domaine de la matière mais relèvent du domaine de la pensée et sont érigées en devoir contraignant. L'exemple le plus caractéristique est le premier des Dix commandements. « Je suis YHWH ton Dieu qui t'ai fait sortir du pays d'Egypte d'une maison d'esclave ». Comment cette Mitsva va-t-elle se traduire dans la pratique ? : par le fait de reconnaître que le Saint bénit soit-Il est le Créateur de toute chose et le Maître du monde, sans partage et sans associé comme l'exprime la proclamation récitée tous les jours « Shema' Israel, YHWH est notre Dieu, YHWH est Un ». Ce n'est pas une simple recommandation mais un ordre. Cette Mitsva est la base de la foi, la colonne vertébrale sur laquelle s'appuie tout croyant.

Le Sefer Hahinoukh poursuit en affirmant « Nos Sages ont déclaré que tout homme en Israël est obligé d'aller jusqu'au sacrifice suprême pour l'acceptation de l'unité de Dieu » Pour son accomplissement, cette Mitsva est assortie de l'interdit de l'idolâtrie, non seulement de ne pas y croire mais également de ne pas fabriquer des idoles. Croire en l'Unité de Dieu justifie la validité de tous les commandements de la Torah et invite l'homme à les mettre en pratique. On peut dire que cette première Mitsva est le moteur qui fait tourner toute la vie du peuple d'Israël, faite aussi d'abstentions.

Nos Sages considèrent que l'essence d'une » Mitsva Lo Ta'assé, d'une abstention » est le résultat d'un acte de volonté qui fait que l'homme ne se laisse pas aller à une action qu'il serait capable de réaliser mais qu'il n'accomplit pas pour ne pas porter atteinte à l'Unité divine. Autant l'homme doit faire preuve de force et de puissance pour agir, autant se retenir d'accomplir une action interdite nécessite davantage de force et de puissance pour s'abstenir d'agir, formule que nos Sages désignent par cette image « Shèv véal ta'assé , Assieds-toi et ne fais rien » souvent plus facile à dire qu'à réaliser. En effet ce serait ne pas tenir compte de cette force interne désignée dans le langage de nos Sages par le mot « Yétsér Hara' », les sentiments de passion, de désir, de manque qui incitent l'homme à céder.

La seconde Mitsva qui apparaît dans cette Paracha de Vaethanane est l'amour de Dieu, inscrite au début du paragraphe du Shema'. « Tu aimeras YHWH ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme et de tous tes moyens »(Dt 6.). Peut-on forcer une personne à aimer ! L'amour n'est-il pas le résultat d'une pulsion, d'un penchant pour un être ou une chose qui nous attire et dont l'absence nous attriste et nous confère une sensation de diminution et de vide ! Si la Torah nous impose un tel commandement c'est qu'il est possible de l'acquérir en le recherchant, en prenant conscience de tout le bien dont nous bénéficiions et de la joie suprême qu'un tel amour peut susciter dans le cœur de l'homme, même dans les situations les plus dramatiques et les plus catastrophiques. L'autre moyen suggéré par nos Sages est de rechercher à accomplir par amour la Mitsva qui se présente à soi, en considérant que c'est un privilège de pouvoir se rapprocher de la lumière divine. Nos Sages affirment qu'une Mitsva, accomplie même de mauvaise grâce au départ finira, si elle est répétée, par procurer une certaine joie dans son accomplissement au fur et à mesure que l'on découvre sa raison d'être. De plus, dans l'esprit populaire la Mitsva est d'abord une " bonne action" qui peut attirer la bénédiction même si on ne la comprend pas.

La véritable question à laquelle personne n'a encore donné de réponse est la suivante : sur quels critères les 613 Mitzvot ont été choisies par le Créateur, des Mitsvot qui dépassent une certaine forme de savoir-vivre, pour déployer le pouvoir de faire évoluer l'humanité vers sa réalisation voulue par Dieu dès la création. Selon nos Sages, on peut comparer cette situation à un malade auquel le médecin donne une prescription. Faisant confiance à son médecin qui lui, dispose d'une avalanche d'informations grâce aux résultats d'analyses et de tests de toutes sortes, le patient dépassé par la science médicale très complexe, se contente de suivre les directives en espérant qu'elles enrayeront la maladie, même s'il ne comprend pas le pourquoi de telle potion ou de tel geste à accomplir pour recouvrer la santé.

En quoi, par exemple, ne pas créer du feu le jour du Shabbat peut-il changer la face du monde et faire progresser l'humanité vers sa réalisation ! C'est une réalité qui nous dépasse. Là est le véritable nœud du problème auquel les Sages se sont attaqués depuis que le monde existe, car la Torah révélée n'est en définitive que la façade de la réalité, sur laquelle nos Prophètes et nos Sages lèvent un peu le voile à l'occasion de certains événements, en rappelant que les conséquences de nos actions se répercutent jusque dans le cosmos.

Le destin du peuple d'Israël au sein de l'humanité est d'être un « royaume de prêtres et un peuple saint » (Exode 19 : 6), afin qu'il apporte la bénédiction et la possibilité d'avancer dans le monde entier, mettant ainsi en pratique l'héritage d'Abraham, comme cela s'est effectivement produit à travers l'histoire au sein des peuples qui se réclament du père des croyants.

Pour que le peuple d'Israël réalise sa contribution au « Royaume de Dieu », il doit conformer sa vie entière, à la fois publique et privée, à une telle hauteur que « toutes les actions soient pour l'amour du ciel ». Le système des Mitsvot de la Torah, amplifiées par les ajustements de la Loi orale sont le guide incontournable qui aide Israël à être connecté dans la vie quotidienne à la Présence divine et à réaliser la mission universelle pour laquelle il a été chargé par le Créateur en offrant en exemple l'image du parfait amour de Dieu et d'amour d'autrui.



La Parole du Rav Brand

A la fin des quarante ans dans le désert, devant les juifs réunis, Moché leur rappelle le refus de leurs parents de conquérir la terre sainte : « Où monterions-nous ? Nos frères [les explorateurs] nous ont fait perdre courage, en disant : Les hommes de ce pays-là sont plus grands et de plus haute taille que nous ; ils possèdent des villes grandes et fortifiées jusqu'au ciel ; nous y avons même vu des enfants d'Anak (du géant) » (Dévarim 1,29). Pourquoi Moché reprend-il le langage excessif des explorateurs : « fortifiées jusqu'au ciel » ?

Puis Moché leur rappela leur réussite lors de la conquête des pays de Si'hon et Og : « Nous prîmes alors... soixante villes... le royaume d'Og en Bashan... ces villes étaient fortifiées, avec de hautes murailles, des portes et des barres... Og, roi de Bashan, était resté le seul de la race des géants... » (Dévarim 3,4-11). Pourquoi leur rappelle-t-il la conquête du pays d'Og qu'ils avaient vécue eux-mêmes ? Et qu'importe le nombre de « soixante villes fortifiées » d'Og ?

Avant le déluge, des géants, investis de puissances célestes, s'emparèrent de l'humanité et la pervertirent : « Les géants parurent sur la terre en ces temps-là, lorsque les fils des elohim [juges ou anges] vinrent vers les filles des hommes, et qu'elles leur eurent donné des enfants ; ce sont ces forts qui furent célèbres dans l'antiquité » (Béréchit 6,4 ; Yoma 67b).

Bien qu'en tant que châtiment, le monde ait été détruit par le déluge, certains de ces géants survécurent. Grâce à leur perversité, ils dominaient et terrorisaient les peuples du Proche-Orient. Dans un premier temps, les quatre rois abattirent les Réfaïm (géants), les Zouzim, les Emim (terribles), les Hourim (invaincus) et les Emori (Béréchit 14,5-7), « hauts et puissants comme le chêne » (Amos 2,9). Ces géants sont les descendants des géants d'avant le déluge qui restèrent vivants, et habitaient en Erets Israël et aux alentours. Dieu aida les descendants de Loth, d'Essav et de Yaakov qui purent continuer à les exterminer : « C'est aux enfants de Loth (Moav et Ammon) que J'ai donné Ar en propriété. Les Emim y

résidaient auparavant ; c'était un peuple grand, nombreux et de haute taille, comme les Anakim... » (Dévarim 2,10-22). Mais trois empires du mal subsistèrent : Si'hon et Og en Jordanie, et les sept nations en Erets Canaan. Les explorateurs les redoutaient au point qu'ils découragèrent la génération des Hébreux sortie d'Egypte de leur faire la guerre. Mais la deuxième génération, avec Moché puis avec Yéhochoua, les vainquit.

Par ailleurs, il faut savoir que le roi Chlomo expliquait toute la Torah au moyen de paraboles. Ainsi, il compare l'homme à une petite ville, investie par un roi géant qui la soumet, jusqu'à ce qu'un jeune garçon sage la libère : « Il y avait une petite ville, habitée par peu d'hommes. Un puissant roi marcha contre elle, l'investit, et éleva autour d'elle de grandes murailles. Mais il s'y trouva un jeune homme pauvre, doué de sagesse, qui sauva la ville par son érudition » (Kohélet 9,14-16).

Chaque enfant est comparé à cette petite ville. Le roi géant est le mauvais penchant qui s'empare de lui et le domine. Le jeune garçon sage est le bon penchant qui libère l'enfant. Il est d'ailleurs intéressant de remarquer, que les murailles édifiées par le mauvais penchant n'empêchent pas la victoire du bon penchant, qui se trouve à l'intérieur de l'homme...

Quand Chlomo enseignait la Torah, 60 forces du mal l'agressaient. Il s'entourait alors de 60 sages avec lesquels il étudiait afin de vaincre les 60 forces du mal (Sanhédrin 20b) : « Voyez, c'est la litière de Chlomo, elle est entourée de soixante vaillants hommes, d'entre les plus vaillants d'Israël. Ils sont armés du glaive, exercés au combat ; chacun porte l'épée sur sa hanche, en vue des terreurs de la nuit » (Chir Hachirim 3,7-8). Og, aussi, possédait dans ces 60 villes, 60 populations différentes, corrompues par les 60 forces du mal, qui montaient « jusqu'au ciel ». Les 600 000 guerriers juifs étaient répartis en 60 divisions, et chacune d'elles était composée de 10 000 soldats (voir Bamidbar, 10,36). Chacune abattit une force du mal, et conquit l'une des 60 villes d'Og.

Rav Yehiel Brand

La Paracha en résumé

➤ Moché prie, espérant entrer dans le pays que Hachem donna aux Béné Israël. Hachem le lui fait voir, lui interdisant toutefois d'y accéder.

➤ Moché poursuit ses recommandations en rappelant la chance du peuple d'Israël au Sinaï d'avoir vu Hachem de ses yeux.

➤ La Torah raconte que Moché sépara trois villes, servant

à préserver les auteurs d'homicides involontaires.

➤ Moché détaille l'événement historique que fut le Don de la Torah.

➤ Moché s'étend sur l'importance de la crainte et de l'amour de Hachem, notamment à travers le Chéma.

➤ La Paracha, dans sa dernière partie, mentionne l'interdit de Avoda Zara, en rappelant la gravité de l'assimilation avec les Goyim.

Réponses n°247 Dévarim

Enigme 1 : Un Rav qui est exilé dans une ville de refuge, ses élèves sont exilés avec lui....

Enigme 2 : Etant donné qu'une pièce n'est pas une pièce de 10 cts, l'autre peut en être une ! David possède donc une pièce de 10 cts et une pièce de 20 cts.

Enigme 3 : Le lit en fer du géant Og, Roi de Bachane, comme il est dit (3-11) :

« Voici son lit, un lit de fer, ..., 9 coudées font sa longueur, et 4 coudées font sa largeur, en coudée d'homme (9 multiplié par 4 = 36)

Rebus : B / Air / État / Tôt / Rat / Azote

Echecs :
Blancs en 2 coups
F1 A6 - A8 B7 (ou C6 B7)
G2 C6



Vous appréciez Shalshelet News ? Pour dédicacer un feuillet ou pour le recevoir chaque semaine par mail, abonnez-vous : Shalshelet.news@gmail.com

Prochain numéro Chabbat Ki Tavo - 20 Eloul
Rendez-vous à la rentrée pour de nouveaux projets bH...

Ce feuillet est offert Léilouy Nichmat Sim'ha bat Ra'hel

Ville	Entrée*	Sortie
Jérusalem	19:01	20:22
Paris	21:23	22:40
Marseille	20:52	22:00
Lyon	21:01	22:13
Strasbourg	21:00	22:16

* Vérifier l'heure d'entrée de Chabbat dans votre communauté

N° 248

Pour aller plus loin...

1) Pour quelle raison, juste Moché implora Hachem de rentrer en terre sainte, et non Aharon (qui était pourtant lui aussi concerné par la Guézéra de ne pas rentrer en Erets Israël) ?

2) A quel enseignement fondamental la Torah fait-elle allusion à travers le passouk (4-4) déclarant : « Véatem hadévékime bachem élôkékhem 'ha'im koulékhem hayom » ?

3) Pour quelle raison, le passouk (4-29) commence-t-il au pluriel (oubikachetem michame ète Hachem), et se finit au singulier (oumatssata ki tindréchénou békhol lévavékhha) ?

4) De quelle façon, une personne n'ayant pas mérité de voir durant sa vie son père et sa mère afin de pouvoir les honorer, pourra malgré tout se rendre quitte de la Mitsva de Kiboud Av Vaème (5-26) ?

5) A propos de l'expression du Chéma « Ouvkhol nafrékhha » (6-5), nos Sages interprètent (Bérakhot 54) : « Afilou notel ète nafrékhha ». Pourquoi attribuer la prise de l'âme d'un individu à Hachem, alors que c'est le goy rotséah (tueur) qui est pourtant la cause première et principale du retrait de cette néchama ?

6) Pour quelle raison, la Torah a-t-elle choisi un langage "Katpi" et "Afriki" (et non Hébraïque) pour enseigner que les tefillin de la tête contiennent 4 paragraphes (Sanhédrin 4) ?

Yaakov Guetta

Doit-on faire le "Gomel" lorsque l'on voyage d'une ville à l'autre ?

Il est rapporté dans le Choul'han Aroukh 219,7 que la coutume Ashkénaze est de ne pas réciter le Gomel après avoir traversé une ville, car les Sages ont institué cette berakha seulement pour ceux qui traversent le désert (où il y a un réel danger) **tandis que la coutume Séfarade est de réciter le Gomel lorsque l'on traverse une ville au même titre que le désert**, car tous les chemins peuvent être dangereux (Yérouchalmi Berakhot 4,4) à condition de parcourir la distance d'une « parssa » qui équivaut à une distance parcourue en 72 min.

Le Roch (perek 9,3) explique alors que ce qui a été dit dans le Yérouchalmi concerne uniquement la **Tefilat Haderekh** (où l'ensemble des ashkénazim récitent cette bénédiction dès que l'on sort d'une ville et que l'on parcourt plus de 72 minutes de route [Michna Beroura 219,22; Or'hote Rabbénou Tome 1 note 208 au nom du 'Hazon Ich; 'Hout Hatchani page 147; Chevet Halevy Tome 10 siman 21].

Cependant, le **'Hida** rapporte une coutume qui est de ne pas réciter la bénédiction du Gomel pour le trajet d'une ville à l'autre bien qu'il soit > à 72 min [Lédaïd Émet siman 23 ot 9 (voir cependant le ot 8)].

Et c'est ainsi que l'on procède dans certaines communautés séfarades [Sefer Hayime (Falaggi) 26,5; Sidour Beth Oved (gomel ot 19); Caf Ha'hayime 219,40; Alé Hadass Perek 4,15 qui rapporte qu'ainsi était la coutume à Tunis; Voir aussi le Or Létsion Tome 2 perek 14,42].

Toutefois, la coutume dans la plupart des communautés séfarades est de se conformer à l'opinion du Choul'han Aroukh (à savoir de réciter le Gomel dès que l'on passe d'une ville à l'autre et que l'on a parcouru une distance de plus de 72 minutes). [Chout Choély Vénichal Tome 3 siman 180 qui réfute les propos du Caf Ha'hayime; Ateret Avote Tome 1 perek 13,40 qui rapporte que c'est ainsi que procédaient les érudits au Maroc; Netivé Ame 219; Émek Yehochoua Tome 1 O.H siman 41; Maguen Avot page 405; Voir aussi le Yebia Omer 1 siman 13,13 et 2 siman 14,11; Birkat Hachem Tome 4 perek 6,24 ainsi que le Alon Bayit Néeman de Rav Mazouz (n°69,25) et le Darké Halakha 61,1 au nom de Rav Mordekhaï Eliahou.]

David Cohen

Réponses aux questions

1) Car Aharon savait que son âme reviendrait en guilgoul chez Ezra «bésod» : Aharon le Cohen Gadol se réincarna en Ezra qui monta de Babel pour se rendre en Erets Israël (Ezra, 7-5,6). Aharon se consola donc de pouvoir un jour avoir le mérite de rentrer en Israël et d'y accomplir les mitsvot liées à cette terre sainte. Quant à Moché, sa néchama ne put se réincarner, du fait qu'il était le 3ème guilgoul après Hével et Chet, et que la règle veut qu'on ne puisse revenir en guilgoul plus de 3 fois. (Rabbi Natan Nét'a Chapira, le "Mégalé Amoukote")

2) Vous avez, vous, les Béné Israël, la faculté de " vous attacher à Hachem votre D..." (véatém hadévékime bachem élokékhem) :

- **'Haïm** : "En étant vivants" (cette idée vient exclure la thèse de certains philosophes goy pensant qu'on ne peut s'attacher à D... qu'après la mort).

- **Koulékhem** : "Vous tous" (cette expression vient exclure la thèse goy prétendant que seuls quelques êtres d'exception d'un très grand niveau spirituel peuvent se lier à D...)

La voie de Chemouel 2

Chapitre 15 : Enfants précoces

« Il a englouti des richesses [mais] il les vomira ; Dieu les chassera de son ventre » (Iyov 20,15).

Voilà à priori un passage qui n'a aucun rapport avec le Livre de Chemouel. Pourtant, nos Sages y voient une allusion à Doëg l'Edomi, érudit éminent qui vécut à l'époque de Chaoul et David. La Guemara (Sanhédrin 106b) rapporte qu'à la demande de ce dernier, Hachem priva Doëg de la Torah qui le protégeait (les fameuses « richesses » mentionnées par le verset). Il put ensuite le livrer entre les mains de trois anges qui mirent fin à tous ses complots visant à éliminer David.

Le Imrei Tsvi ajoute que cet impératif était d'autant plus pressant qu'un certain Ahitofel n'allait pas tarder à venir au monde. Or, si ces deux personnages s'étaient ligués contre David, celui-ci

n'aurait probablement jamais pu monter sur le trône d'Israël (Maharcha). Raison pour laquelle il devenait urgent de se débarrasser de Doëg. La suite des événements corrobore clairement ce commentaire. En effet, nous avons rapporté il y a quelques mois qu'Ahitofel envisagea sérieusement de laisser David se noyer dans les eaux de la création, ce qui lui aurait permis de régner à sa place. Et si David ne l'avait pas menacé, Ahitofel aurait très certainement mis son plan à exécution. Il représentait donc bien une menace, et ce, alors que David ne l'avait pas encore offensé à cette époque. En conséquence de quoi, lorsqu'Avchalom fomenta son coup d'état, il sollicita le soutien d'Ahitofel, sachant que lui aussi ne portait pas son père dans son cœur depuis l'incident avec Bat-Chéva. Le Malbim explique que celle-ci n'était autre que la petite-fille d'Ahitofel et qu'il n'avait pas apprécié la façon dont David s'était « approprié » Bat-Chéva.

Un dernier point reste cependant à éclaircir : d'après ce que nous venons de voir, Ahitofel vit le jour peu de temps après la disparition de Doëg, soit au début des 40 années de règne de David. Par ailleurs, nous savons grâce au Talmud (Sanhédrin 69b), qu'Ahitofel devient l'arrière-grand-père du futur roi Chlomo alors qu'il avait seulement 26 ans ! Mais comment est-il possible d'engendrer autant de générations en aussi peu de temps ? Face à cette difficulté, la Guemara est obligée de conclure qu'à l'instar de notre matriarche Rivka (qui rencontra Itshak étant très jeune), Ahitofel et ses descendants n'avaient pas dépassé leur dixième année qu'ils avaient déjà donné naissance à leur progéniture. Et malgré son jeune âge, Ahitofel était considéré comme la personne la plus intelligente du royaume. Il n'en fera malheureusement pas un bon usage.

Yehiel Allouche



Devinettes

- D'où apprenons-nous dans la paracha qu'il ne faut pas, par exemple, prendre une 5ème espèce pour la mitsva de Loulav à Souccot ? (Rachi, 4-2)
- Quel est le passouk écrit dans la paracha que nous disons à chaque fois que nous sortons le Séfer Torah ? (Rachi, 4-44)
- Où, pour la 1ère fois, Hachem avait ordonné le Chabbat ? (Rachi, 5-12)
- Quel passage, dans la paracha, récitons-nous au moins deux fois par jour ? (Rachi, 6-49)
- Quel mot, dans la paracha, signifie l'opposé de ce qu'il veut dire en général ? (Rachi, 6-20)
- Comment appelle-t-on un arbre sur lequel on fait avoda zara ? (7-5)

Jeu de mots

Travailler avec les jambons, ne nous permet pas forcément d'en faire partie...

Echecs

Comment les blancs peuvent-ils faire mat en 3 coups ?



● Hayom : "Aujourd'hui" (ce terme vient exclure la thèse de certains goyim pensant que ce n'est qu'à la fin d'une vie (à 70 ou 80 ans), suite à de nombreuses années d'ascétisme, qu'on peut s'attacher à D...).

Or, l'histoire juive a montré qu'un individu peut, en 1 jour (ou en un instant), se lier à Hachem par sa téchouva, et acquérir ainsi son monde futur.

(Rav Chlomo Zalman Auerbach, selon le Sidour "Hatéhila véatifréret" du Rav Yéhiel Mikhal Stern, p.129)

3) C'est pour enseigner à chaque particulier :

« Si tu veux trouver ton D... (oumatssata ète Hachem Elokkha) et voir tes prières exaucées, ce n'est que par la téfila bétisbour que cet objectif sera atteint (d'où la forme du pluriel "Oubikachetem" étant utilisée et incarnant les nombreux juifs priant ensemble à la synagogue).

(Kovetz "Beth Avraham vé Israël", rapporté par le Sefer "Véchalal lo Yéhsar")

4) En honorant les Talmidei hakhamim, dans la mesure où Hachem nous donne également la Mitsva de faire Kavod à ces derniers, comme il est dit (Téhilim 15-4) : « Véête yirei Hachem yéhabed ». (Rav Its'hak Attia au nom du Sefer 'Hassidim)

5) C'est pour nous apprendre qu'une personne prête à mourir en Kidouch Hachem, ne ressent aucune douleur au moment où son bourreau goy le tue. Son décès s'apparente en effet à une "Mitake Néchicha" lors de laquelle c'est Hachem qui est « notel ète nafcho » (qui vient prendre de manière très douce son âme). (Tachbetz, Rav Chimeon ben Tséma'h, Responsa sur les lois du Kidouch Hachem).

6) Les tefillin de la tête symbolise la souveraineté de D... aussi bien dans les mondes supérieurs que dans les mondes inférieurs (donc d'un extrême à l'autre des mondes qu'il a créés). Or, le pays où l'on parle le "Katpi" et celui où l'on parle "l'Afriki", se situent eux aussi complètement à l'opposé l'un de l'autre. (Etz Yossef, sur le Midrach Tan'houma, fin de la Sidra de Bo, au nom du Rav Mordékhai Yafé).

A la rencontre de nos Sages

Le Pit'hei Techouva

Né à Bialystok (Empire russe) en 1812, Rabbi Avraham Tzvi Hirsch Eisenstadt est l'un des plus grands rabbanim et poskim de Russie. En 1836, il fut élu pour servir de rabbin de Bristowitz (Grodno). Puis, il servit comme rabbin à Utyan (Utena, gouvernement de Kovno).

Il n'avait que 18 ans lorsqu'il commença à rédiger son œuvre principale, Pit'hei Techouva, qu'il termina après quatre années de travail. En raison de son jeune âge, il avait peur de publier son livre halakhique, mais après avoir combattu une maladie grave et craint pour sa vie, il décida d'imprimer son livre afin que les écrits ne soient pas perdus après sa mort. Compilant les décisions halakhiques de la littérature des Responsa et suivant l'ordre du Choul'han Aroukh, cette œuvre compte parmi les références les plus populaires en matière d'Halakha. Le grand mérite de l'auteur consiste à avoir recueilli tout le matériel fourni dans les œuvres de ses prédécesseurs, et en y ajoutant une collection presque complète de références aux responsa de tous les rabbanim éminents. Dans son introduction à la section Yoré Déa (Vilna, 1836), il témoigne qu'il a passé 180 livres de responsa dont il apporte très brièvement leurs conclusions dans son livre. La partie du Pit'hei Techouva sur la section Even haézer fut quant à elle publiée en 1862 ; et, après la mort de l'auteur, la section 'Hochen Michpat fut publiée à Lemberg en 1876.

Rabbi Avraham Tzvi Hirsch quitta ce monde à Koenigsberg (Royaume de Prusse), à l'âge de 56 ans.

David Lasry

Valeurs immuables

« Ce sera quand Hachem ton Dieu t'amènera vers le Pays qu'il a juré à tes pères [...] des villes grandes et bonnes [...] et tu mangeras et tu seras rassasié. Garde-toi d'oublier Hachem Qui t'a fait sortir du pays d'Égypte [...] Vous ne suivrez point les dieux d'autres, d'entre les dieux des peuples qui sont autour de vous. [...] et qu'il t'anéantisse de dessus la face de la terre. » (Dévarim 6,10-15)

Moché évoque de nouveau le contraste entre l'esclavage en Égypte et la prospérité qui attend Israël dans son Pays. Il y a deux façons de réagir devant un brusque changement de situation. On peut se sentir redoublement envers Celui Qui nous a tirés de la souffrance pour nous accorder la splendeur, et mettre entièrement ce bienfait à profit pour Lui témoigner plus de gratitude et de loyauté en nous investissant davantage dans l'étude de la Torah et dans la pratique des mitsvot. Malheureusement, le risque est également grand de se laisser entraîner par des plaisirs nouveaux et de finir par oublier Hachem. Le défi posé par la postérité est au moins aussi important que celui de la pauvreté.

La terre qui donna le Psak Din

Rabbi Yérouham Leibovitch Zatsal raconta qu'une fois, dans la ville de Volozhin, il y avait une grande querelle entre deux personnes qui se disputaient un terrain. Les deux plaignants allèrent au tribunal et prirent chacun un avocat. Mais le cas était assez complexe au point que l'histoire resta sans suite. Les deux partis se tournèrent vers le Rav de la ville, Rav Haïm De Volozhin Zatsal.

Le Rav entendit ce qu'ils avaient à dire et essaya de faire en sorte qu'ils s'arrangent à l'amiable, mais les deux étaient trop têtus pour convenir d'un compromis. Le Rav se leva alors de sa chaise et leur dit : « Je veux voir le terrain en question. » Un des plaignants lui dit : « Voir quoi ? ! Il n'y a rien à voir, c'est de la terre c'est tout, rien de plus. » Le Rav lui dit : « Je sais ce que je fais. Demain, nous irons à côté de la terre en question. »

Les plaignants se réunirent accompagnés de leurs proches et, au loin, le Rav marchait en direction du terrain avec un

visage sérieux. Personne ne parlait, tout le monde regardait le Rav. Et d'un coup, ce dernier se baissa et approcha son oreille de la terre. Un lui dit : « S'il-vous-plaît Rav. » Le Rav lui répondit : « S'il-te-plaît, garde le silence. » Après de longues minutes, le Rav secoua ses vêtements et leur donna rendez-vous au tribunal.

L'histoire fut entendue de tous et tout le monde vint écouter pourquoi le Rav avait tendu son oreille à la terre. Le Rav leur dit : « Vu que l'on n'a pas pu savoir à qui appartenait la terre, j'ai donc décidé de savoir ce que la terre, elle-même, pensait de cette histoire. Et voici ce que la terre a dit : Je n'appartiens ni à l'un ni à l'autre. Au contraire, ce sont eux qui m'appartiennent. Si ce n'est pas aujourd'hui alors ce sera demain, et si ce n'est pas demain alors ce sera dans deux jours... Dans tous les cas, à la fin, les deux viendront vers moi. »

Entendant cela, les deux plaignants finirent par s'arranger à l'amiable.

Yoav Gueitz

Rébus



La Question

Dans la paracha de la semaine, Moché raconte à Israël comment il a imploré Hachem dans l'espoir de pouvoir rentrer en terre d'Israël.

La Guemara dans Sota (14.) demande : "Moché avait-il besoin de manger les fruits ? (...)"

Seulement il voulait pouvoir accomplir les mitsvot spécifiques à la terre d'Israël. Et Hachem dit à Moché : ton seul désir est d'obtenir la récompense pour les mitsvot de la terre, Je considère comme si tu les avais accomplies"

Rabbi Haïm de Volozhin demande : pouvons-nous imaginer réellement que notre maître Moché ne pratiquait les mitsvot que par intérêt de la récompense pour que Hachem lui dise : ton désir est d'obtenir la récompense ?

Pour répondre à cela il est intéressant de nous pencher sur un point que développe le Hinoukh régulièrement tout le long de son ouvrage.

Au sujet des raisons pour lesquelles Hachem nous a donné les mitsvot, le Hinoukh nous explique que le but premier est de "permettre" à Hachem de nous faire du bien en nous montrant dignes et méritants.

Ainsi lorsque par notre comportement nous nous rendons aptes à ce qu'Hachem répande sur nous toutes Ses bontés, nous accomplissons par la même le but de la création, et apportons du na'hat (de la satisfaction) à notre créateur.

Pour cette raison, lorsque Moché accomplissait une mitsva, le but qu'il recherchait était bel et bien de se rendre digne de la récompense, non pas pour sa jouissance personnelle, mais pour accomplir la volonté divine de nous accorder une infinité de bienfaits.

Toutefois, nous avons une Michna dans Avot qui nous stipule clairement : "Ne sois pas comme un serviteur qui sert son maître afin de recevoir une récompense." S'il en est ainsi, comment pouvons-nous justifier la particularité de Moché rabbénou ?

En réalité, la Michna s'adresse au commun des mortels pour qui la recherche de récompense s'applique davantage à notre satisfaction personnelle plutôt que dans la recherche de satisfaction divine.

Toutefois, en ce qui concerne Moché, nous avons vu à maintes reprises que ce dernier était prêt à sacrifier l'intégralité de sa récompense personnelle afin de grandir les mérites d'Israël et par ricochet la gloire et la satisfaction divine (comme par exemple lorsqu'il demanda à Hachem de l'effacer de Son livre s'il ne pouvait accorder le pardon à Israël).

Puisqu'il en est ainsi, il est donc évident que la recherche de récompense par Moché ne pouvait en rien être motivée par un quelconque intérêt personnel, mais était intégralement composée d'une volonté pure de satisfaire son créateur et ce peu importe le destinataire final de la récompense.

G. N.

De la Torah aux Prophètes

Conformément à ce que nous avons expliqué il y a quelque temps, nous avons lu ces trois dernières semaines des Haftarot en rapport avec la destruction des deux Temples. Mais à partir de maintenant, et ce jusqu'à Roch Hachana, nos Sages se sont inspirés du Maître du monde, qui enjoignit à Ses fidèles prophètes de consoler Son peuple. Raison pour laquelle nous lirons ce Chabbat le quarantième chapitre du livre de Yéchaya qui marque le début de ses paroles de réconfort (tandis que les trente-neuf premiers sont consacrés aux blâmes et aux tragédies). Cette décision prend tout son sens de nos jours où après des milliers d'années d'exil, nous devons continuer à garder espoir qu'un jour, le Maître du monde se souviendra de notre misère et nous vengera de nos oppresseurs.

Enigmes

Enigme 1 : On me bénit lors de plusieurs événements naturels différents. Qui suis-je ?



Enigme 2 :

Voici une liste de chiffres :

7 7 8 1 5 7 2 6 0 6 6 9 1 0 3

Vous devez barrer 9 chiffres pour que le nombre formé par les chiffres non barrés soit le plus grand possible.



Enigme 3 :

Où trouvons-nous, dans notre paracha, des tsadikim qui ne sont pourtant pas des êtres humains ?

La Torah nous ordonne cette semaine de ne rien ajouter à ce que la Torah ordonne (comme mettre par exemple une 5ème paracha dans les tefilin ou une 5ème espèce dans le bouquet du loulav) ainsi que de ne rien diminuer. Nous comprenons aisément que diminuer ne se fait pas, mais en quoi le fait d'augmenter serait préjudiciable ? Pourquoi le fait d'en faire plus ne serait-il pas louable ?

Le Maguid de Drouna nous l'explique par une parabole. Réouven a pris l'habitude de se tourner vers son ami Chimone à chaque fois qu'il a besoin d'emprunter quelque chose. C'est parfois une table, parfois des chaises, et Chimone le fait toujours avec plaisir. Cette fois, c'est une marmite qu'il vient emprunter mais curieusement, au moment de la lui rendre, Réouven se présente avec 2 marmites chez Chimone. Face à l'étonnement de ce dernier, Réouven lui explique que sa

marmite a eu un heureux événement lors de son séjour chez lui et qu'elle a donné naissance à une seconde marmite. Amusé, Chimone ne se fait pas prier pour accepter la seconde marmite. Le lendemain, Réouven vient cette fois lui emprunter de la vaisselle. Chimone qui n'est pas contre le fait d'avoir quelques assiettes en plus, lui prête volontiers 6 belles assiettes. Quelques jours plus tard, c'est un service 12 pièces que Réouven lui ramène pour son plus grand bonheur. Chimone commence alors à prendre goût aux bénéfices de cette maternité miraculeuse et n'hésite pas à présent à proposer à Réouven de lui prêter toutes sortes de choses. Jusqu'au jour où Réouven lui demande pour Habituellement une pièce de cette valeur ne se prête remet donc avec plaisir son chandelier en imaginant

déjà l'endroit où il placera dorénavant le bébé revient et lui annonce que son chandelier est décédé prématurément. Chimone, fou de rage de perdre un objet de cette valeur, lui dit : "A-t-on déjà vu un chandelier mourir ?!" Ce à quoi Réouven lui répond : "Nous n'avons également jamais vu une marmite donner naissance à une autre, et pourtant tu ne t'es pas soulevé contre cela. Accepte donc maintenant la perte de ton chandelier". L'idée est qu'en se permettant d'ajouter à une Mitsva de son propre chef, on s'octroie le droit de pouvoir supprimer une Mitsva selon son gré. Respecter la Torah à la lettre passe donc par le fait de ne rien supprimer mais aussi de ne rien ajouter.

Jérémie Uzan



La Question de Rav Zilberstein

Léïlouy Nichmat Roger Raphaël ben Yossef Samama

Ouriel est un heureux américain qui travaille dur tout au long de l'année et attend donc impatiemment les grandes vacances. Celles-ci maintenant arrivées, Ouriel part la voiture pleine de victuailles cachères, en direction de grands espaces verts pour se reposer. Il arrive dans une ville où il pensait ne trouver aucune trace de judaïsme et découvre étonnamment une vieille synagogue. Il se renseigne un peu auprès de son voisinage espérant que des offices réguliers y soient organisés, mais on l'informe que seuls Roch Hachana et Kippour sont fêtés. Ouriel qui est un homme d'action ne se laisse pas abattre et décide que s'il y a une synagogue, il n'y a pas de raison qu'il n'y ait pas de Tefila. Il va donc chercher le responsable de la Choul et découvre une femme âgée, à qui appartient la bâtie, qui ne fait absolument rien de la religion. Elle lui raconte l'histoire magnifique de leur communauté qui plusieurs décennies auparavant possédait de nombreuses familles pratiquantes et qu'on y priait alors tous les jours. Malheureusement, leur synagogue vieillit mal depuis et personne ne s'en occupe. Il lui demande tout de même la liste des Juifs habitant les environs et s'affaire donc à les appeler un à un afin de leur demander si un office journalier avec les Slihot les intéresserait. Mais à chaque coup de fil, il se rend compte du vrai visage de cette communauté. Certains lui répondent poliment qu'ils ne sont pas intéressés, d'autres lui demandent ce que sont les Slihot et enfin certains ne voient pas l'intérêt de prier puisqu'ils ont un rendez-vous prochainement pour Roch Hachana. Ouriel est très attristé de l'état de ses frères juifs et continue ses vacances en priant à Hachem de les aider à retrouver le chemin de notre si belle Torah. La veille de son départ, Ouriel fait la connaissance d'un vieil homme habitant le village depuis de longues années qui commence par lui raconter le beau passé de cette communauté avec de nombreux Rabbanim qui y résidaient. Ouriel est abasourdi de nouveau lorsqu'il apprend que les seules Tefilot qui se font dans ce village sont officierées par des personnes ne respectant aucunement la Torah tout comme leurs fidèles. Le vieil homme l'imploré de prendre avec lui le seul Sefer Torah que leur arche contient car on ne lui donne aucunement le respect qui lui est dû mais plutôt le contraire. Ouriel va donc immédiatement appeler son ami en Israël afin de poser la question à un des Poskim (décisionnaires) de sa génération, le Rav Chmouel Alevi Wozner : a-t-il le droit de voler le Sefer Torah ? Qu'en pensez-vous ?

Le Rav Wozner rapporte un Rama (H" M 163) qui écrit qu'il existe une Takana ancienne de ne pas sortir un Sefer Torah ou un Talit d'une synagogue sans l'accord préalable des propriétaires. Cependant, le Rav écrit que pour une bonne raison, on pourra déplacer le Sefer Torah pour l'utiliser ailleurs. La raison est qu'on peut légitimement imaginer que les premiers propriétaires, qui ne sont plus de ce monde aujourd'hui, seraient d'accord et encourageraient cela. Et même si les propriétaires ne le disent pas de vive voix, le Rav Wozner écrit que cette présomption à force de certitude et on considère comme s'ils le déclaraient aujourd'hui. Mais le Rav Wozner termine en disant que ceci est le strict Din, alors que dans notre cas où le "vol" du Sefer Torah peut entraîner un grave 'Hilloul Hachem' ceci est différent. Il rajoute que même si la communauté actuelle ne respecte pas la Torah et les Mitsvot, cependant le fait qu'ils se rassemblent en ces jours si saints que sont Roch Hachana et Kippour pour prier Hachem, on ne peut les considérer négativement. Le Rav termine son Psak (décision rabbinique) en disant que cette question est à étudier posément et qu'avant de "voler" le Sefer Torah, Ouriel devra avoir l'accord d'une partie des habitants en leur expliquant qu'il en va de l'honneur du Sefer. Rav Zilberstein à son tour explique la position de Rav Wozner en racontant l'histoire du Rav Moché Soloweichik qui après la Shoah se déplaça dans les camps de réfugiés dans leur faisant lire dans le Sefer Torah, ce qui les reconforta et leur permit de surmonter cette horrible épreuve pour continuer à vivre une vie de Torah et de Mitsvot. Il prouve de là que le simple fait de lire dans le Sefer Torah peut réveiller et donner des forces insoupçonnées dans le cœur de Juifs perdus. En conclusion, Ouriel ne pourra prendre le Sefer Torah sans l'accord préalable d'au moins une partie conséquente de la communauté pour ne pas risquer de faire un grave 'Hilloul Hachem'.

Haim Bellity

Comprendre Rachi

« Vous les garderez (l'étude de la Torah) et les ferez (les mitsvot) car c'est votre sagesse et votre intelligence aux yeux des peuples... »

(4,6) Rachi écrit : « Par cela, vous serez considérés comme intelligents et sensés aux yeux des peuples. »

« Seulement, fais attention à toi et garde bien ton âme de peur que tu n'oublies les choses qu'ont vues tes yeux et de peur qu'elles ne s'écartent de ton cœur tous les jours de ta vie, et tu les feras connaître à tes fils et aux fils de tes fils » (4,9)

Rachi écrit : « Alors quand vous ne les oublierez pas et que vous les ferez dans leur vérité entière, vous serez considérés comme intelligents et sensés. Mais si vous les déformez à cause de l'oubli, vous serez considérés comme stupides, fous. »

Le Ramban n'est pas d'accord avec Rachi et explique ce verset ainsi :

Le verset vient mettre en garde en mettant une mitsva négative de ne pas oublier le maamad Har Sinaï (la cérémonie du don de la Torah au mont Sinaï) en insistant fortement sur le fait de se souvenir d'où nous sont venues les mitsvot, de ne surtout pas oublier comment s'est produit le don de la Torah au mont Sinaï, ce que nos yeux ont vu : les sons résonnantes, les colonnes de feu impressionnantes, l'honneur et la grandeur d'Hachem, Ses paroles entendues depuis le feu... et de faire savoir toutes ces choses que nos yeux ont vues dans ce maamad majestueux et impressionnant à nos enfants et petits-enfants, de génération en génération, pour toujours. Car si Hachem a fait un tel maamad, c'est pour qu'on apprenne à Le craindre. Ainsi, avant de mentionner les dix commandements, la Torah vient donner une mitsva la taassé de ne rien oublier du maamad Har Sinaï, qu'on le garde toujours dans notre cœur, et qu'on transmette à nos enfants tout ce qui a été vu et entendu. L'intérêt d'un tel maamad est très grand car s'il n'y avait pas eu un événement aussi grandiose et spectaculaire, alors si un jour, se lève un faux prophète nous disant de faire des choses contraires à la Torah et accomplit des prodiges pour nous convaincre, un doute serait rentré dans le cœur des gens. Mais maintenant que la Torah nous a été donnée directement par Hachem et que tout le peuple a vu et entendu clairement et directement, sans aucun intermédiaire, tout celui qui voudra dire le contraire ou émettre des doutes alors, malgré tous les prodiges qu'il pourrait accomplir, il serait directement rejeté et considéré comme menteur car nous connaissons la vérité puisqu'on l'a vue et vécue. Et lorsque nous la transmettrons à nos

enfants, ils sauront que c'est la vérité sans aucun doute comme si eux-mêmes l'avaient vécue car ils savent que des parents ne vont pas mentir à leurs enfants car les parents de tout un peuple ne feraient pas hériter des mensonges à leurs enfants.

On pourrait expliquer la discussion entre Rachi et le Ramban de la manière suivante: Rachi préfère dire que ce verset s'applique au verset précédent et donc, ce verset vient mettre une condition à ce qui a été dit, à savoir que l'on sera considéré aux yeux des nations du monde comme sensés et intelligents seulement si on accomplit la Torah et les mitsvot totalement, sinon, au contraire, les nations nous considéreront comme des gens stupides et fous.

Le Mizra'hi écrit : « Je ne sais pas pourquoi le Ramban s'oppose à l'explication de Rachi. »

On pourrait peut-être proposer que le Ramban pense que certes Rachi gagne le fait que les versets se suivent et sont dans l'ordre mais d'un autre côté, il suffisait de dire simplement d'accomplir la Torah et mitsvot. Pourquoi mettre tellement l'accent sur le fait de ne pas oublier le déroulé du maamad Har Sinaï ? Pourquoi insister tellement sur la forme et sur la mise en garde de toujours se rappeler dans les moindres détails de la manière dont s'est produit le maamad Har Sinaï et de transmettre aux enfants ? C'est pour cela que le Ramban dévie de l'explication de Rachi et explique comme il l'a expliqué. Mais en analysant bien les mots employés par Rachi, il en ressort que Rachi pense qu'effectivement il n'y a pas que le fond mais aussi la forme qui est également essentielle car c'est en ayant en mémoire et dans le cœur la manière impressionnante dont s'est déroulé le maamad Har Sinaï qu'on acquiert la crainte d'Hachem et qu'on pratique ainsi véritablement la Torah et mitsvot d'une manière authentique et c'est cette vérité et authenticité qui forceront le respect des nations et que ces dernières nous considéreront comme sensés et intelligents.

Mais en oubliant le maamad Har Sinaï, on risquerait de transformer la Torah, de la déformer, et à ce moment on sera aux yeux des nations considérés comme fous et stupides. Ainsi, se rappeler toujours du maamad Har Sinaï est, selon le Ramban : la garantie que personne ne pourra nous faire douter de la véracité de la Torah et selon Rachi : la garantie que la Torah ne sera pas déformée.

« Le maamad Har Sinaï s'est produit ainsi afin que tu tiennes face à toutes les épreuves qui se produiront à la fin des temps, que votre cœur ne bouge pas et que vous ne fautiez pas... » (Rambam, Igeret Teman)

Mordekhaï Zerbib

La Voie à Suivre

Publié par les institutions Orot 'Haïm ou Moché Israël

Sous la présidence du Gaon et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

Fils du Tsaddik, auteur de miracles, Rabbi Moché Aharon Pinto zatsal et petit-fils du saint Tsaddik, auteur de miracles, Rabbi 'Haïm Pinto zatsal



Bulletin hebdomadaire sur la Paracha de la semaine

MASKIL LÉDAVID

Réflexions sur la Paracha hebdomadaire du Gaon et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

L'éducation des enfants à la voie de la Torah

« Va, dis-leur : "Retournez dans vos tentes." »

(Dévarim 5, 27)

Aussitôt après s'être révélé aux enfants d'Israël au mont Sinaï et leur avoir donné la Torah, sous des tonnerres et éclairs, le Saint béni soit-il ordonna à Moché de leur dire de retourner chez eux. Pourtant, il est évident que la personne recevant un cadeau, après avoir remercié son donneur, prend congé de lui et reprend ses activités. Quel est donc le sens de cette précision ?

L'Éternel désirait ainsi leur enseigner que, bien que la Torah représentât le centre de leur vie et qu'ils eussent l'obligation d'investir toutes leurs forces et leurs efforts dans son étude et sa compréhension, néanmoins, il leur était interdit de négliger les besoins de leur famille. De même qu'un homme ne peut se passer de répondre à ses besoins corporels, doit manger et dormir correctement, il lui incombe également de veiller à ceux de son épouse et de ses enfants. Ainsi, il se montrera disponible pour l'épauler dans leur éducation, leur prêtera assistance dans leur apprentissage, etc., quitte à faire une pause dans sa propre étude pour quelque temps. Loin d'être préjudiciable, cette interruption correspond à la volonté divine. Il s'agit d'étudier le maximum, mais sans faire abstraction des nécessités matérielles de son entourage.

C'est pourquoi le Créateur ordonna aux enfants d'Israël de rejoindre leurs tentes immédiatement après le don de la Torah, car ils lui étaient alors si attachés qu'ils ne voulaient pas s'en séparer. Il existait donc un risque qu'en se consacrant totalement à l'étude, ils oublient complètement les obligations de ce monde et, en particulier, de leur foyer. À travers cet ordre, Il leur signifiait donc de vérifier comment se portaient leurs femmes et, si nécessaire, de les assister dans l'éducation de leurs enfants. Ces arrêts momentanés dans leur étude ne feraient que garantir son maintien. Ensuite, ils pourraient se plonger à nouveau dans la Torah, si chérie.

Lorsque l'Éternel donna la Torah à Son peuple, Il rejoignit Lui-même le mont Sinaï, où Il se révéla, comme il est écrit : « Le Seigneur descendit sur le mont Sinaï, sur la cime de cette montagne. » (Chémot 19, 20) A priori, Il aurait pu rester dans les cieux, sur Son trône, et donner la Torah à partir de là. Pourquoi donc se donna-t-Il la peine de descendre sur terre ?

Il semble qu'Il agît ainsi afin de nous enseigner une leçon de morale : la Torah doit être conjuguée aux vertus et à une conduite respectueuse vis-à-vis du prochain et, en particulier, des membres de son foyer. Chacun d'entre nous doit prendre exemple du Très-Haut en déployant tous ses efforts pour ses proches, de sorte

à leur permettre de s'engager, eux aussi, dans la voie de la Torah et de la crainte du Ciel.

Soulignons ici que le fait de contribuer à l'éducation religieuse de ses enfants ne représente pas uniquement un acte de charité, mais constitue une condition au don de la Torah. En effet, l'Éternel la donna à nos ancêtres à la condition que leurs descendants poursuivent leur voie. Or, si un père n'est pas prêt à consacrer une partie de son temps pour orienter sa progéniture dans le droit chemin, elle ne grandira pas correctement, tandis que sa propre Torah ne pourra perdurer, en l'absence de cette condition.

En réfléchissant bien, on réalisera que le temps passé à assister son épouse dans l'éducation des enfants n'est pas du tout du gaspillage. Car, lorsque les membres de la famille constatent combien le maître de maison aime étudier et observer les mitsvot, mais leur consacre malgré tout de son temps précieux, ils s'efforceront de ne pas le déranger dans ces activités saintes, si bien qu'il sort finalement gagnant.

Lorsque j'avais neuf ans, mes parents m'envoyèrent étudier la Torah dans une Yéchiva en France. Les conditions matérielles de l'époque étaient très difficiles. Je ne pouvais pas parler avec mes parents et n'avais presque pas de lien avec eux, hormis une lettre tous les quelques mois. Ils me manquaient terriblement et je suis sûr que c'était réciproque. Cependant, ils désiraient m'éduquer dans la voie de la Torah.

Je ne suis pas très étonné que Papa ait fait ce choix, la Torah étant pour lui la priorité pour laquelle il était prêt à se sacrifier. S'assurer que ses enfants empruntent cette voie était bien plus important que ses sentiments personnels. Mais, je me suis toujours demandé comment Maman parvint à faire l'effort, surhumain pour une mère juive attachée à ses enfants, de m'envoyer à un si jeune âge tellement loin, tout en sachant qu'elle n'aurait presque pas de contact avec moi durant plusieurs années.

Toutefois, avec le temps, en constatant le lien puissant unissant mes parents, ainsi que l'amour et le respect de Maman pour Papa, je réalisai que, pour elle, la volonté de son mari passait avant tout. Elle respectait son point de vue sans la moindre contestation, et ce, du fait qu'il lui donnait l'impression d'être à sa disposition dès qu'elle en avait besoin. Elle lui rendait donc naturellement la pareille en lui vouant un respect total et en acceptant toutes ses décisions, en dépit des difficultés qu'elles pouvaient représenter.

Il convient de bien garder à l'esprit qu'une éducation des enfants conforme à la Torah est non seulement importante, mais indispensable, puisqu'elle n'est autre que la condition à la pérennité de l'étude du père et à sa propre élévation en Torah et en crainte de Dieu.

Hilloulot

Le 15 Av, Rabbi Avraham Ben 'Hassin, l'un des Sages de Meknès

Le 16 Av, Rabbi Yéhouda Pinto

Le 17 Av, Rabbi Avraham Pinto, l'un des Rabbanim de Salonique et de Safed

Le 18 Av, Rabbi Dov Beer Eliezrov

Le 19 Av, Rabbi Yaakov Kouli, auteur du Meam Loez

Le 20 Av, Rabbi David Sithon-Daba'h, Rav de Kiliz

Le 21 Av, Rabbi Aharon Roka'h, l'Admour de Belz



GUIDÉS PAR LA ÉMOUNA

Étincelles de émouna et de bita'hon consignées par le Gaon et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

Le dévouement d'une maman

Lors d'un de mes voyages en train de Nice à Lyon, pour rejoindre mon domicile, une femme, qui semblait chercher quelqu'un, fit soudainement irruption dans mon compartiment. Quand elle me remarqua, elle éclata en sanglots et me dit que, ayant entendu que j'étais de passage à Nice, elle avait voulu me rencontrer, mais c'était déjà trop tard, puisque j'avais quitté la ville. Aussi s'était-elle dépêchée de rejoindre la gare et de monter dans le train en partance pour Lyon, dans l'espoir de m'y trouver et de pouvoir me présenter sa demande. Voici le récit qu'elle me fit alors :

« Mon fils est, de métier, technicien spécialisé dans le domaine maritime. Il y a environ six mois, alors qu'il était en train de réparer un bateau, le moteur a brusquement explosé et tout son corps a été brûlé au plus haut degré. Il est depuis lors dans le coma. Je vous demande, Rav, de bien vouloir lui donner votre bracha, par le mérite de vos ancêtres, pour une prompte guérison. »

Je partageai la peine de la mère et la souffrance du fils, que je m'empressai de bénir. Je tentai aussi d'encourager la mère en lui disant que le salut de l'Éternel est aussi rapide qu'un clin d'œil et que la guérison peut venir d'un instant à l'autre.

Longtemps après cet épisode, je participai à des chéva brakhot chez M. Yéhouda Fhima. M. Maman, l'un des participants, raconta aux autres personnes présentes une incroyable histoire. Du fait que j'en connaissais le début, je le pria de compléter le tableau. Voilà ce qu'il dit :

« Il y a un mois, j'ai croisé cette femme et elle m'a raconté, émue, qu'elle avait réussi à rencontrer, dans le train, le Rav, qui avait béni son fils. Je lui demandai alors comment il allait et elle me dit que, grâce à Dieu, il s'était enfin réveillé et que, par miracle, à la place de sa peau brûlée, une nouvelle peau s'était formée. »

L'heureux dénouement de cette histoire me toucha profondément. Par ailleurs, j'en déduisis jusqu'où peut aller le dévouement d'une maman. Celle dont il est question n'a pas baissé les bras et a tout fait pour me rencontrer, pensant que c'était la meilleure chose qu'elle pouvait faire pour son fils. Par le mérite de sa foi en Dieu et de sa certitude qu'il peut modifier les lois de la nature, son fils put sortir d'une situation désespérée.



DE LA HAFTARA

« Consolez, consolez Mon peuple (...). » (Yéchaya chap. 40)

Lien avec le Chabbat : il fait partie des sept Chabbatot de consolation suivant le 9 Av où on lit une haftara issue du livre de Yéchayahou – l'une des « sept haftarot de consolation ».

CHEMIRAT HALACHONE

Parler des difficultés d'un élève problématique

Un éducateur ou professeur juif qui, après avoir bien réfléchi au sujet, est arrivé à la conclusion qu'un certain élève souffre d'un problème au niveau de l'apprentissage ou du comportement, et est persuadé qu'il est incapable de le résoudre sans y mêler le directeur, ses collègues ou les parents de l'élève doit, sans tarder, en parler à l'autorité susceptible d'aider à ce sujet.

Il est permis de prononcer une critique uniquement pour une visée constructive, et non pas sous l'effet de la colère ou de la frustration.

Soulignons ici que le maître ne doit pas considérer la mauvaise conduite d'un élève comme une atteinte personnelle. La plupart du temps, un élève perturbant le déroulement du cours ne lutte pas contre le professeur, mais est en rivalité avec lui-même face aux défis de la vie.



PAROLES DE TSADIKIM

La mitsva des téfillin partout dans le monde

Dans la récitation du Chéma que nous faisons quotidiennement, nous mentionnons la mitsva des téfillin : « Tu les attacheras en signe sur ta main, et elles seront un fronteau entre tes yeux. » On raconte, à ce sujet, que des mélamdim [enseignants de jeunes enfants] vinrent demander au 'Hazon Ich pourquoi des mots de langue étrangère ont été insérés dans le texte saint à travers le terme totafot (fronteau).

« À Dieu ne plaise ! s'écria alors le Sage. Notre Torah ne s'appuie sur aucun mot étranger, mais bien l'inverse. Au moment de la création de l'univers, le monde entier ne parlait qu'une langue, la langue sainte, employée par le Saint bénit soit-il pour créer le monde et à laquelle Il donna le pouvoir de le maintenir. Par contre, les autres langues n'auraient pas pu se maintenir seules, sans la langue sainte. C'est pourquoi, suite à la punition de la génération de la Dispersion, où Dieu mélangea les langues et les divisa en soixante-dix, Il implanta en chacune d'elles un mot de langue sainte, capable d'assurer le maintien de l'ensemble de cette langue. Ainsi, à leur source, le tot en Katpi et le fot en Afriki proviennent, en réalité, de la langue sainte. »

Cependant, s'étonne le Maguid Mécharim Rabbi Elimélekh Biderman chelita, une question subsiste : pourquoi les Africains et les Katpim méritèrent-ils de recevoir dans leurs langues les lettres du terme totafot, se référant à la mitsva fondamentale des téfillin ? Parmi les soixante myriades de lettres composant la Torah, on aurait pu, tout aussi bien, leur insérer celles des mots « la consommation, la fièvre » (Vayikra 26, 16) ou encore de l'une des dix plaies ayant frappé l'Égypte. Par quel mérite reçurent-ils un terme si précieux ?

Répondons en nous appuyant sur le commentaire de Rachi du verset « Mettez ces paroles, que Je vous dis, dans votre cœur» (Dévarim 11, 18) [appartenant au deuxième paragraphe du Chéma] : « Même après avoir été exilés, distinguez-vous par la pratique des mitsvot, mettez les téfillin, faites des mézouzot. » Autrement dit, on ne doit pas se laisser décourager par les difficultés de l'exil et ses nombreuses épreuves, puisque, en observant la mitsva des téfillin, qui renforce notre lien avec l'Éternel, nous aurons l'assurance de pouvoir nous distinguer même dans l'exil.

Dès lors, nous comprenons pourquoi le Créateur a précisément choisi le terme totafot pour en répartir ses lettres parmi les nations : afin que la mitsva des téfillin nous permette de nous distinguer de ces dernières. En d'autres termes, les patrimoines linguistiques de l'Afrique et de la Chine héritèrent de ces lettres, non pas en raison de leur propre mérite, mais par un effet de la grâce divine : si des membres du peuple juif aboutissaient dans ces pays lointains, lors de l'exil, ils auraient ainsi la force de se distinguer des autochtones.

Concluons par les mots du Roch Yéchiva Rabbi Yéhouda Tsadka zatsal, figurant dans son ouvrage Kol Yéhouda : « Un Juif dont la Providence a dirigé les pas vers l'Afrique y mettra fièrement ses téfillin, conformément à l'ordre divin. »



PERLES SUR LA PARACHA

Le Temple détruit pour le bien du peuple juif

« Vous disparaîtrez rapidement de cette terre pour la possession de laquelle vous allez traverser le Jourdain ; vous n'y prolongerez pas vos jours, vous serez exterminés. » (Dévarim 4, 26)

Après avoir dit « vous disparaîtrez rapidement de cette terre », pourquoi était-il nécessaire de répéter « vous n'y prolongerez pas vos jours » ?

Rabbi Chalom Maali Hacohen zatsal, cité par le 'Hida dans son ouvrage Na'hal Kédomim, rapporte l'interprétation de la Guémara (Guitin 88a) du verset « Aussi l'Éternel, accélérant le malheur, l'a-t-il fait fondre sur nous, car l'Éternel est juste en toutes les œuvres qu'il accomplit, tandis que nous n'avons pas obéi à Sa voix » (Daniel 9, 14) : le Saint bénit soit-il s'est montré bienfaisant envers Son peuple en accélérant son malheur, c'est-à-dire la destruction du Temple. Cet événement eut lieu huit cent cinquante ans après leur entrée en Terre Sainte, au lieu de huit cent cinquante-deux [valeur numérique de vénochantem, « que vous aurez vieilli sur cette terre »] (Dévarim 4, 25), parce que, le cas échéant, les enfants d'Israël n'auraient pas pu subsister, à Dieu ne plaise. Aussi, dans Sa grande piété, l'Éternel avança de deux ans la ruine de Jérusalem et leur exil.

Dès lors, le début de notre verset se réfère à l'exil précipité de nos ancêtres, tandis que sa fin en explique la raison : s'ils étaient restés en Israël deux ans supplémentaires, le terme yamim pouvant être compris dans ce sens comme dans le verset de Béréchit (41, 1), chnataïm yamim, ils n'auraient pas pu survivre et auraient été totalement exterminés.

Lien entre les téfilin de la main et de la tête

« Tu les attacheras en signe sur ta main, et elles seront un fronteau entre tes yeux. » (Dévarim 6, 8)

D'après Rabbi Yéhouda Tsadka zatsal, les téfillin de la main font allusion aux hommes qui travaillent manuellement, tandis ceux de la tête renvoient aux érudits se vouant à l'étude de la Torah, où ils investissent toute leur réflexion.

C'est pourquoi il est interdit, d'après la loi, de s'arrêter entre la pose des téfillin de la main et ceux de la tête. Ceci nous enseigne que ces deux types d'individus doivent toujours être liés : les Sages doivent faire profiter leurs frères qui travaillent de leur éclairage, tandis qu'il incombe à ces derniers de les soutenir financièrement, selon le principe d'Issakhar et de Zévouloun.

... LA CHÉMITA ...

Dans l'attente de la délivrance

Nous avons choisi le milieu du mois d'Av de cette année comme point de départ d'une nouvelle rubrique dans laquelle nous aborderons un sujet bientôt d'actualité, celui des différentes lois et coutumes relatives à la chémita, à laquelle correspond l'année 5782 – puisse-t-elle ne nous apporter que du bien !

Cette rubrique garde toute son actualité pour nos milliers de fidèles lecteurs du monde entier, qui ont la mitsva d'étudier ces lois afin d'apporter une réparation au péché de nos ancêtres ayant entraîné leur exil, en l'occurrence un respect non méticuleux de celles-ci.

Dans la section de Béhar, figure l'ordre suivant : « *Quand vous serez entrés dans le pays que Je vous donne, la terre sera soumise à un Chabbat pour l'Éternel. Six années tu ensemerceras ton champ, six années tu travailleras ta vigne et tu en recueilleras le produit. Mais, la septième année, un chômage absolu sera accordé à la terre, un Chabbat pour l'Éternel. Tu n'ensemceras ton champ ni ne tailleras ta vigne. Le produit spontané de ta moisson, tu ne le couperas point, et les raisins de ta vigne intacte, tu ne les vendangeras pas : ce sera une année de chômage pour le sol.* » (Vayikra 25, 2-5)

De plus, la Torah nous ordonne de mettre nos produits agricoles de la septième année à la libre disposition des hommes et des animaux : « *Six années tu ensemerceras ta terre et en recueilleras le produit ; mais la septième, tu lui donneras du repos et en abandonneras les fruits pour que les indigents de ton peuple en jouissent ; le surplus pourra être consommé par les animaux des champs. Ainsi en useras-tu pour ta vigne et pour ton plant d'oliviers.* » (Chémot 23, 10-11) De ces versets, nous déduisons également l'obligation de se conduire de manière particulière avec les fruits de la septième année, comme l'interdiction de les commercialiser, celle de les gaspiller, ainsi que le devoir de détruire tous les produits restants.

Au cours de l'année, nous nous pencherons ensemble sur l'essentiel des lois de la chémita et nous renforcerons dans le respect de cette mitsva précieuse, dans l'attente de la délivrance.

DANS LA SALLE DU TRÉSOR

Perles de l'étude
de notre Maître le Gaon et Tsaddik
Rabbi David 'Hanania Pinto chelita



Le respect des mitsvot, une réparation aux membres du corps

« Tu les attacheras en signe sur ta main, et elles seront un fronteau entre tes yeux. » (Dévarim 6, 8)

Nos Maîtres s'étendent sur l'importance de la mitsva des téfilin et la récompense allouée à celui qui l'observe. D'après le Zohar (Pin'has 222b), cette mitsva équivaut à toutes les autres. L'auteur de l'ouvrage Or Zaroua écrit que, par le mérite de la mitsva des téfilin, le Saint bénit soit-il hâtera la délivrance finale.

Tentons de comprendre pourquoi cette mitsva, plus que toute autre, nous vaut une si grande récompense. Dans la prière précédent la pose des téfillin, nous disons : « Qui nous a ordonné de mettre les téfillin sur la main, face au cœur, afin de subjuguer nos désirs et nos pensées au service divin, et sur la tête, face au cerveau, de sorte à subjuguer l'âme de mon cerveau et mes autres forces au service divin. »

En d'autres termes, certaines mitsvot sont accomplies avec le corps et, en les observant, nous apportons une réparation à nos désirs physiques. D'autres mitsvot sont exécutées par la pensée et l'esprit et apportent une réparation aux mauvaises pensées – par exemple le fait de penser à des paroles de Torah. Quant à la mitsva des téfillin, elle répare ces deux types de manquements, respectivement par le biais de ceux de la main, placés près du cœur, siège des désirs, et ceux de la tête, surmontant le cerveau.

Les téfillin sont faits à partir de peaux d'un animal pur, soit du gros bétail, comme la vache ou le taureau, soit du petit, comme la chèvre. Le Saint bénit soit-il désirait qu'ils soient fabriqués de cette manière, afin qu'ils nous rappellent le péché du veau d'or, idole qui avait l'aspect d'un animal. Avant de le commettre, le peuple juif se trouvait au plus haut degré de proximité avec l'Éternel, puisque, lors de la révélation du Sinaï, les sept cieux s'ouvrirent et tous virent qu'il n'existe rien en dehors de Lui.

Pourtant, ils trébuchèrent au point de servir une idole d'or présentant l'aspect d'un animal et construite par des hommes. Comment en vinrent-ils donc là ? Du fait qu'ils ne subjuguèrent pas leur esprit et leur cœur à Dieu. Lorsque les enfants d'Israël ne respectent pas la Torah d'un cœur entier, mais contre leur gré, ils ne se soumettent pas pleinement au joug divin et peuvent donc facilement tomber dans le péché, parfois si grave que toutes les générations suivantes continuent à en subir la punition jusqu'à la venue du Messie.

LA PARACHA SOUS UN NOUVEL ANGLE



Ne pas se désespérer de prier !

D'après nos Maîtres, Moché fit cinq cent quinze – valeur numérique du terme vaet'hanan – prières pour supplier le Saint bénit soit-il de le laisser entrer en Terre Sainte, requête qui ne reçut pas l'agrément divin. S'il en est ainsi, nous pouvons nous demander comment nous, à notre piétre niveau, pouvons espérer être exaucés. Cette affirmation de nos Sages n'est-elle pas, a priori, décourageante ?

Il est vrai que nombre d'entre nous avons l'habitude de dire ou de penser : « Quel est donc l'intérêt de nos prières ? Nous en formulons tant sans constater aucun résultat... » Conscients, par ailleurs, que nous ne sommes pas au niveau des Tsadikim, nous avons tendance à désespérer. Dès lors, nous ne prions que par habitude, pour être exempts de ce devoir ou pour le paraître. Cependant, il s'agit là d'une grande erreur, car aucune prière n'est vaine ; chacune d'elle nous aide à avancer vers le but visé. Ce n'est qu'une question de temps.

Cette idée peut être rapprochée de la prise de conscience de Rabbi Akiva suite au spectacle de gouttes d'eau tombant, les unes après les autres, sur un rocher. Il vit que la première d'entre elles n'eut aucun effet sur la pierre, de même que la seconde et la troisième. Il devait donc en être de même concernant la centième ou la millième goutte et, pourtant, le rocher paraissait érodé. D'où provenait donc ce trou ? Il en déduisit que chacune des gouttes y avait contribué. Même si leur impact individuel, minime, n'était pas perceptible à l'œil nu, leur accumulation avait entraîné l'érosion du minéral. Il en est de même concernant nos prières : contrairement à toute apparence, chacune d'elles agit dans le sens escompté, bien que nous

ignorions le moment où le résultat sera visible au grand jour.

Cela étant, revenons à notre question initiale, résolue par nos Maîtres dans le Midrach : « Rabbi Akiva affirme : il est écrit “en ce temps-là en disant” – en disant aux générations suivantes de prier aux heures de détresse. Car, bien que Dieu dît à Moché : “Tu ne traverseras point ce Jourdain”, il Le supplia d'annuler ce décret, d'où nous déduisons que la prière détient ce pouvoir. Si Dieu ne lui avait pas ordonné “Assez, ne Me parle plus” et qu'il avait ajouté une seule prière, il aurait obtenu le droit d'entrée en Terre Sainte. »

Il en ressort que, si ses cinq cent quinze premières prières ne furent pas agréées, une de plus aurait été en mesure d'annuler le décret prononcé à son sujet. C'est pourquoi le Très-Haut, qui ne voulait pas revenir sur Son édit, lui enjoignit de cesser ses suppliques. En d'autres termes, chaque prière participe au progrès vers le but recherché. Si nous ignorons le moment où nous y parviendrons enfin, il est certain que chaque prière concourt à l'adoucissement de la Rigueur, jusqu'à l'annulation totale du décret.

Ce principe fondamental peut être lu à travers les mots du prophète Yéchaya : « Quand vous étendez les mains, Je détourne de vous Mes regards ; dussez-vous accumuler les prières, J'y resterais sourd. » (1, 15) Le début du verset signifie que Dieu refusera les prières des enfants d'Israël ; dès lors, que vient ajouter la suite ? Le prophète nous enseigne ici qu'il existe deux types de prières. Quand un homme prie, le Créateur ne prête pas forcément oreille à sa prière. Mais, lorsqu'il multiplie ses suppliques, chacune agit en faveur de l'adoucissement de la sentence, jusqu'à son abolition complète. D'où la formule apparemment redondante employée par Yéchaya et soulignant que, dans la situation actuelle du peuple juif, non seulement l'Éternel n'écouterait pas ses prières, mais Il continuera à y rester sourd même quand elles se multiplieront.

Car, un décret particulier avait été prononcé à leur encontre. Mais, en temps normal, la profusion des prières est d'un grand secours.

Le Midrach (Tan'houma, Vayéra) énonce explicitement ce principe : « Le Saint bénit soit-il dit au peuple juif : veillez à la prière, car il n'existe rien de plus beau qu'elle et elle dépasse tous les sacrifices, comme il est dit : “Que M'importe la multitude de vos sacrifices ? (...) Dussiez-vous accumuler les prières (...)” (Yéchaya 1, 11-15) Même si un homme ne mérite pas que Je réponde à sa prière et lui sois charitable, du fait qu'il prie et multiplie ses suppliques, Je lui serai bienfaisant, comme il est écrit : “Toutes les voies de l'Éternel sont grâce et bienveillance.” (Téhilim 25, 10) »

Ne pas parler durant la prière

Puisque l'on traite du sujet de la prière, rapportons le témoignage publié le mois d'Iyar dernier, suite à la tragédie de Méron.

Dans la synagogue Lalov de Tsfat, le Chabbat matin après la prière de moussaf, un avrekhs nommé Israël Yéhouda Rottenberg monta sur l'estrade pour raconter, avec émotion, l'histoire suivante. La veille, il s'était rendu à l'hôpital Ziv de Tsfat afin de prendre des nouvelles des blessés. Parmi eux, était hospitalisé un avrekhs de la 'hassidout Toldot Aharon, qui lui demanda de bien vouloir lui procurer des vêtements ou lui rapporter sa valise, restée à Méron, qui contenait des rechanges. Car, pour le réanimer, les sauveteurs avaient dû déchirer ses habits et il n'en possédait pas d'autres.

Peu de temps après, Monsieur Rottenberg l'appela pour lui dire qu'il pouvait lui fournir des habits, mais le 'hassid lui annonça qu'il n'en avait finalement plus besoin, car il avait pu se rendre lui-même à Méron. Puis, il ajouta : « Sache que je me trouvais déjà en haut et qu'on m'a littéralement rendu la vie. On m'a révélé qu'on ne m'avait accordé cette grâce que parce je ne parle pas au milieu de la prière. »



Vaethanan (184)

וְאֶתְתַּחַן אֵל הָיְכָעֵת הַהוּא לִאמֶר (ג.כ.ב.)

« J'ai supplié Hachem en ce moment-là » (3,23)

Ce verset parle de la prière que Moché adressa à Hachem pour pouvoir entrer en terre d'Israël. Le Texte dit qu'il pria « En ce moment-là », qui se dit en hébreu : « baét ahi » (בָּעֵת הַהִיא). Le terme : « baét » (en ce moment - בָּעֵת) s'élève à la valeur numérique de 472. Ce nombre correspond au total de mots dans les passages des Tefilin et le passage des Tsitsit dans la Torah : Les quatre paragraphes de la Torah qui mentionnent les Tefilin (que l'on retrouve dans les parchemins des Tefilin) sont constitués d'un total de 403 mots. Le paragraphe des Tsitsit (le troisième paragraphe du Chema) est composé de 69 mots. Ce qui fait bien un total de 472 mots. Cela fait allusion au fait que Moché adressa ses prières à Hachem quand il était enveloppé du Talit et qu'il portait les Tefilin. En effet, nos Sages disent que les prières que l'on adresse à Hachem quand on porte le Talit et les Tefilin, sont encore plus acceptées par Hachem. Ainsi, pour que ses supplications soient encore plus efficaces, Moché les formula quand il portait Talit et Tefilin.

Rabbi Tzvi Elimelech de Dinov Bné Yissahar

וְשִׁמְרָתָם וְעֲשִׂיתָם כִּי הַזָּה חֲכֹמֶתְכֶם וּבִינְתָכֶם לְעֵינֵי קָעָם (ד.מ.א)
« Vous les conserverez et les accomplirez, car c'est votre sagesse et votre intelligence aux yeux des peuples » (4,6)

Rachi explique : C'est de cette façon [par le calcul du calendrier et la position des étoiles] que vous (les juifs) serez tenus pour sages et intelligents aux yeux des [autres] peuples.

Le Steipler écrit dans son **sefer Hayé Olam** : Nous constatons que les nations, bien qu'elles aient étudié l'astronomie très en profondeur, ont déjà modifié de nombreuses fois leurs calculs, et au fil du temps il s'est avéré que leurs calculs n'étaient pas exacts. Alors que nous avons une tradition des Sages de la Guémara, qui remonte jusqu'à Moché au mont Sinaï, selon laquelle la longueur du mois est de 29 jours, 12 heures et 693 Halakim, ce qui est d'une très grande précision. Ce calcul n'a jamais été infirmé de la plus petite valeur, et c'est une des raisons pour lesquelles les nations du monde ont reconnu que la Torah est vérité, comme il est écrit dans le verset : « Car c'est votre sagesse et votre intelligence aux yeux des peuples ».

בָּצָר לְךָ וְמִצְאָוֹךְ פָּלֶךְ בְּדָבָרִים הַאֲלֵה בְּאָפָרִית הַיָּמִים וְשִׁבְטָתְךָ עַד הַאַלְקָנִיקָה. (ד.ל.)

« Dans ta détresse, quand toutes ces choses t'arriveront à la fin des jours, tu reviendras à Hachem, ton D. » (4,30)

Aujourd'hui, des changements qui auraient pris auparavant des centaines d'années se produisent en très peu de temps, et nous voyons que la roue du temps tourne avec une rapidité vertigineuse. Qu'est-ce Hachem nous a fait, pourquoi les conditions ont-elles tellement changé ? **Le Hafets Haïm répond** : Au ciel se sont accumulés depuis les premiers jours jusqu'à aujourd'hui des comptes innombrables. Avant l'arrivée du Machiah, il faut régler ces comptes-là, parce que la délivrance annulera le mauvais penchant, si bien que toutes les affaires de ce monde, qui dépendent de la guerre contre le mauvais penchant, vont disparaître. C'est pourquoi chacun doit régler ce qui lui reste à acquitter au Ciel, car les jours du Machiah sont très proches, et il est indispensable d'accélérer ce processus.

או יִקְדִּיל מֵשָׁה שָׁלֵשׁ עָרִים בְּעִבָּר הַיּוֹדָן מִזְרָחָה שְׁמַמֶּשׁ (ד.מ.א)
« Alors Moché a séparé trois villes (de refuge) à l'est du Jourdain » (4,41)

Tous les versets qui précèdent celui-ci sont consacrés à des réprimandes que Moché adressa aux Juifs. Ainsi, on peut se demander quel lien ce verset, qui parle du fait que Moché réserva des villes de refuge à l'est du Jourdain, a-t-il avec les réprimandes ? Nos Sages enseignent que les villes de refuge à l'est du Jourdain ne pouvaient recevoir les tueurs involontaires que lorsque les villes de refuge seront établies en terre d'Israël. Ainsi, Moché, qui n'allait pas entrer en terre d'Israël, n'avait aucune obligation de désigner les villes à l'est du Jourdain, qui ne serviraient à rien du vivant de Moché. Malgré tout, Moché exprima son amour puissant pour les Mitsvot, et même s'il n'avait aucune obligation de désigner ces villes de refuge, le simple fait de savoir qu'il ferait par là quelque part une bonne chose, cela le poussa à agir. Cette attitude de Moché était en soi une grande réprimande pour le peuple. Car Moché montra là l'exemple que l'on doit accomplir les Mitsvot non pas par contrainte, pour être quitte de son obligation, mais par amour et volonté. Moché montra par là au peuple qu'il n'est pas suffisant d'accomplir les Mitsvot, mais il faut aussi les réaliser avec amour, au point qu'on les ferait

même si on n'en avait aucune obligation. Cela est en soi une grande leçon de morale.

Rabbi Moché Feinstein Zatsal

וְאַהֲבָת אֶת ה' אֱלֹהִיךְ בְּכָל לְבָבְךָ וּבְכָל נְפָשְׁךָ וּבְכָל מְאַדְךָ (ו.ה.)
«Tu aimeras Hachem ton D. de tout ton cœur, de toute ton âme et de tout ton pouvoir » (6,5)

Le **Hafets Haïm** enseigne : D. n'est pas sévère envers les êtres humains ; Il demande à chacun de Le servir selon ses moyens. De même qu'il existe des pauvres et des riches, des forts et des faibles, les hommes se distinguent les uns des autres par leurs forces spirituelles, il n'est pas donné à tous d'atteindre les plus hauts sommets. C'est le sens de: « De tout ton cœur et de toute ton âme ». Tu dois servir D. du mieux possible en fonction de tes capacités physiques et spirituelles. **Le Hafets Haïm** déclara un jour : Le nombre de pas qu'un homme peut faire au cours de son existence est fixé à sa naissance ; à lui de choisir s'il veut aller accomplir une bonne ou une mauvaise action ; celui qui veille à son âme compte ses pas.

וְאַהֲבָת אֶת ה' אֱלֹהִיךְ בְּכָל לְבָבְךָ וּבְכָל נְפָשְׁךָ וּבְכָל מְאַדְךָ (ו.ה.)
« Tu aimeras Hachem, ton D., de tout ton cœur » (6 ; 5)

Comment peut-on ordonner à quelqu'un d'aimer ? L'amour ne peut s'exprimer que si l'on aime vraiment naturellement. **Le Sfat Emet** nous dit que la réponse réside dans la question. Car si D. nous ordonne : « Tu aimeras ... », c'est que cet amour est déjà profondément ancré dans la nature de l'homme, et que nous n'avons plus qu'à le réveiller. Ainsi, afin de réaliser le commandement : « Tu aimeras Hachem, ton D. », il faudra faire tout ce qui est nécessaire pour réveiller ces sentiments qui sommeillent en nous. Par exemple, **le Rambam** nous fait remarquer, que lorsqu'un homme observe les prodiges de la nature et de la création, que ce soit dans l'univers ou dans son propre corps, il ressent alors, de manière immédiate, un profond amour envers son Créateur.

Rav Moché Pell

Les Dix commandements

ולא תְּחַמֵּד (ה. י.ח)

Tu ne convoiteras pas (5. 18)

L'interdiction de convoiter, cinquième commandement de la deuxième colonne sur les Tables est placée en face de l'obligation de respecter ses parents. Selon certaines opinions, cela sous-entend que celui qui convoite finira par donner naissance à un enfant qui le méprisera et honora un homme qui n'est pas son père. D'après d'autres opinions, les parents qui convoitent donnent un mauvais exemple, ce qui conduira leurs enfants à leur manquer de respect. L'interdit de convoiter, dernier des dix commandements

représente l'opposé absolu du premier commandement qui nous ordonne d'avoir foi en D. En effet, celui qui croit sincèrement en D. ne convoitera jamais ce que Hachem a donné à un autre. Le premier commandement s'adresse au côté positif du cœur de l'homme et le deuxième, à son côté négatif.

Kad haKémah

Selon le **Rambam** (Hilkhot Guézela), l'interdiction de convoiter peut affecter toutes les lois de la Torah. Lorsqu'on se laisse dominer par le désir, il n'y a pas de fin à ce qu'on se permet de faire et aucun des interdits de la Torah ne peut empêcher un individu de commettre une transgression pour assouvir ce dont son cœur à soif. **Le Ramban** fait remarquer qu'à l'inverse, celui qui ne se laisse pas aller à la convoitise sera toujours bienveillant à l'égard de ses prochains, car les sujets habituels de désaccord seront inexistantes.

Halakha : Tsedaqua

La Guémara dit : celui qui donne de la Tsédaqua à un pauvre recevra six Berakhot et celui qui donne de la Tsédaqua et encourage le pauvre avec des belles paroles recevra dix-sept Berakhot. Il faudra faire très attention au moment de donner la Tsédaqua de ne pas mettre le pauvre mal à l'aise, il faudra donc éviter de donner la Tsédaqua en public.

Tiré du sefer « Pessaquim Outechouvot »

Diction : *Le corps préfère s'astreindre à mille mortifications, plutôt qu'au joug Céleste.*

Rabbi Mendel de Kotsk

Chabbat Chalom

יצא לאור לרפואה שלימה של דינה בת מרמים, מאיר בן גבי זורייה, אברהם בן רבקה, שא בנימין בין קארין מרים ויקטוריה שרשונה בת גיוס חנה, רפאיל יהודה בן מלכה, אליהו בן מרים, שלמה בן מרים, חיים אהרון לייב בן רבקה, שמחה גיזות בת אלין, אבישי יעקב בן אסתר, דוד בן מרים, יעל בת כמנונה, ישראל יצחק בן ציפורה, רפואה שלימה ולידיה קללה לרבקה בת שורה. זרע של קיימת לחניאל בן מלכה ורות אוריליה שמחה בת מרמים. זיווג הגון לאלודי רחל מלכה בת חשמה. לעילוי נשמת: גינט מסעודה בת ג'ויל עיל, שלמה בן מחה, מסעודה בת בלחה. יוסף בן מיכאה. יוסף בן שרה לאח, אוריאל נסים בן שלוחה, פיגיא אולגה בת ברונה, רבקה בת ליזה, רישירד שלום בן רחל, נסים בן אסתר, מרים בת עזיזא, חנה בת רחל. מורים משה בן מררי מרים.

Yossef Germon Kollel Aix les bains

germon73@hotmail.fr

Retrouver le feuillet sur le site du Kollel

www.kollel-aixlesbains.fr



Possibilité
d'écouter le cours
de Maran Chlita
Direct ou en Replay en
[il/video-ykr](https://www.yhr.org.il/video-ykr).



Sortie de Chabbat Matot-Massé, Tamouz 5781

Cours hebdomadaire de Maran Rosh HaYéchiva Rav Meir Mazouz Chlita

בית נאמן

Subjects of Course :

- 1) Les livres de lamentations, 2) Une vie sans Torah n'a pas de sens, 3) Manger de la viande à Roch Hodesh Av, 4) Vendre de la viande durant les neufs jours, 5) Attendre la fin du Sioum pour pouvoir manger de la viande, 6) Goûter un plat à base de viande la veille du Chabbat Hazon, 7) Est-il permis de faire Maïm Aharonim alors que Ticha Béav est déjà entré? 8) Lorsque Ticha Béav tombe à la sortie de Chabbat, quand est-ce qu'une personne malade doit faire la Havdalah? 9) La Havdala sur la bière, 10) Manger de la viande à Séoudat Révi'it, 11) L'étude de la Torah la veille de Ticha Béav, 12) Lire les Téhilim pendant Ticha Béav, 13) Lire les lamentations avec compréhension,

1-1. Quoi faire avec le livre du 9 Av?

Chavoua tov. Les ashkénazes ont l'habitude d'acheter, chaque année, un nouveau livre de prières du 9 Av. A la fin du jeûne, ils se débarrassent du livre. Pourquoi ? Car ils ne veulent pas envisager en avoir besoin l'an prochain également. Ils espèrent que le Machiah vienne et ce livre ne servirait donc plus. Mais, à mon humble avis, il faut conserver ces écrits extraordinaires dont les auteurs sont des géants. Les Ashkénazes ont des lamentations de Rabbi Elazar Haklir. Nous ne les lisons pas, mais, auparavant, les Ashkénazes et les Sépharades les lisraient. Il y a des lamentations de Rachi sur les croisades, etc., etc. Cette semaine, j'ai vu que dans les écoles françaises de Tunis (la plupart étaient non-juifs et quelques-uns juifs), on leur a appris que ces croisés étaient malheureux, chaque fois qu'ils allaient en Terre d'Israël, ils ont été tués par les Arabes. Et ils y sont allés une, deux et trois fois. C'étaient les croisades. Ils n'ont jamais raconté qu'ils n'avaient pas voyagé à l'étranger avant d'avoir détruit, tué et éliminé des centaines de communautés en France et en Europe. Ils n'ont pas raconté cela, seulement les « pauvres croisés » ...

que leur nom soit effacé et leur mémoire soit perdue. S'ils étaient des êtres humains - peut-être que cela nous importera [qu'ils viennent à la terre], juste qu'ils n'apportent pas d'idolâtrie en terre d'Israël. Mais c'étaient des animaux. Le roi dirait à quiconque qui devait de l'argent aux Juifs, que ses dettes étaient annulées. Pour les motiver à partir en croisade, il les exemptait de toutes leurs dettes. Ils étaient alors heureux de partir, et mourir pour « la sanctification de Dieu » être acquitté de leurs dettes. Certains d'entre eux sont allés tués les juifs et ont fait des ravages.

2-2. Une vie sans Torah est sans intérêt

Un homme, appelé Abba Even, avait écrit un livre, intitulé « Ami-mon peuple ». J'ai vu écrit qu'il avait apporté ce livre au pape. Ce dernier feuilleta le livre et tomba sur le récit des croisades. Abba Even fut très gêné que le pape lise ce passage. Quelqu'un lui a adressé la critique suivante: « qui doit avoir honte ? Toi ou le pape ? Lui, dont le peuple a fait des catastrophes à cette époque, n'est pas gêné. Mais, toi qui raconte ce qui s'est passé, tu as honte de quoi ?! ». Cela arrive car cet homme n'a pas de base. Une vie sans Torah est sans

'Nous vous prions de respecter la sainteté du feuillet, ainsi de ne pas le transporter durant Chabbat'

All. des bougies | Sortie | R.Tam
Paris 21:30 | 22:50 | 22:59
Marseille 20:57 | 22:07 | 22:27
Lyon 21:08 | 22:22 | 22:37
Nice 20:51 | 22:02 | 22:11



intérêt, sans rien. Le Ramban a'h is vécu il y a 700 ans. Il s'est tenu devant le roi d'Espagne qui était catholique et le Rav a parlé, avec beaucoup de sérénité. 70 curés étaient alors présents et le Rav se tenait, tel un agneau entouré de 70 loups. Il donna des réponses extraordinaires au roi, au point que ce dernier soit émerveillé. Il lui dit: « je n'ai jamais vu quelqu'un parler aussi bien. Je tiens à te remercier pour t'être si bien expliqué. Voici 300 dinars d'or ». L'homme doit étudier, et apprendre à répondre aux questions, en particulier aux non-juifs. Il faut surtout répondre en terme de confiance en Dieu. A cette époque, les juifs souffraient beaucoup, et des lamentations ont été alors écrites. Et les ashkénazes ne doivent pas les oublier. C'est pourquoi il vaut mieux ne pas se débarrasser des livres du 9 Av.

3-3.Manger de la viande à Roch Hodech Av

Durant les 9 premiers jours du mois d'Av, on ne mange pas de viande. Les ashkénazes n'en mangent même pas le jour de Roch Hodech Av. Mais, il semblerait que cette année, où Roch Hodech a lieu Chabbat, eux aussi peuvent manger de la viande, en l'honneur de Chabbat. En effet, lorsque le 9 Av a lieu Chabbat, il est écrit « qu'à Séouda Chlichit, on peut remplir la table comme le Roi Chlomo (Taanit 29b). A fortiori, si Roch Hodech a lieu Chabbat. Et les séfarades mangent de la viande à chaque Roch Hodech. Bien qu'à Roch Hodech Av, c'est l'anniversaire du décès d'Aaron, et certains ashkénazes ont l'habitude de jeûner. Malgré tout, le Hida dit qu'il mangeait de la viande en l'honneur de Roch Hodech. On ne va pas se montrer plus strict que lui.

4-4.Vendre de la viande durant ces 9 jours

Ils ont demandé s'il était permis de vendre de la viande, en boutique, durant ces 9 jours, de peur que certains ignorants aillent acheter de la viande pas cacher. Cette question a été traitée par le responsa Dovev Mécharim, par le père de l'auteur. L'auteur de ce livre est st Rabbi Dov Berch weidenfeld, et son père était Rabbi Yaakov. A la question posée, le Rav avait répondu qu'on n'a pas à se préoccuper d'un racha qui faute. Tant pis pour lui s'il achète du non cacher. Mais, avec

tout le respect que je lui dois, ce n'est pas juste. Tout d'abord, l'interdiction de manger la viande durant ces 9 jours n'est pas si grave. Selon la Guemara (Taanit 26b), il est autorisé de manger de la viande toute la semaine, sauf au dernier repas avant le jeûne. Pourquoi ? Auparavant, tous les repas étaient à base de viande et de vin. Et même si le prophète fait allusion au fait que les enfants s'interrogent sur l'absence de ces produits en cette période, il était impossible de manger du pain, sans boire de vin. Comment les gens faisaient ? Ils mangeaient, buvaient et allaient lire les lectures de « Eikha ». Mais, ils ne savaient plus s'ils lisaien Chir Hachirim (à cause du vin qu'ils avaient bu au repas). Alors, les sages interdirent le vin au repas précédent le jeûne. Puis, lorsque l'exil perdura, ils ajoutèrent la semaine du 9 Av, puis, depuis Roch Hodech. Certains, même, s'interdisent depuis le 17 Tamouz. (Aujourd'hui, il n'y a personne qui s'interdit du 17 Tamouz, peut-être que quelques-uns le font. Pourquoi ? Parce que du 17 Tamouz à Ticha Be Av, c'est vingt et un jours sans viande ni poulet, et c'est très difficile de tenir). Mais, a partir de Roch Hodech, tout le monde ne mange pas sauf les Yéménites. En pratique, les Yéménites devraient se comporter comme toute la terre d'Israël. Car la Terre d'Israël était le domicile de Maran. Maimonide écrit (lois des jeûnes) qu'il est permis de manger de la viande selon la loi de la Guemara. Il ajoute ne jamais avoir mangé de plat, la veille du 9 Av. Après avoir écrit ceci, sur les paroles du Dovev Misharim, son petit-fils m'a envoyé : « Grand-père n'avait pas l'intention de publier la réponse, ni le rabbin Dovev Misharim n'avait l'intention de l'imprimer. C'était une réponse pour un contexte particulier, et celle-ci fut imprimée après le décès du Rav. »

5-5.Repas de viande lors d'un siyoun

Certains restaurateurs organisent des Siyous à toute heure, pour que les gens puissent manger de la viande. A ce point, la viande leur manque ?! Qu'est-ce que cette folie?! Au point de faire des siyous à toute heure. Évidemment, ils n'étudient pas toute la Guemara en un instant. Ils l'étudient auparavant, et laissent le dernier passage pour la semaine du 9 Av. Il est autorisé d'agir ainsi, et celui qui a entendu le siyoun et

en a compris une partie, pourra manger de la viande. C'est la façon de faire des Habads qui pensent que le Machiah est déjà là, seulement, à cause d'un empêchement, il ne s'est pas dévoilé. Par rapport à cet idéologie, ils font tout pour terminer un traité de Guemara cette semaine là et mangent de la viande (par la suite, j'ai entendu que les Habads ne mangent pas de viande, seulement ils font le siyoum).

6-6.La veille de Chabbat Hazon, goûter aux plats

Goûter aux plats de viande, la veille de Chabbat Hazon, la Rav Ovadia a'h a rapporté le livre Léket Yocher, que certains autorisent aux femmes de goûter aux plats de Chabbat, le vendredi, après-midi. Mais, il n'y a pas de preuve à cela. Le Rav n'avait autorisé qu'aux femmes pour goûter. Pourquoi ? Pour s'assurer que le plat est convenablement salé, huilé, afin qu'il y ait pas une guerre le vendredi soir. Il est donc important qu'elle goûte. Mais l'homme n'en a pas besoin. Celui qui goûte, ce n'est pas grave, surtout si ce n'est pas gras, car Maran autorise cela. Ceci dit la coutume est d'interdire.

7-7.Maim Aharonim après l'entrée du jeûne

A Seouda Chelichit, ce Chabbat, ce sera le dernier repas avant le jeûne: Séouda Hamafseket. On prend ce repas avant le coucher du soleil, et il sera autorisé de se laver les mains pour Maim Aharonim, après le coucher. Dans le Chout Revavot Efrayim, il a rapporté 4 décisionnaires contemporains qui autorisent. Puis, il a trouvé que le Rav Moché Feinstein interdisait, alors il a conclut par une interdiction. Mais, ce n'est pas ainsi qu'il faut écrire. Quelque chose qui est logiquement permis, il ne faut pas avoir peur de l'autoriser, même si un grand Rav a interdit. Il s'agit d'un avis isolé et sans explication. Pourquoi fait-on Maim Aharonim? D'après la Guemara (Houlin 105b), à cause du sel de Sédom qui peut aveugler les yeux, en cas de contact avec eux. Aujourd'hui, ce sel de Sédom n'existe plus, mais, il y a un risque d'existence d'un sel aux mêmes propriétés. C'est pourquoi nous faisons Maim Aharonim. On ne peut pas être strict quand il s'agit d'un potentiel danger. Et même si tu dis que le but de Maim Aharonim est de faire partir

les mauvais esprits (Zohar), cela est une raison suffisante pour devoir le faire. Le Ridbaz a écrit en règle que « tout lavage qui n'est pas une source de plaisir est permis, même à Kippour. A fortiori le 9 Av, car ce n'est pas de la Torah. C'est pourquoi ce n'est pas un problème de faire Maim Aharonim. A priori, on fera Maim Aharonim avant le coucher du soleil (pour éviter les polémiques). Mais, le cas échéant, on pourrait le faire, sans problème, après le coucher du soleil.

8-8.Quand le malade fera la Havdala?

Pour un malade qui doit manger le 9 Av, le Kaf Hahaim (chap 556) écrit qu'il fera la Havdala, au moment où il souhaitera manger. Cela semblait tellement évident pour le Rav Ovadia, qu'il a écrit (Yehave Daat, tome 3, chap 40) clairement cela. Pourquoi lui faire casser le jeûne plus tôt, en lui demandant de faire la Havdala à la sortie de Chabbat ? Qu'il attende le lendemain, puisqu'il vient de manger et n'a pas faim. Et le lendemain, lorsqu'il souhaitera manger, il fera la Havdala auparavant. Mais, par la suite, le Rav (Hazon Ovadia Les jeûnes p350) a vérifié les sources de ces propos, et a vu que dans le Chout Knesset Haguedola, il écrit qu'il est plus convenable de faire la Havdala en son temps. C'est pourquoi celui qui ne se sent pas bien et doit manger le 9 Av, fera la Havdala à la sortie de Chabbat, goûtera le verre, et laissera un enfant boire le réveil (86 ml). Ou bien il prendra du jus de raisins car ce n'est pas alcoolisé. Certes, le Rav Ovadia permet même de faire la Havdala sur le vin car ce n'est pas une boisson de plaisir.

9-9.La Havdala sur la bière

Et il conviendrait de faire la Havdala sur de la bière plutôt que du vin. Les ashkénazes la font toujours sur du vin. Et même à la sortie du Chabbat Roch Hodech Av, ils cherchent un enfant pour boire le vin. J'avais alors dit au Rav Mordéhaï Ganot de faire la Havdala sur la bière blonde qui est alcoolisée et avec laquelle on peut s'acquitter de la Havdala. Et il m'a dit que c'était un bon conseil qu'il écrirait dans le calendrier Dvar Beito. Pour nous, cela n'est pas un problème. En effet, à la sortie du Chabbat Roch Hodech Av, on peut faire la Havdala sur du vin, sans problème. Et à

la sortie du Chabbat Hazon, s'il est enchaîné du 9 Av, alors on ne peut évidemment pas. Mais, si le 9 Av a lieu en semaine, alors on pourrait faire la Havdala sur du vin aussi.

10-10.La viande à Séouda Réviit

Dans le calendrier Dvar Béito de l'an passé, ils avaient rapporté une histoire de bec le « Ohev Israël », Rabbi Avraham Yehoshoua Hechil Méapta. On lui avait demandé quoi cuisiner pour Séouda Réviit de Chabbat Hazon. Il leur avait répondu : « Celui qui a l'habitude de manger de la viande à Séouda Réviit, pourra en manger. Et quiconque n'en avait pas la coutume-commencera à partir de maintenant. » C'est tout. Et il leur dit d'abattre du poulet, car il n'avait jamais mangé de produits laitiers lors de Séouda Réviit. Et jusqu'à ce qu'ils aient abattu, salé et préparé et tout - il faisait presque jour, et il a fait chaud et ils ont ouvert la fenêtre. Et voici venu un petit oiseau qui s'était tenu là et on voulut le chasser. L'Admour, Ohev Israel leur dit : Ne le chassez pas, car il a une grande âme réincarnée en lui qui n'a pas fait attention à Séouda Réviit et vient maintenant voir la votre et sa grande vertu, même si c'est presque l'aube, vous êtes prêt à manger votre Séouda Réviit. C'est l'histoire. Peut-on s'appuyer sur cette histoire aujourd'hui en pratique, je ne pense pas. Il est écrit (Hazon Ovadia, jeûnes p. 177) qu'on peut autoriser la viande à Séouda Réviit seulement à quelqu'un qui a l'habitude d'en manger à ce repas. Le cas échéant, on mangera d'autres produits. On ne peut pas être Hassid juste cette semaine là.

11-11.Étudier la Torah la veille du 9 Av

Il est permis d'étudier la Torah Shabbat veille du 9 Av. Et même si certains se montrent strictes pour ne pas étudier la Torah à partir de l'après-midi de la veille de Ticha Be Av, le Shabbat, c'est permis. Et pourquoi est-il interdit d'étudier la Torah la veille de Ticha Be Av après-midi ? Parce que, parfois, une personne médite sur son étude la nuit de Ticha Be Av. Et si une personne reste sur une question la veille de Ticha Be Av, alors la nuit de Ticha Be Av elle se réjouira de l'explication qu'elle aura trouvé: Mais lorsqu'il a lieu le Chabbat, il est permis d'étudier le Chabbat. C'est ainsi qu'est écrit le Ben Ich Hai .

12-12.Le Tehilim à Ticha Beav

Le jour du 9 Av, l'après-midi, il est possible de lire des Tehilims. Ma fille avait accouché son aîné le 9 Av. Depuis la veille, elle était à l'hôpital Mayéné Hayéchoua. Toutes les femmes arrivées en même temps qu'elles, avaient déjà accouché. Et elle, attendait la délivrance. Depuis la veille 22h, jusqu'au lendemain 16h, toujours rien?! J'avais appelé Rav Inoun Houria a'h pour lui demander ce que j'avais le droit d'étudier. Il m'avait autorisé à lire des Téhilims car le Maguen autorise d'en lire l'après-midi du 9 Av.

13-13.Ses chefs parmi les nations, sans Torah

Des circonstances atténuantes peuvent être enseignées à propos de Lieberman qui veut que tout le monde travaille. Et que quiconque ne travaille pas - n'aura pas de droit. Pourquoi? Parce qu'il vient de Russie, et là-bas, tout le monde travaille. Même s'ils sont en prison, ils travaillent (peut-être en train de préparer un plan pour sortir de prison...). Etant comme ça, il est resté comme ainsi. Ils ne comprennent pas ce qu'est la Torah, il n'y a rien à faire. Que Dieu nous accorde un esprit pur à nous et à tout le peuple d'Israël, et nous sortirons de tout cet exil. Pensez à lire les lamentations avec compréhension, et non rapidement. Baroukh Hachem leolam amen weamen.

Celui qui a béni nos saints pères Avraham , Itshak et Yaakov, bénira tous ceux qui entendent, tous ceux qui voient, et tous ceux qui lisent plus tard dans les brochures Bait Neeman. Que Dieu exauce tous les désirs de leur cœur pour le bien. Et que ce Ticha Be Av soit la fin la conclusion à tous nos problèmes, le début et le départ de la rédemption de nos âmes, et que Dieu hâte rapidement notre délivrance, bientôt et de nos jours. Nous n'avons plus la force de résister à la plupart des ennuis. Et puissions-nous mériter bientôt une rédemption complète de nos jours Amen et Amen.

EXPLICATION EMOUVANTE DE MARAN RABBENOU CHALITA CONCERNANT PLUSIEURS VERS DES LAMENTATIONS ECRITS PAR RABBI YEHOUDA HALEVY

Messieurs ! Il est dit au sujet de la nuit de Ticha Béav : בְּלִיל זֶה יָבֹכִי וְלִילוּ בָנִי, לַיְלָת חֲרֵב « . Durant cette nuit mes enfants pleureront et veilleront ,c'est la nuit ou ma maison a été détruite et mon palais a été brûlé ; toute la maison d'Israël ressentira mon chagrin ,ils pleureront à cause du feu qu'Hashem a déclenché .« Il s'agit d'un chant de lamentation très ancien qui date de l'époque des sages d'Espagne autrefois .Mais il y a d'autres lamentations plus anciennes, comme celles à propos de la destruction du judaïsme à Grenada .Il y avait un grand sage à la période de l'Espagne ,Rabbi Chmouel Hanagid ,et son fils Rabbi Yossef aussi dirigeait les juifs après lui .Il n'avait rien de moins que son père concernant les qualités ,mis à part une chose : la modestie .C'est ce qu'ils ont écrit) Sefer Hakabala page .(16 Il a grandi dans une maison de luxe ,et c'est pour cela qu'il s'autorisait à donner des conseils au roi, en lui ce qu'il fallait faire ou non .Mais ce roi était un arabe stupide ,et il s'est dit » : ce juif me dira-t-il ce que je dois faire .« !? Un jour ,il y avait une chose que ce Rav avait faite pour le bien du roi ,mais le roi n'a pas compris et il s'est mis dans une grande colère .C'est ainsi que le jour de Chabbat ,le 9 Tevet) 4827 c'est-à-dire il y a environ 950 ans ,(il a été tué avec 1500 familles juives à Grenada .C'est sur cela qu'il y a un chant de lamentation! : « הַיְלָה הַיְלָה ! ». Il y a un autre chant de lamentation aussi du Ibn Ezra sur le décret d'Almudin. Il s'agit d'un décret à l'époque du Rambam en 4906 (en 1146 d'après le compte profane). Des groupes d'arabes se sont proclamés comme voulant unir le nom d'Hashem de la meilleure manière, donc ils

ont obligé les juifs à se convertir à l'islam. Ils ont tué énormément de juifs. Le Ibn Ezra a écrit un chant de lamentation sur ça : « אה ! רַע יַד עַל סְפָרָד ». « עד אֲנָה, יוֹנְתַח בְּמִצְדָּה, תָּזַע פָּח הַמִּזְקָשׁ, עֲבֵיה וְמִרְדָּה, וְבָלְבָד, יוֹשַׁבְתָּ גְּלֻמָּדָה, צָעַקְתָּ אֲבִי ». Il y a un chant de lamentation sur la première expulsion d'Espagne en 5151 (1391 selon le compte profane). L'auteur était un homme très honorable – Don Yéhouda Yahia. On le lit le jour de Ticha Béav : « מָר-לִי מָאֵד הַזָּהָה וְיִשְׂרָאֵל, דָעָה ». Lorsque le Rav Ovadia le lisait, il pleurait à chaudes larmes. Chaque vers commence par les mots « חִסְרָה », « חִסְרָה ». Il nous manque le respect de la Torah, il nous manque des officiants, il nous manque la pudeur. Chaque mot est ardent comme le feu. Le Rav pleurait des larmes qui coulaient comme de l'eau, et la communauté priait avec lui pour montrer comment ce chant de lamentation émouvait le Rav.

Mais au-dessus de tout, il y a le chant de lamentation de Rabbi Yéhouda HaLévy : « צִוֵּן ». « הַלָּא תְשַׁאֲלֵי לְשִׁלּוּם אֲסִירֵךְ ». Les séfarades n'ont pas l'habitude de le dire, mais nous à la Yéchiva nous l'avons instauré. Les ashkénazes le disent. Non seulement ils le lisent, mais ils ont fait plusieurs autres chants de lamentation avec les mêmes rimes et le même rythme.

Maharam de Rottenberg a écrit : « שָׁאַלְיִ שְׂרוֹפָה נְשִׁלּוּם אֶבְּלָק » - « mon chagrin est brûlé dans le feu pour la paix de tes endeuillés.« Pourquoi a dit » brûlé par le feu ? « Car à son époque ,le mauvais gouvernement en ashkénaze avait décrété de prendre tous les livres de Talmud avec les explications et de les brûler .Comment malgré tout ça ,la Torah existe jusqu'aujourd'hui ? Seulement par miracle ! De manière naturelle ,cela aurait fait longtemps que nous aurions cessé d'exister, que le peuple d'Israël aurait cessé ,que la Torah aurait cessé ,que le Chabbat aurait cessé ,que Pessah aurait cessé ,que les fêtes auraient cessé .Mais Hashem a dit » : car la bouche de sa postérité ne l'oubliera point«)Dévarim.(31,21

Le chant de lamentation « צִוֵּן הָלָא תְשַׁאֲלֵנִי » a une mélodie simple, et il est convenable de la lire et de goûter comment Rabbi Yéhouda HaLévy ressentait toute la période de l'exile. Cependant, en Espagne ils vivaient relativement bien, mais il contemplait le passé du peuple d'Israël qui est unique en son genre. « מִי יַעֲשֶׂה לִי בְּנָפִים וְאֶרְחִיק נֶדֶד, אֲנִיד לְבָתָרִי לְבָבִי » : l'auteur dit qu'il aimerait avoir des ailes pour partir en Israël ,qu'il aimerait découper son cœur pour pouvoir en mettre une partie dans toutes les villes d'Israël. « אֶפְלָל לְאַפִּי עַלִּי אֶרְצָה, וְאֶרְצָה אֶבְּכִיר מָדָד, וְאֶחָזָקָן » : l'auteur dit qu'il aimerait avoir des ailes pour partir en Israël ,qu'il aimerait découper son cœur pour pouvoir en mettre une partie dans toutes les villes d'Israël. « אֶפְלָל לְאַפִּי עַלִּי אֶרְצָה, וְאֶרְצָה אֶבְּכִיר מָדָד, וְאֶחָזָקָן » - « je tomberai face contre ta terre ,j'affectionnerai beaucoup tes pierres et je chérirai ta poussière .« En parlant d'Israël, l'auteur utilise toujours des références qui sont dans les versets du Tanakh.

Sur cela ,les autres peuples ont écrit que la langue hébreu a ouvert ses portes à son cœur. Elle lui a donné tous les trésors du moins qu'il écrive de telles mots .Il écrit : « חַי נְשֻׁמָּות אֲיוֹרָה עַפְרִיק נְהָרִיא ». Il décrit combien il y a de la vie dans l'air de la ville d'Israël ,mais ce n'est pas seulement de la vie matérielle nécessaire au corps, il s'agit de la vie pour l'âme .En Israël ,les prophètes ont mérité la prophétie ,en Israël, il y avait les Tanaïm ,les Amoraïm et même

des grands sages .Jusqu'aujourd'hui ,tous les grands sages sortent d'Israël .Il y a soixante-dix ans ,une grande partie des rabbins est partie en Amérique ,et une petite partie est venue en Israël .Les rabbins d'Amérique écrivaient aux rabbins d'Israël » : nous sommes les décisionnaires ,vous êtes captifs sous la domination de gens qui ne respectent pas vraiment la Torah et les miswotes ,alors que nous sommes libres .« Avec le temps ,la situation s'est renversée et ce sont les sages du pays d'Israël qui sont en première place. Cela est d'actualité jusqu'à maintenant grâce à Rav Ovadia ,à Rav Eliachiv ,à Rav Wozner et à d'autres rabbins .Dans ce chant de lamentation ,Rabbi Yéhouda HaLévy décrit l'odeur de l'air d'Israël et le goût des eaux des fleuves d'Israël comme s'il y avait été ,alors qu'il n'y a jamais été .Mais il laisse seulement parler son imagination ,comme tous les artistes et chanteurs.

« יְגַעַם לְנַפְשִׁי הַלְּךָ עַרְמָה וִיחַף, עַלִּי, חִרְבֹּתָ שְׁמָמָה » L'auteur dit qu'il vaut mieux pour lui de marcher nu et pieds nus à cause de la destruction du Beth Hamikdach. En Espagne il vivait comme un roi ,il était médecin et conseiller du roi ,mais il préfère tout abandonner pour aller en Israël .A la fin, il dit : « אֵיךְ יַעֲרֵב לִי אֶבְלָל וְשִׁתּוֹת בְּעֵת אַחֲהָה, פִּי יִסְתְּבוּנָה אֶת פְּרִירָה : ». Il dit que les autres nations sont des chiens. Ce n'est pas seulement une insulte pour les traiter de chiens, ils sont cruels. Quelqu'un peut comprendre la cruauté qu'ils ont fait autrefois durant les croisades ?! Le pape a dit que chacun devait aller reprendre le « saint tombeau » de leur homme de la main des musulmans. Les musulmans se trouvaient alors en Israël. Alors ils sont allés faire les premières croisades, les deuxièmes croisades, et les troisièmes croisades. Les premières avaient lieu durant la vie de Rachi en 4856 (c'est en 1096 selon le compte profane). Ils ont dit qu'il s'agissait d'un voyage sacré, comme on dirait le Jihad des chrétiens, et que tous les crédits qu'ils devaient aux juifs et aux autres peuples seraient effacées. En chemin, ils se

sont dit que tant qu'à combattre les arabes, ils devaient au passage tuer ceux qui ont crucifié leur homme. Ils sont tombés sur les juifs et on détruit mille assemblées à ashkénaze et en France. C'est sur cela que Rachi a écrit un chant de lamentation : « תנות צרות לא נובל » ; car on ne peut pas compter combien de souffrances notre peuple a enduré.

Les derniers mots de Rabbi Yéhouda HaLévy sont des mots de consolation. Nous les lisons le jour de Ticha Béav après avoir terminé toutes les lamentations, il est permis de dire quelques mots de réconfort. Il dit « אֲשֶׁר מִתְפַּחַד וַיָּגַע »

- Heureux soit celui qui a de la patience, il verra comment la lumière du peuple d'Israël montera, comment le pays est construit, comment Jérusalem est le joyau de toutes les villes du monde, la plus belle ville du monde ; et comment le peuple juif est le peuple élu. Les gens s'étonnent d'entendre ça, mais c'est la vérité, le peuple d'Israël est celui qui a été choisi parmi toutes les nations. Nous n'avons jamais tué des innocents. Même après tout ce que nous ont fait les allemands durant la Shoah, nous sommes restés les poursuivis et non les poursuivants. Nous avons donné notre aide à de nombreux pays qui se sont relancés.

Dans le peuple d'Israël, il n'y a pas comme actuellement en Europe des terroristes et Daesh.

Messieurs! Le soir de Ticha Béav, nous disons le Tikoun Hatsot, mais seulement le Tikoun Rahel, chose qui ne se produit jamais durant l'année. Normalement on lit soit le Tikoun Rahel et Léa, ou soit le Tikoun Léa seulement comme à Roch Hodesh, Hanoucca etc... Ou alors on ne lit rien du tout comme à Chabbat et Yom Tov. Ticha Béav est différent de tous. Celui qui se lève au milieu de la nuit, devra s'asseoir par terre et lire le Tikoun Rahel jusqu'à l'aube. Par ce mérite, « tout celui qui s'endeuillera sur Jérusalem méritera de voir sa joie » (Taanit 30b). Très rapidement Amen Wéamen.

À PRÉSENT ÉCRIVEZ POUR VOUS CE CANTIQUE,

Les institutions « Hokhmat Ra'hamim » lancent l'opération de l'écriture d'un Sepher Torah à la mémoire de notre maître et rabbin le juste, faiseur de miracles,

Rabbi Benyamin Cohen zatsal,
qui a par ses bénédictions sauvé de nombreuses personnes.

Le Sepher Torah sera introduit, avec l'aide de D., dans la grande école talmudique ouverte à sa mémoire :
Lé-Binyamin Amar.

Il est possible de se joindre à l'écriture de ce Sepher Torah à raison de 2400 € la section hebdomadaire.

Vous pouvez acheter une colonne pour 620 €.

Que le mérite du juste vous protège, pour la pleine guérison, pour gagner correctement votre vie, ou pour toute bénédiction amen.

Pour plus de renseignements, appelez:

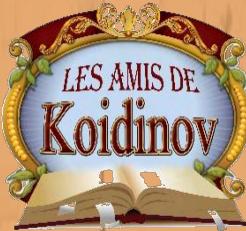
Rabbi Hananel Cohen: 00972537270377

Pinhas Houri- 0667057191 David Diai- 0666755252

Khmis Perez- 0609133459



Les empressés sont
les premiers pour les bonnes actions.



Parachat Vaet'hanane – Na'hamou

Par l'Admour de Koidinov chlita

נָחַמוּ נָחַמוּ עַמִּי יְאַמֵּר אֱלֹהִיכֶם. (ישעיהו מ א)

"Consolez, consolez mon peuple, dit votre D".

Après Ticha BéAv, nous commençons les haftarot de consolation, et cela pendant sept shabbats, la première s'appelant : "Na'hamou, Na'hamou Ami" ou "Consolez, consolez mon peuple", que nous allons lire cette semaine.

Il nous faut expliquer en quoi consiste la consolation, alors que nous sommes toujours en exil, et que le Machia'h n'est toujours pas venu.

Au temps du Beth Hamikdach, le cœur des Béné Israël dirigeait toutes ses aspirations vers Hachem, pratiquait la Torah et les mitzvot dans la joie et l'amour. Cependant, depuis sa destruction, et le départ en exil, les Béné Israël ont perdu cette aspiration, ou pour être plus exact, l'ont plutôt détourné d'Hachem pour la placer dans les plaisirs de ce monde.

Cependant, un juif peut encore ressentir son Créateur, car même dans les ténèbres de l'exil, chacun possède au plus profond de son cœur une volonté et un désir de s'attacher à Hachem, et en réveillant ce désir, il peut mériter de recevoir des Cieux l'amour et la joie dans la Torah et les mitzvot.

Ce point d'attachement caché constitue l'essentiel de la consolation après Ticha Bé Av, comme il est écrit, "*Consolez, consolez mon peuple, dit votre D. Parlez au cœur de Jérusalem etc...*", c'est-à-dire qu'en éveillant cette volonté du plus profond du cœur, il mérite même en exil d'éveiller l'amour d'Hachem, comme le midrach explique que "*consolez, consolez mon peuple*" est une double consolation, c'est-à-dire que **chaque juif peut mériter en exil cette double consolation**, que ce soit de ressentir l'amour et la joie dans le service divin, et aussi de ne pas se laisser séduire par le mauvais penchant de se délecter des plaisirs de ce monde.

Et cela nous concerne davantage, nous tous qui sommes attachés à l'Admour chlita qui vit maintenant une période de joie intense, pour lui et tous ses proches, au sujet du mariage de sa remarquable fille avec un jeune homme tout aussi remarquable, petit-fils de l'Admour de KARLINE et de DZIKOV chlita, mariage qui aura lieu dimanche, avec l'aide de Dieu, porteur de bonnes nouvelles.

Lorsque le Tsadik éprouve une joie, cela amène dans le monde un amour et un élan pour servir Hachem, en particulier à tous ceux qui sont attachés au Tsadik, et tous ceux qui l'ont aidé. Entrainés par cet enthousiasme, nous mériteraisons, tous et rapidement, si Dieu veut, la joie éternelle par la venue de notre juste Machia'h.

Pour aider, cliquez sur :

<https://www.allodons.fr/les-amis-de-koidinov>

VAÉT'HANANE

L'étude de cette semaine est dédiée pour La guérison rapide et complète de tous ceux qui pensent que l'on peut appliquer des lois et décrets contre la Torah et ses étudiants en Erets Israël.

www.OVDHM.com - dafchabat@gmail.com

Recevez la "Daf de Chabat"

054 976 54 17



Réflexion sur la Paracha

Rav Mordékhai Bismuth

Pourquoi les grandes vacances ont-elles lieu en cette période entre les mois d'Av et d'Elloul ? Elles auraient pu tomber à Hanouka ou à Pessa'h...

Il est écrit : « **Banim atem lachem/vous êtes des fils pour Dieu** » (Dévarim 14:1). Essayons de comprendre cette notion de « banim ». Que signifie être les enfants de Hakadoch Baroukh Hou ?

La Guémara (Baba Batra 10a) nous donne quelques précisions à ce sujet :

« vous êtes appelés fils et vous êtes appelés serviteurs ; lorsque vous faites la volonté de Dieu, vous êtes appelés des fils, mais lorsque vous ne faites pas la volonté de Dieu, vous êtes appelés des serviteurs. » fin des paroles de la Guémara.

Dans un premier temps, il faudrait essayer de comprendre cet enseignement de la Guémara. A première vue, cela ne semble pas très logique.

En effet, que je fasse Sa Volonté ou pas, cela change-t-il quelque chose si je suis son fils ? Et dans le sens inverse, pourquoi serais-je appelé serviteur si je ne fais pas Sa volonté ?!

Il aurait été plus logique d'écrire ces deux informations dans le sens inverse : si tu fais Sa volonté tu es appelé Son serviteur, mais si tu ne fais



pas Sa volonté, tu es appelé Son fils. Car que l'on veuille ou non, un fils reste un fils ; ferait-il les plus grandes sottises, il restera à jamais Son fils, contrairement à un serviteur.

Pour mieux comprendre la Guémara, il faut procéder à une lecture plus attentive du mot « volonté ». Accomplir une volonté, c'est lorsque celle-ci n'a pas été demandée ou imposée par l'autre. Prenons un exemple : imaginez que votre père rentre à la maison après une journée de travail. Vous le voyez fatigué de sa journée. Sans qu'il vous le demande, vous devinez qu'un bon café ou un grand verre d'eau fraîche lui ferait du bien. En le lui apportant, vous accomplissez sa volonté. Si, par contre, il vous le demande, cela devient obligatoire. Ce n'est plus une « volonté », mais une obligation découlant des lois de Kiboud Av [respect du père].

Agissons ainsi avec notre Père, Hakadoch Baroukh Hou. Soyons comme des fils qui font **Sa volonté et pas comme des fonctionnaires** qui font le strict minimum (ce qui, pour certains et dans certaines situations, sera tout de même très bien ; chacun doit savoir où il se situe). **Suite p2**



Autour de la table de Chabat

Rav David Gold

Au début de la paracha est mentionné que Moché Rabénou a prié afin d'entrer en Erets Israël. Nous sommes la dernière année de la traversée du désert. La Guemara dans Sota 14 explique que l'intention de Moché n'était pas de voir les beaux paysages du littoral, mais uniquement de pratiquer la Tora et les Mitsvot propres à la terre Sainte. Par exemple les prélèvements : Teroumoth et Maasséroth, ou les lois de la Chemita (7^e année).

Les commentateurs, les Ba'alé Tossafoth, enseignent un intéressant 'Hidouch (nouveauté). Moché a fait 515 prières pour entrer en Erets, car la valeur numérique de VaHéThHaNaN c'est 515 ! La Guemara dans Berakhoth enseigne : « Au nom de rav 'Hanina, si un homme prie et cependant il n'a pas été écouté par Hachem, qu'il revienne et reprie »! Comme le Psalme le dit : « Espère en Hachem, renforce ton cœur et espère (à nouveau) en Hachem ! » C'est-à-dire qu'un homme ne doit jamais désespérer du fait qu'il n'a pas été écouté une première fois ! Et c'est certainement pour cela qu'on a l'habitude de réciter ce passage après la prière du matin pour nous signaler que même si on a déjà fini sa Tefila il faut continuer à demander ! Seulement on pourra se poser la question, est-ce que Hachem a tant besoin de nos nombreuses prières ? Or, D' écoute chaque prière et n'a aucune difficulté à l'exhausser ! Plusieurs raisons seront proposées.

Le 'Ein Yacov enseigne un 'Hidouch, c'est que peut-être au moment de notre Tefila il y avait un moment de colère dans les Cieux ! Donc la prière a dû être bloquée.



Autre manière de répondre, afin que notre prière soit acceptée, quelques fois, il faut une raison quelconque. Parfois l'homme n'a pas de mérite particulier afin que sa demande soit agréée ! Donc le fait de recommencer, c'est montrer qu'on est conscient que la clef de notre problème est dans les mains du Tout Puissant ! C'est dire en quelque sorte parler à D' : « Je sais que tout provient de Toi ! Donc aide-moi par le mérite de la confiance que je place en Toi et en nul autre ! » Multiplier notre prière : marque une confiance !

Le Méiri (Yoma 29) dit : « Un homme doit toujours faire attention de bien prier et même s'il voit qu'il n'a pas été exaucé : il ne doit pas désespérer ! Car en multipliant la Tefila, il trouvera la solution ! Et un homme ne doit pas considérer qu'il importune Hachem par le fait de multiplier ses prières ! Le Midrach enseigne que les Tsadikim ressemblent aux boucs. En grandissant, les cornes de cet animal développent des sortes d'anneaux. De la même manière au fil du temps, la prière des tsadikim s'affine et elle sera écouteée ! »

Une autre manière de comprendre ce phénomène c'est à l'image du père avec son fils. Lorsque le bon fils demande au père un cadeau, ce n'est pas sûr que du premier coup le père accepte la demande, à moins qu'il se soit particulièrement bien distingué dans une matière en classe. Mais si le fils demande et redemande sans arrêt, alors d'une manière naturelle le père ne restera pas indifférent aux doléances du fils ! Car finalement un père est particulièrement content lorsque sa progéniture se tourne vers lui pour lui demander son aide ! Donc lorsque l'on prie et que l'on reconduit notre demande on montre en cela une proximité avec Lui ! C'est ce qu'il attend de nous !

Rav David Gold ☎ 00 972.55.677.87



Au puits de la Paracha

Hagaon Harav Elimélekh Biderman

« Tu aimeras Hachem ton D. de tout ton cœur et de toute ton âme » (Devarim 6,5)

Nos Sages (Brakhot 54a) ont commenté ce verset de notre Paracha en disant : un juif doit aimer Hachem « de toute ton cœur », "même s'il te prend ton cœur", (même au prix de sa vie n.d.t.). Dès lors, explique le 'Hidouché Harim, on est en droit de commenter sur le même principe « de tout ton cœur », "même s'il te prend ton cœur". Il arrive, en effet, parfois qu'un homme "n'a pas le cœur" au Service d'Hachem. Néanmoins, il se ressaisira même en de telles circonstances et se sacrifiera afin de servir le Créateur du mieux qu'il le peut dans cette situation.

Un juif se rendit un jour, chez le Beth Israël et lui confia sa peine : il ne parvenait pas à prier facilement ni avec tout l'émotion qu'il désirait. En bref, le cœur n'y était pas ! Le Rabbi lui répondit : "Consulte le Choul'hah Aroukh à propos des lois concernant la prière, tu n'y trouveras pas un seul endroit où une loi pareille est mentionnée, stipulant que l'on doit éprouver du goût à prier et de l'émotion durant sa prière. Tu n'y trouveras pas non plus que l'on ne peut prier que si le cœur est au beau fixe. Tu n'y trouveras que des choses très simples : qu'il faut prier trois fois par jour, s'efforcer de comprendre les mots et penser à ce que l'on dit, et pas plus !" Rabbi Moché Mordekhaï de Lelov rapporte une idée semblable au nom du "Voyant" de Lublin. La Guemara (rapportée précédemment) enseigne : « De toute ton cœur », même s'il te prend ton cœur, « de tout ton pouvoir », dans toutes les situations (dans le bien comme dans le mal n.d.t.).

A priori, une question se pose : après avoir déjà dit que l'on doit aimer

DANS TOUTES LES SITUATIONS

Hachem de toute son âme, à savoir même au prix de sa vie, pourquoi est-il nécessaire de préciser en outre de l'aimer dans toutes les situations bonnes ou mauvaises ?

En fait, répond-il, l'injonction d'aimer D. "dans toutes les situations", concerne les états spirituels d'une personne, et vient nous enseigner que même si elle ne prie pas ou n'étudie pas aussi bien qu'elle le désirerait, elle ne doit pas pour autant relâcher ses efforts et se décourager, mais au contraire, elle s'efforcera de servir Hachem du mieux qu'elle le peut. En agissant ainsi elle peut être certaine que le Très-Haut couronnera ses efforts et qu'elle parviendra finalement à ressentir Sa proximité. Quoi qu'il en soit, un juif doit toujours se souvenir que le Saint-Béni-Soit-Il attend et espère en permanence qu'il se rapproche de Lui et qu'il se renforce dans son amour pour Lui. C'est ce que le Or Ha'haïm enseigne à propos du verset « Tu aimeras Hachem ton D. (...) » : "(Par ce verset), on désire en outre éveiller le cœur du juif à l'amour pour Hachem, suivant les paroles de nos Sages (Midrach Cho'had

Tov 22, 19) : "(que signifie) le verset « Il réside au sein des louanges d'Israël» (Téhilim 22,4) ? Qu'Hachem n'a choisi parmi toutes les louanges que celle dans laquelle on le loue en disant devant Lui : « Béni soit Hachem le D. d'Israël ». Il siège alors sur le Trône du monde ". Et c'est cela que vient signifier (le verset) « Et tu aimeras Hachem » : Hachem a choisi d'être exclusivement « Ton D. ». Lorsque l'homme éveille son cœur à de telles pensées, son âme se détachera littéralement de lui pour s'élever dans un sublime sentiment d'amour pour le Très-Haut Majestueux et Splendide.

Rav Elimélekh Biderman



Diffusez la Torah ! Prenez part à l'édition de ce feuillet



Réflexion sur la Paracha

Rav Mordékaï Bismuth

Pour revenir à la question posée initialement : « pourquoi les grandes vacances tombent-elles en cette période ? », essayons de définir les « grandes vacances ». C'est une longue période où les enfants n'ont plus école. Se trouvant à la maison du matin jusqu'au soir, ils sont en mode « demandeur » : j'ai faim, fais-moi ci, achète-moi ça, je veux ça... Ils font des bêtises, se chamaillent, se salissent... Donc, en fonction de chaque situation, les parents doivent menacer, intervenir, sévir... Mais parfois, souvent même, on craque. Comme ce sont nos enfants, nous les connaissons bien ; nous savons qu'il y a parmi eux l'enfant calme, l'agité, le sensible, le lent, le malin... Chacun ne peut pas répondre aux mêmes exigences. Mais c'est surtout une période exceptionnelle de proximité entre les membres de la famille qui, pendant plusieurs semaines, vivent ensemble constamment.

Alors on essaie d'en profiter : on évite les punitions, on multiplie l'écoute et les récompenses, même si parfois...

Nous sommes à la veille du mois d'Elloul, la période des séli'hot. Nous allons demander à notre Père, Avinou Malkéou, de nous pardonner, d'accepter notre Téchouva et nos Téfilot, de nous inscrire dans le livre de la vie, de la santé, de la parnassa.... A plusieurs reprises, nous invoquons Hakadouch Baroukh Hou en tant que père. Mais pour appeler un père, encore faut-il être un fils...

Pendant les « grandes vacances », juste avant Elloul, les Séli'hot et Roch Hachana, nous allons demander d'être jugés comme des banim, des fils,

AV, LE MOIS DU PÈRE...(suite)

et non pas comme des avadim, des serviteurs, car la bienveillance d'un père envers son fils est incomparable.

Les « grandes vacances » sont une période privilégiée pour nous faire prendre conscience des jours exceptionnels qui s'annoncent. En cette période, nous allons jouer le rôle du père plus que jamais, afin de mieux s'imprégner cette notion de « Rah'em av âl banim – la pitié du père envers ses enfants ». Forts d'avoir intégré cette notion, notre travail du mois d'Elloul sera de jouer le rôle de l'enfant envers Hakadouch Baroukh Hou.

Puisque durant la période des « grandes vacances », nous avons ressenti ce qui est désagréable à un père, nous pourrons aborder Elloul comme des enfants exemplaires, en essayant de parfaire notre comportement avec notre Père.

Si nous sommes Ses fils, Hachem connaît nos capacités et sait que nous ne pouvons pas tous répondre aux mêmes exigences. Toutefois, Il verra les efforts que nous avons investis pour améliorer notre comportement et notre relation avec Lui.

Profitons de cette période de proximité et de miséricorde avec notre Père, pour investir le maximum d'efforts et arriver méritants au jour du jugement.

Rav Mordékaï Bismuth 00.972 (0)54.841.88.36
mb0548418836@gmail.com

L'étude de cette semaine est dédiée pour:

Vous désirez participer à l'édition et la diffusion de "La daf de Chabat" veuillez prendre contact dafchabat@gmail.com

Pour l'élevation de l'âme de Denise Dina CHCIEH bat Elise



Pour l'élevation de l'âme de Albert Abraham CHCIEH ben Julie



La réussite spirituelle et matérielle de Raphaël ben Sim'ha Joëlle Esther bat Denise Dina

La réussite spirituelle et matérielle de Patrick Nissim ben Sarah Martine Maya bat Gaby Camouna

MERCI HACHEM pour tous ces Nissim et Niflaot que Tu réalisés chaque jour envers Ton

La guérison complète et rapide de Samuel ben Stéphanie Perla Fortunée parmi les malades de peuple d'Israël



Savez-vous pourquoi?

QUE SYMBOLISE TOU BÉAV?

Six événements heureux eurent lieu à Tou Béav, soit le 15 Av, le transformant ainsi en un jour festif du calendrier juif. La Michna dans le traité Taanit nous apprend : "Aucun jour ne fut plus festif pour Israël que le 15 Av et le jour de Kippour". Que symbolise Tou Béav, le 15ème jour du mois hébraïque d'Av ? En quoi est-il comparable à Yom Kippour ?

Nos Sages expliquent que Yom Kippour symbolise le pardon de Dieu relatif au péché du Veau d'Or commis par Israël dans le désert, car c'est en ce même jour que Dieu accepta finalement la plaidoirie de Moïse en faveur du pardon des Nations, et toujours en ce jour que Moïse descendit du Mont Sinaï avec les deuxièmes tables de la Loi (les premières ayant été brisées en voyant Israël s'adonner au culte du Veau d'Or).

De la même manière que Yom Kippour symbolise l'expiation du péché du Veau d'Or, Tou Béav marque l'expiation de la faute des Explorateurs, dont dix d'entre eux firent un rapport tellement négatif sur la Terre de Canaan qu'ils réussirent à faire paniquer le peuple d'Israël tout entier qui devait y pénétrer. Suite à ces rapports alarmistes et crus par le peuple, Dieu décréta que le peuple d'Israël errerait encore 40 ans dans le désert, et qu'aucune personne âgée de 20 ans et plus à l'époque de ces dires n'entrerait vivante en Terre promise. Pendant ces quarante années d'errance supplémentaires, les personnes qui atteignaient leurs 60 ans décédaient le jour de Ticha Béav, soit 15 000 âmes chaque Ticha Béav. Cette fatalité prit fin un jour de Tou Béav.

Six événements heureux eurent lieu un jour de Tou Béav.

Premier événement : Comme dit ci-dessus, la fatalité qui poursuivit les Juifs dans le désert pendant quarante ans prit fin un 15 Av. **Cette année-là, les dernières 15 000 personnes s'apprirent à mourir. Mais Dieu dans Sa grande miséricorde décida de les épargner, jugeant qu'ils avaient traversé suffisamment de difficultés jusque là.** Ne le sachant pas, ces Juifs se préparèrent à mourir à l'approche du 9 Av. Mais rien ne se passa. Ils pensèrent d'abord à une erreur de calendrier de leur part, et attendirent donc le lendemain, puis le jour suivant...

Finalement, le 15 Av arriva, et avec lui la pleine lune qui prouva à tous que le jour fatigique était bel et bien passé... et qu'ils étaient toujours vivants ! Il était désormais clairement établi que Dieu avait abrogé son décret, et qu'il avait donc pardonné le péché des Explorateurs.

C'est ce que voulurent dire nos Sages quand ils déclarèrent : "Aucun jour ne fut plus festif pour Israël que le 15 Av et le jour de Kippour", car il n'y a pas de joie plus grande que celle de voir ses fautes pardonnées. En l'occurrence, le péché du Veau d'Or fut absous un jour de Yom Kippour, et celui des Explorateurs un jour de Tou Béav. Dans le Livre des Juges, Tou Béav est assimilé à un jour de fête (Juges 21:19).

Deuxième et troisième événements : Suite à la jurisprudence des filles de Célophad (cf Nombres chapitre 36), les filles qui avaient hérité de leur père alors que celui-ci ne laisse pas de fils n'avaient pas le droit d'épouser un homme issu d'une autre tribu que la leur, ceci pour éviter que la terre ne passe d'une tribu à une autre. Quelques générations plus tard, après l'épisode de la concubine de Ghîbea (cf Juges, chapitre 19-21), les enfants d'Israël voulurent interdire à leurs filles d'épouser un homme issu de la tribu de Benjamin. Cette décision radicale menaçait tout simplement la tribu de Benjamin d'extinction.

Or chacune de ces prohibitions furent levées à Tou Béav. Le peuple comprit que s'il maintenait sa sanction contre Benjamin, l'une des 12 tribus ne risquait rien moins que de disparaître. Le peuple s'en défit en arguant que cette interdiction ne concernait que la génération qui l'avait votée, et pas les générations à venir. Idem pour les hérétiques qui étaient limitées à leur propre tribu pour leurs choix matrimoniaux : cette limite fut appliquée par la génération contemporaine de Josué, celle qui a conquis et divisé la Terre de Canaan, mais tomba en désuétude pour les générations suivantes. **Pouvait donc apparaître le phénomène de fusion des tribus, qui était une raison de réjouissance en soi.** Le Livre des Juges parle même de "festival aux yeux de Dieu". Le traité Taanit indique qu'au cours des générations, le jour de Tou Béav a été spécialement choisi pour fixer des fiançailles, symbole d'émergence de nouvelles familles juives.

Quatrième événement : Après que le roi Jéroboam ait divisé le royaume d'Israël en emportant dix tribus du royaume de Judée, il posta des gardes le long des routes menant à Jérusalem, pour dissuader les gens de monter à la Ville sainte pour les Fêtes de pèlerinage, car il craignait que de tels rassemblements populaires n'affaiblissent son autorité. En guise de "substituts", il érigea deux lieux de culte, à Dan et à Beth-El, qui s'avérèrent de véritables suppôts d'idolâtrie. De fait, la division entre les deux royaumes prit valeur de fait accompli, et perdura pendant des générations. **Le dernier roi du royaume d'Israël, Osée fils de Ela, voulut réparer ce désastre, et retira tous les gardes des routes menant à Jérusalem. Il permit ainsi à nouveau au peuple d'effectuer ses précieux pèlerinages. Cela se produisit un jour de Tou Béav.**

Cinquième événement : Au début de la période du Second Temple, la Terre d'Israël était à ce point aride que le bois nécessaire aux sacrifices et à la flamme éternelle qui devait brûler sur l'Autel était quasiment impossible à trouver. Aussi chaque année, un groupe de volontaires courageux partait au loin pour ramener du bois, malgré le fait que ce voyage était extrêmement dangereux.

Il faut préciser ici que tout bois n'était pas forcément employable pour ces buts sacrés. Ainsi le bois vêreux n'était-il pas éligible au service du Temple. Le froid et l'humidité étant les conditions idéales au développement des vers dans le bois, il était indispensable de rassembler le bois nécessaire à la saison estivale suivant bien avant l'arrivée des premiers frimas de l'hiver.

Le dernier jour de l'année où l'on achetait encore du bois avant de le stocker était le 15 Av, et il donnait lieu à des scènes de joie chaque année lorsqu'on constatait que le quota de bois nécessaire avait été atteint.

Sixième événement : Durant la révolte de Bar Kokhba, les Romains interdirent que les corps de leurs ennemis dans la bataille de Bétar soient ensevelis. Très longtemps après la bataille, ils donnèrent enfin la permission d'inhumer ces malheureux. Cette autorisation fut proclamée un jour de Tou Béav, et permit de découvrir un double miracle : tout d'abord la finale "générosité" des ennemis implacables du peuple juif, mais surtout le fait que les corps des combattants juifs, laissés à l'abandon à ciel ouvert pendant si longtemps, ne s'étaient pas décomposés.

En signe de gratitude pour ce double miracle, il fut ajouté une quatrième bénédiction au Birkat Hamazone, laquelle remercie Dieu "Qui est bon et Qui prodigue le Bien" : "Qui est bon" pour saluer la conservation miraculeuse des corps de Bétar, et "Qui prodigue le Bien" pour célébrer l'autorisation inattendue d'ensevelissement des dépourvus.

De nos jours, nous marquons Tou Béav comme une fête mineure, en cela que nous ne récisons pas les Tahanounim (NDT : prières demandant le pardon de nos fautes) ce jour-là, et que nous ne disons pas d'éloge funèbre. Dans la même idée, un couple qui se marie un jour de Tou Béav est exempté de la coutume couramment suivie de jeûner la journée précédant la bénédiction nuptiale.

Tou Béav précède de peu le mois d'Elloul, lequel nous offre la possibilité de nous préparer spirituellement aux Jours redoutables des fêtes de Tichri. Les jours raccourcissent, les nuits deviennent au contraire plus longues. La météo elle-même invite à une pause intérieure : le fermier a traversé les tribulations de la récolte, son rythme de travail a considérablement ralenti. Même les conditions physiques se prêtent à la réflexion ; il serait presque impossible de s'asseoir et de méditer sous la chaleur accablante de l'été, mais maintenant que les journées et les nuits sont plus fraîches, l'introspection s'en retrouve facilitée.

Dans le passé, il était de coutume de se saluer le jour de Tou Béav par l'expression "Kétiva vekhatima tova" ("Que votre nom soit inscrit et scellé pour le Bien"), c'est-à-dire la même bénédiction que celle que nous utilisons de nos jours à Roch Hachana. Les férus de Guématria (calcul de la valeur numérique des lettres en Hébreu) pourront constater que la valeur numérique de cette phrase de salut totalise le nombre 928... qui est aussi la valeur numérique des mots "quinzième de Av".



**« J'ai imploré Hachem à ce moment en disant »**

Le terme « en disant » signifie que le message doit être transmis à quelqu'un d'autre, généralement au peuple juif. Quel est ce message ? Même si une personne est dans une situation difficile, elle doit toujours prier à Hachem dans la joie, comme si elle n'avait aucune souffrance ni douleur. En effet, bien que Moché était dans une situation remplie de souffrances de ne pas pouvoir entrer en Israël, il a néanmoins prié dans la joie. Le terme (לֹא מִנְגַּד sans amertume – lo disant) peut être lu : נָא מִגְּדָא sans amertume – lo mar). (Ben Ich Hai Od Yossef Hai)

« Honore ton père et ta mère comme te l'a prescrit l'Eternel. » (Dévarim 5, 15)

Rachi commente : où l'Eternel nous a prescrit cette mitsva ? A Mara. Mais pourquoi le verset insiste-t-il sur le fait que cette mitsva a été donnée par Dieu ? Le Ktav Sofer explique que certains considèrent la mitsva d'honorer ses parents comme l'expression de notre reconnaissance pour tous leurs bienfaits à notre égard lors de notre jeunesse où ils nous ont éduqués, nourris, puis mariés. C'est pourquoi le texte précise ici que, contrairement à ce qu'on pourrait penser, elle doit être observée uniquement parce que Dieu nous l'a ordonnée à Mara. Or, en ce lieu du désert, les enfants d'Israël recevaient la manne du ciel, tandis que leurs vêtements grandissaient avec eux et étaient lavés par la nuée protectrice. Et pourtant, ils reçurent l'ordre de révéler leurs parents. D'où nous déduisons que cette mitsva doit être respectée à toute époque et en toute circonstance, pour le seul fait que l'Eternel nous l'a prescrite.

« Tu aimeras l'Eternel, ton Dieu, de tout ton cœur, de toute ton âme et de tout ton pouvoir. » (6, 5)

Le Or Ha'haim demande comment on peut contraindre quelqu'un à aimer quelque chose, alors que l'amour est un sentiment spontané jaillissant du cœur. Quel est donc le sens de l'ordre d'aimer l'Eternel ?

Il explique que le verset suivant celui évoquant cette mitsva nous indique comment parvenir à l'accomplir : « Ces choses que Je t'impose aujourd'hui seront gravées dans ton cœur. » En d'autres termes, nous parviendrons à aimer Dieu en introduisant constamment dans notre cœur des choses éveillant notre amour pour Lui. Par ce biais, notre cœur sera animé d'un profond désir de L'aimer. D'où le sens de l'ordre d'aimer l'Eternel. Il existe donc deux manières de comprendre cette mitsva. Soit en expliquant qu'en réalité, le cœur de tout Juif est rempli d'amour pour le Saint béni soit-il, mais qu'il est enfoui en lui. Il doit donc se travailler pour aspirer à éveiller cet amour et se révéler alors cet esprit saint résidant en lui. Soit en suivant le principe selon



lequel l'Eternel se comporte envers Ses créatures en leur reflétant leur propre conduite, « mesure pour mesure ». Ainsi, lorsqu'un homme aspire à éprouver des sentiments d'amour à Son égard, Il le récompense en introduisant dans son Coeur de tels sentiments.

**L'anecdote de la semaine**

Rav Moché Bénichou

Combien nous devons remercier notre Créateur, que son Nom soit béni pour toujours, de nous avoir transmis Ses préceptes afin de nous rendre meilleur et nous faire hériter d'une récompense éternelle inestimable. Un jour, alors que le Gaon Rabbi Yossef Machach zatsal de Tlemcen parlait devant les fidèles des mitsvot et de leurs récompenses, au sujet desquelles il est dit : "D. voulut donner des mérites à Israël, ainsi il a fait croître la Torah et les mitsvot", certains l'interrogèrent : celui qui désire enrichir son ami ne lui impose pas d'obligations supplémentaires... La parabole suivante répond remarquablement à cette énigme.

Un des riches notables de la capitale s'arrêta dans un village au cours d'un voyage. Il regarda autour de lui, vit la pauvreté du village et de ses habitants et décida de faire un acte généreux en leur faveur. Il aborda le premier passant qui se presenta sur son chemin, lui tendit une pièce d'or et lui dit : "je désire trouver un gîte pour me restaurer et passer la nuit. Je suis prêt à payer cinq dinars d'or pour chaque élément du repas". L'homme répondit : "Je vous prie de bien vouloir patienter ici quelques instants pendant que je pars à la recherche d'un endroit convenable". Il toqua à plusieurs portes mais tous pensèrent que ce n'était qu'une farce, avant d'arriver à une misérable cabane située au bout du village. Le pauvre qui y habitait se dit : même si cela paraît exagéré, il me paiera de toute façon au moins un peu et je n'aurais quand même rien perdu. Il répondit à l'homme : "Ma maison lui est grande ouverte s'il daigne y entrer".

Le pauvre commença à préparer avec ferveur sa maison : il l'aéra et la nettoya de fond en comble. Le riche arriva et tandis qu'il défaisait ses valises, le pauvre partit emprunter de l'argent et des ustensiles. Il acheta de grandes quantités de nourriture et rentra chez lui. Il mit sur la table une nappe brodée blanche en l'honneur du riche, dressa la table à l'aide des ustensiles qu'il avait empruntés et servit le repas. Il s'affaira activement autour de son hôte puis lui céda son lit. Le lendemain matin, il prépara de nouveau un somptueux repas puis l'invité rassembla ses affaires pour partir. Avant le départ, il dit : "Mon séjour ici a été très agréable. A présent,

POURQUOI TANT DE MITSVOT?

présente moi le compte de chaque élément du repas". "L'homme qui est venu me faire la proposition avait donc raison !", pensa le mendiant. Il prépara la liste : du pain et du beurre, des légumes et une omelette, du poisson et un gratin. L'hôte s'exclama : "Ce n'est pas comme cela qu'il faut faire. A la place des légumes, il faut écrire : tomates, concombres, oignons. Pour le gratin, il faut écrire : pommes de terre, farine, poivre et sel. Et ainsi de suite." Le mendiant, bien que surpris, s'exécuta et la liste s'allongea. Le riche la consulta et déclara : "Je suis vraiment étonné car tu te sois trompé dans le compte, tu as omis de nombreux détails !" Le mendiant s'étonna et demanda : "Quels détails ai-je omis, Seigneur ?" Ce dernier répondit :

"La nappe, la fourchette, le couteau, la cuillère, l'assiette, la marmite, la casserole, la poêle, le verre, la tasse, le saladier, la serviette de table et le torchon. Et d'autres choses encore, le lit et le matelas, le drap et le drap-housse, l'oreiller et la couverture. Et en plus, la maison et le chauffage, le charbon et la lampe. Pour chaque détail, tu dois recevoir cinq dinars d'or, comment as-tu pu

oublier de les inscrire ? Si un seul de ces éléments venait à manquer, il ne peut pas y avoir ni de repas ni d'hébergement, ainsi pour chacun il y a un paiement séparé ; et c'est ce qu'il fit. Pour chaque élément de la liste, il paya cinq dinars d'or, transformant le mendiant en riche notable du village..."

Ainsi, "D. voulut donner à Israël beaucoup de mérites c'est pourquoi il fit croître la Torah et les mitsvot". C'est-à-dire qu'il augmenta chaque mitsva afin de récompenser chaque détail de son application, chaque acte et chaque geste. En conséquence, la prière du matin n'est pas récompensée que pour la prière elle-même, mais aussi pour chaque pas pour se rendre à la synagogue, chaque cantique, chaque verset et chaque mot, chaque amen et chaque bénédiction, chaque prosternation, chaque fois que l'on embrasse les Téfilines, les Tsitsit et le Sefer Torah, chaque fois que l'on se lève et que l'on honore un Sage. Nous recevons une récompense pour chaque élément, même si cela paraît incroyable, n'y a-t-il pas de plus grand bonheur que ça ? !

Rav Moché Bénichou





On souhaite au très bon Bahour Yéchiva Daniel Lelti Néro Yaïr, une grande bénédiction à l'occasion de son mariage. Qu'il mérite de fonder une maison dans la Thora et les Mitsvots avec une grande descendance. Une Bra'ha pour ses parents : Gabriel Lelti et son épouse (Villeurbanne).

Prier et prier encore...

Le début de la Paracha mentionne que Moché Rabénou a prié afin d'entrer en Erets Israël. Nous sommes la dernière année de la traversée du désert. La Guémara dans Sotta 14 explique que l'intention de Moché n'était pas de voir les beaux paysages du littoral, mais uniquement de pratiquer la Thora et les Mitsvots propres à la Terre Sainte. Par exemple les prélevements, Troumots et Maassérots, ou les lois de la Chmitta (7^e année).

Les commentateurs, Baalé Tossphot, enseignent un intéressant Hidouch (nouveauté). Moché a fait 515 Prières pour entrer en Erets, car la valeur numérique de VaHéThHaNaN c'est 515 ! La Guémara Béra'hot enseigne, au nom de Rav Hanina, « si un homme prie et pourtant n'a pas été écouté par Hachem, qu'il revienne et recommence ! » Comme le Psaume le dit : « **Espère en Hachem, renforce ton cœur et espère (à nouveau) en Hachem !** » C'est-à-dire qu'un homme ne doit jamais désespérer du fait qu'il n'a pas été écouté une première fois ! Et c'est certainement pour cela qu'on a l'habitude de réciter ce passage après la prière du matin pour nous signaler que même si on a déjà fini sa Téphila il faut continuer à demander ! Seulement on pourra se demander si Hachem a tant besoin de nos nombreuses prières ? Or, Dieu écoute chaque prière et n'a aucune difficulté à l'exhausser ! Plusieurs raisons seront proposées.

L'Ein Yacov enseigne un Hidouch, c'est que peut-être au moment de notre Téphila c'était un moment de colère dans les Cieux ! Donc la prière a dû être bloquée.

Autre manière de répondre, afin que notre prière soit acceptée, il faut parfois une raison quelconque. Parfois l'homme n'a pas de mérite particulier pour que sa demande soit agréée ! Donc le fait de recommencer, c'est montrer qu'on est conscient que la clef de notre problème est dans les mains du Tout Puissant ! C'est dire en quelque sorte à Dieu : « **Je sais que tout provient de Toi ! Donc aide-moi par le mérite de la confiance que je place en Toi et en nul autre !** » Multiplier notre prière, marque notre confiance en Hachem !

Le Méiri (Yoma 29) dit : « Un homme doit toujours faire attention de bien prier et même s'il voit qu'il n'a pas été exaucé. Il ne doit pas désespérer ! Car en multipliant la Téphila, il trouvera la solution ! Et un homme ne doit pas considérer qu'il importune Hachem par le fait de

multiplier ses prières ! Le Midrash enseigne que les Tsadiquims ressemblent aux boucs. En grandissant, les cornes de cet animal des montagnes développent des sortes d'anneaux. De la même manière au fil du temps, la prière des tsadiquims s'affine et elle sera écoutée ! » Une autre manière de comprendre ce phénomène c'est à l'image du père avec son fils. Lorsque le bon fils demande au père un cadeau, ce n'est pas sûr que du premier coup le père acceptera la demande (à moins qu'il se soit particulièrement bien distingué dans une matière en classe). Mais si le fils demande et **Redemande sans arrêt**, alors d'une manière naturelle le père ne restera pas indifférent aux doléances du fils ! Car finalement un père est particulièrement content lorsque sa progéniture **se tourne vers lui pour lui demander son aide** ! Donc lorsque l'on prie et reconduit notre demande on **montre en cela une proximité avec Lui** ! C'est ce qu'il attend de nous !

Par le mérite du Pardon...

Cette semaine je vous présente un très intéressant Sippour véritable (qui s'est déroulé l'année dernière) qui sera une clef pour accéder à la consolation des semaines de deuil du 9 Av. Il s'agit d'un Avreh (**une personne qui se dévoue à l'étude de la Thora pour le bien être de toute la population habitant la Terre Sainte et du monde entier**, même si les nouveaux dirigeants du pays pensent différemment. Et c'est dommage...) s'appelant Yossef qui habite la ville de Beth Shemech. Notre Reb Yossef a pour voisin un instituteur d'une école religieuse se nommant Chlomo. Un jeudi soir, on frappa à la porte de Yossef, c'est Chlomo qui lui demande conseil : "Tu sais, demain vendredi on m'a annoncé l'enterrement de l'oncle de ma femme. Or, **je ne sais pas si je dois me rendre à son enterrement**... Cet homme a provoqué dans ma vie de véritables catastrophes que je ne lui pardonne pas ! Cela fait 4 années que je ne lui adresse plus la parole à cause de tout le mal fait ! Et je viens juste d'apprendre son décès..." Après une pause, il ajoute, "Seulement je réfléchis à nouveau à cette nouvelle situation, et je me demande si cela ne vaut pas mieux que je me rende au cimetière et avant son ensevelissement que je lui Pardonne le mal fait afin qu'il monte propre et saint au Ciel ou bien non, dois-je garder la rancœur pour tout le mal fait ?" Chlomo, son grand ami, connaît les dessous de l'affaire et sait combien l'oncle de sa femme a été responsable, plus

Ne pas jeter, mettre dans la guéniza, ne pas lire pendant la prière et la sortie de la Thora

ou moins directement, de grands déboires dans la vie de famille de Chlomo.

Au point que sa femme est tombée (indirectement) malade et a subi une paralysie partielle de son corps lui rendant difficile ses déplacements et même sa parole ! Que Dieu nous en préserve.

Reb Yossef répond à son ami : " Je ne pourrais jamais te répondre entièrement à ta question car je n'ai pas vécu tes grandes difficultés. Seulement je peux te raconter une histoire dans ma famille. J'ai un proche parent (mon oncle) qui a eu une fille il y a 11 années et depuis il n'a plus eu d'enfants... Il voulait tellement en avoir d'autres qu'il a fait tous les efforts possibles... en vain. Seulement il y a juste deux semaines j'ai été appelé pour participer à la Brit Mila de son fils. Je tiens à te faire partager les tenants de l'histoire. Cela remonte à quelques années en arrière, cet oncle a été contacté par son beau-frère qui lui a proposé d'investir une très forte somme d'argent dans un produit qui devait rapporter de gros dividendes. Or en très peu de temps **tout l'argent investi était parti en fumé** ! Mon oncle était complètement dépité. Rapidement il considéra que son beauf l'avait **roulé ou qu'il avait fait de très lourdes fautes de gestions**... Tandis que ce dernier se défendait en disant qu'il avait tout fait pour éviter la catastrophe et que ce n'était pas sa faute... La situation était très tendue entre les deux hommes et les familles se séparèrent... Avec le temps les deux beaux-frères devinrent des ennemis jurés... Quelques années passèrent et une personne est venue voir mon oncle en lui disant qu'il fallait peut-être pardonner. Il lui dit : "C'est certainement vrai que tu as raison, mais c'est tellement dommage de gâcher la vie d'une famille pour ce motif !". Petit à petit son cœur s'est ouvert, et, maintenant au bout de 10 ans il attend un autre enfant. Or, il sait que la clef de la bénédiction dépend du Chalom/paix. Au début du mois de mars 2019, les deux beaux-frères se réunir pour la première fois depuis de longues années et ils se serrèrent la main en signe de paix, les deux voulurent tourner la page... Quelques mois plus tard (dans l'histoire il n'est pas dit combien) un fils naquit chez mon oncle après 11 années d'attente ! L'émotion était à son comble dans la famille et le garçon fut appelé **CHALOM** car mon oncle avait compris que ce bébé était le fruit direct de l'entente avec son beauf..." Fin de l'histoire racontée par Yossef et les deux voisins se séparèrent le jeudi soir au pas de la porte.

Vendredi passe, les sirènes sonnent l'entrée du Shabbat et la paix du Shabbat s'installe dans les quartiers de Beth Shemech. Vendredi soir, durant le repas du Shabbat on frappe à la porte de Yossef. Ce dernier ouvre la porte et voit à nouveau son voisin Chlomo. Il lui dit : " Je n'ai pas de mots pour te remercier... "Que s'est-il passé ?" Chlomo inspire profondément et lui dit :" Après que tu sois parti, la nuit dernière, j'ai beaucoup réfléchi à tes paroles et à ton histoire. Qu'est-ce que cela m'apportera que je garde rancune et haine dans mon cœur ? Peut-être, qu'au contraire, je pourrais accéder à la délivrance si je lui pardonne le mal fait. La nuit dernière j'ai peu dormi, je me suis plusieurs fois retourné dans mon lit pour savoir

si j'allais ou non à l'enterrement. Finalement j'ai décidé d'y aller. Le matin, j'ai garé ma voiture devant le cimetière et j'ai parcouru toutes les allées, d'un pas très lourd, jusqu'au rendez-vous. Je me demandais si j'allais arriver à ouvrir la bouche, tant l'émotion était grande. Je me suis approché de l'endroit où l'on faisait les oraisons funèbres afin de m'imprégnier des bons côtés de cet homme... Je me suis alors approché du cercueil et j'ai dit : "Je te pardonne..." puis j'ai crié "**Mah'oul Léha**. "(Je te pardonne) trois fois de suite d'après la coutume. Je suis reparti en direction de ma voiture, j'ai ressenti mon pas beaucoup plus leste et mon cœur libre. Je savais que j'avais fait quelque chose de souhaitable et de bien.

Je suis rentré à la maison et au moment de l'allumage des bougies du Shabbat ma femme à fait de longues prières alors qu'elle était en sanglots... Elle pria que, par le mérite du pardon de son mari (vis-à-vis de son oncle), qu'elle accède à la guérison complète.

Lorsque je me suis rendu à la synagogue pour accueillir le Chabat, j'ai chanté le Léha Dodi où on dit le passage : " Approche toi, Princesse du Shabbat, Lève-toi, Lève-toi..." J'ai pensé à ma femme afin qu'elle se lève de sa paralysie ... Après la prière, je suis rentré à la maison, j'ai frappé à la porte en attendant qu'un de mes enfants ouvrent. J'ai eu alors le choc de ma vie, la porte s'est ouverte et c'est ma femme qui l'a ouverte sans aide en disant un grand "**Shabbat Chalom**" sans aucun problème de langage... Je n'en revenais pas, ma femme souffre d'une demi-paralysie doublée d'une difficulté de langage... Et d'un seul coup tout a disparu ! Est-ce que tu comprends... Ma femme vient de sortir de sa paralysie ! Je me suis assis à table avec elle et j'ai commencé des chants de louange à Dieu pour ces grands miracles. Je voulais faire le Kidouch et je me suis souvenu de toi, l'ami qui m'a donné ce conseil (de lui pardonner). C'est donc vers toi que je me dirige afin de t'annoncer la formidable nouvelle...". Et les deux amis commencèrent spontanément à chanter et à faire une ronde (sans bondir - Voir Rama 339.3) pour remercier le Maître du Monde pour toutes ces grandes bontés et en particulier la guérison de sa femme... Fin de cette histoire extraordinaire qui a eu lieu sous les yeux cléments de la Terre Sainte. Et pour nous, de savoir que parfois la bénédiction est stoppée du Ciel à cause d'une veille rancune, ou d'une sourde colère... Peut-être que les semaines de consolations qui suivent le 9 Av seront propices pour reconsidérer les choses sous un autre aspect... Et de se dire qu'il est temps de pardonner afin de recevoir, pour de bon, la grande bénédiction du Ciel qui nous attend.

Shabbat Chalom et à la semaine prochaine Si Dieu Le Veut David Gold

Soffer écriture ashkenaze -sépharade

Prendre contact au 00 972 55 677 87 47 ou à l'adresse mail 9094412g@gmail.com

Une bénédiction dans tout ce qu'entreprend mon Roch Collel : Le Rav Acher Braha Chlita afin qu'il multiplie l'étude de la Thora dans la ville de Raanana (15 Rue Palmah) et qu'Hachem lui donne la bénédiction dans son foyer et ses enfants.

Ne pas jeter, mettre dans la guéniza, ne pas lire pendant la prière et la sortie de la Thora



sous la direction
du Rav Israël
Abargel Chlita

Haméïr Laarets

- Apprendre le meilleur du Judaïsme -

Paracha Vaéthanane
5781

| 112 |

Parole du Rav



La mitsva de vivre sur notre terre sainte est immense, car c'est ce qu'il y a de plus précieux dans les deux mondes. Il est préférable un seul minyan en Israël que 100 000 minyanimes en Diaspora. Heureux celui qui ne sort pas de la terre d'Israël. Sauf si c'est pour une chose très importante, comme pour trouver sa femme, faire une très grosse affaire ou pour enseigner la Torah ou étudier la Torah d'un grand Rav qui se trouve à l'étranger, en Diaspora.

Mais sans raison, heureux est celui qui s'en abstient ! Plus un homme se purifie, plus il a un grand mérite. Sache que la complétude de chaque homme; ne s'atteint qu'en Israël, l'endroit du temple et de la présence divine. Vivre en Israël équivaut à toute la Torah, mais il faut être encore plus strict ici sur le respect de la Torah et des mitsvot. Il existe un niveau que l'homme ne peut atteindre qu'en vivant sur cette terre, car à chaque instant il réalise une mitsva positive de la Torah. Il est écrit dans le Zohar qu'à celui qui meurt en Israël, toutes ses fautes lui sont pardonnées. Heureux est l'homme qui parle en bien d'Israël et qui se lie à cette sainte mitsva.

Alakha & Comportement



Nos maîtres les Kabbalistes disent que l'un des principaux facteurs empêchant l'homme de faire son examen de conscience est l'attribut de fierté. L'arrogance empêche une personne d'admettre ce qu'elle a fait de mal. Son ego lui fait oublier son créateur et lui fait perdre la proximité avec Hachem, comme il est écrit : «peut-être ton cœur s'enorgueillira-t-il et tu oublieras Hachem, ton Dieu» (Dévarim 8:14).

Par conséquent, une personne doit éradiquer la vanité et l'ego de son cœur et s'en éloigner à tout prix. Le Rambam dit : «L'arrogance est un trait de caractère interdit, qui n'est même pas permis avec modération. Il faut s'en éloigner jusqu'à l'extrême». Nos sages enseignent (Sota 4b) : Tout homme rempli d'arrogance est comme un idolâtre. Au lieu d'être occupé dans son service divin, il est occupé à construire et faire briller sa propre personne comme si le créateur n'existe pas et il est considéré par Hachem comme abominable.

(Hélev Aarets chap 7 - loi 6 page 398)

Parce que tu es le moindre des peuples



Il est rapporté dans la paracha de la semaine : «Si Hachem vous a préférés, et distingués, ce n'est pas parce que vous êtes plus nombreux que les autres peuples, car vous êtes le moindre de tous» (Dévarim 7:7). Nos sages disent (Houlin 89a) : Akadoch Barouh Ouh dit au peuple d'Israël : «Je t'ai désiré parce que tu te fais petit (humble), même quand je te donne la grandeur». Nos sages expliquent : «J'ai donné de la grandeur à Avraham Avinou et il a dit à Hachem : Je ne suis que poussière et cendre» (Béréchit 18:27). Moché et Aharon ont dit : «Que sommes-nous ?» (Chémot 16:7). Le roi David a dit : «Je suis un vermis, pas un homme» (Téhilim 22:7).

Mais les nations du monde ne se conduisent pas ainsi. J'ai donné de la grandeur à Nimrod, il a dit : «Allons, construisons une ville et une tour dont le sommet atteigne le ciel» (Béréchit 11:4). Pharaon a dit : «Qui est Hachem ?» (Chémot 5:2). Sanhérit a dit : «De tous les Dieux de ces terres, quel est celui qui a soustrait son pays à mon pouvoir?» (Rois II 18:35). Nabuchodonosor a dit : «Je monterai sur les hauteurs des nuées, je serai l'égal du Très-Haut» (Yéchayaou 14:14). Hiram, roi de Tsour, a dit : «Je suis un Dieu, j'occupe une demeure divine au sein des mers» (Yéhezkiel 28:2). Selon cette explication de nos sages, nous comprenons maintenant que la référence du verset au peuple juif comme «le plus petit parmi

toutes les nations» ne se réfère pas à leur quantité, mais plutôt à leur modestie. Bien qu'Hachem leur offre la grandeur, ils se rabaisse et c'est donc pour cette raison qu'Hachem les a choisis pour être sa nation. Les autres nations deviennent égocentriques quand elles grandissent, c'est pourquoi Hachem les méprise. C'est la différence essentielle entre un juif et un non-juif. Le non-juif se sent séparé d'Hachem, ce qui entraîne son lien avec la sainteté. Alors qu'un Juif a le sentiment profond qu'il est lié à son créateur. Mais un juif, qui s'attache aux nations du monde, crée une obstruction qui le séparera de son Père céleste.

Un jour Rav Yoram Zatsal voyagea à Los Angeles pour recueillir des fonds pour soutenir les Avréhimes qui étudiaient dans ses Collélimes à travers Israël. Un précieux juif lui demanda de venir visiter son bureau et lui donna une contribution respectable. Il lui demanda ensuite de venir bénir sa maison. Pour ne pas le contrarier, Rav Yoram accepta. Arrivé à la porte de la maison, Rav Yoram eut un grand choc. Il avait vu un grand nuage noir au dessus de la porte d'entrée, quelque chose de difficile à expliquer avec des mots. Une barrière qui ne lui permettrait pas d'entrer. Il murmura tranquillement à l'oreille du propriétaire : «Dites-moi la vérité, êtes-vous marié à une non-juive ?» Son visage devint

Photo de la semaine



Citation Hassidique



"Je suis prêt d'aller où va toute chose terrestre; sois courageux et deviens un homme ! Conforme toi fidèlement à Hachem, ton Dieu, en marchant dans ses voies, en observant ses lois, ses préceptes, ses règles et ses statuts, tels qu'ils sont écrits dans la loi de Moché, afin que tu prospères dans toutes tes œuvres et dans toutes tes entreprises; afin qu'Hachem accomplisse la parole qu'il m'a adressée :

Si tes fils sont rigoureux à leur voie, marchant devant moi avec droiture, de tout leur cœur et de toute leur âme, je te le promets nul des tiens, ne sera retiré du trône d'Israël."

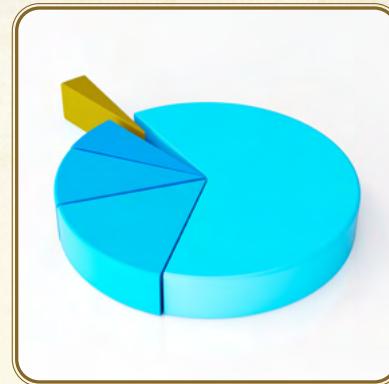
Livre des Rois 1 Chapitre 2

blanc de honte, mais il reconnut qu'il était en effet marié à une non-juive et qu'il avait des enfants avec elle. Il dit au Rav : «Beaucoup de rabbins sont venus visiter ma maison, mais aucun d'entre eux n'a osé aborder ce sujet. Vous êtes le seul à avoir abordé le sujet».

Le Rav lui demanda de l'amener dans une pièce où les non-juifs n'entreraient pas, et c'est seulement à ce moment là qu'il le bénit du fond de son cœur. Après que le Rav soit sorti de la maison, cet homme lui dit : «Le Rav doit savoir, j'ai complètement changé d'avis, d'une extrême à l'autre. Je promets de prendre sur moi d'abandonner cette femme. J'aurai une conversation franche et ouverte avec mes enfants et je ferai ce que je dois faire. J'ai pris la décision claire de ne plus avoir une double vie». Quand le Rav partit, il réalisa que la Divine Providence l'avait amené chez cet homme, seulement pour qu'il puisse sauver ce Juif de la descente dans l'abîme. De cette histoire, le Rav apprit que si quelqu'un a la moindre vision comme une illumination, la présence d'un non-juif fera obscurcir votre vision de façon indélébile. L'obscurité est la barrière créée par l'égo des nations séparant les personnes d'Akadoch Barouh Ouh.

La vertu des vrais tsadikim dans chaque génération est qu'ils sentent leur annulation envers Hachem d'une manière tangible. Ils savent qu'ils ne sont rien devant Lui et ils subordonnent leur volonté devant la volonté d'Hachem comme nos sages (Avot 2.4) nous l'enseignent : «Annulez votre volonté devant Sa volonté». Rabbi Nahman de Breslev disait que toute la création est soumise à la juridiction du tsadik de vérité : «comme la plume dans la main du scribe».

Il est raconté au sujet de Rabbi Elimélekh de Lijensk qu'il ne s'est jamais considéré comme un tsadik. Dans sa grande humilité, il se considérait comme rien et considérait les autres meilleurs que lui. Le jour de la mort de Rabbi Elimélekh, son élève, Rav Israël Kohzitzer, lui fit un éloge funèbre des plus sérieuses et émouvantes. Après avoir fini, il éclata de rire sans pouvoir s'arrêter. Toutes les personnes présentes étaient outrées; ce n'est pas un comportement approprié pour l'élève du tsadik de rire pendant les funérailles de son maître. Rav Israël leur dit : «Si vous écoutez attentivement, vous entendrez ce qui se passe maintenant dans le Ciel». Quand Rabbi Elimélekh est arrivé au ciel, Hachem lui a dit : «Alors, Elimélekh mon ami, s'il te



plaît, dis à la cour céleste combien tu as étudié la Torah de ton vivant». Rabbi Elimélekh a répondu : «Pardonnez-moi, Maître du monde, mais je n'ai absolument rien appris de ma vie».

Hachem a continué de faire pression sur Rabbi Elimélekh en disant : «Si c'est le cas, informe la cour céleste du nombre d'actes de bonté et de bonnes actions que tu as accomplis au cours de ta vie». Encore une fois, Rabbi Elimélekh répondit : «Malheureusement, je n'ai pas d'actes de bonté ou de bonnes actions à signaler non plus; si j'ai fait preuve de gentillesse, ce n'était que dans un but intéressé afin que les gens m'honorent».

Akadoch Barouh Ouh a continué d'interroger Rabbi Elimélekh : «Peut-être as-tu une fois prié Chaharit ou mis tes téfilines avec concentration ?» À cela, Rabbi Elimélekh a également répondu : «excusez-moi, Père céleste, je n'ai jamais mérité de prier ou de mettre mes téfilines avec une concentration appropriée». Honteux, Rabbi Elimélekh a éclaté en sanglots et a déclaré : «Maître du monde, je suis plein de honte devant Toi, je n'étais que poussière devant Toi pendant ma vie, combien plus après ma mort. Je ne suis digne d'aucune récompense; je ne mérite que le châtiment pour mes mauvaises voies et pour mes multiples péchés».

Akadoch Barouh Ouh a décidé sur la base de telles déclaration, que Rabbi Elimélekh devait aller en enfer. Quatre anges sont arrivés pour prendre Rabbi Elimélekh au Guéhinam. Hachem a chuchoté aux anges, sans que Rabbi Elimélekh puisse entendre : «Ignorez ce qu'il a dit devant la cour céleste; son humilité ne lui permet pas de s'attribuer du mérite. Emmenez-le

dans un endroit très honorable au Gan Eden, digne d'un si grand tsadik !» Les quatre anges ont soulevé Rabbi Elimélekh et l'ont transporté dignement au Gan Eden. L'arôme

«Même si Hachem te grandit, reste modeste car rien n'est acquis pour l'éternité»

céleste s'est répandu dans ses narines; il n'avait jamais connu un parfum aussi exaltant. Rabbi Elimélekh, emporté par l'émotion, frappa des mains et s'est écrié : «Père céleste, il n'y a personne d'aussi miséricordieux que toi ! Si c'est à cela que ressemble le Guéhinam, imaginez à quoi ressemble votre Gan Eden».

Rav Israël conclut en disant : «Vous comprenez maintenant pourquoi je ris. L'humble tsadik Rabbi Elimélekh était sincèrement convaincu qu'il méritait le Guéhinam et ne pouvait pas comprendre qu'il se trouvait vraiment au Gan Eden».

Extrait tiré du livre : Imré Noam - Sefer Dévarim - Paracha Vaéthanane, Maamar 5 du Rav Yoram Mickaël Abargel Zatsal

"כִּי קָדוֹם אֶלְיךָ תַּרְבֵּר מְאֹד כִּי זְכַרְבָּךְ לְעִשָּׂהָ"



Connaître la Hassidout



Que reste loin de nous l'épreuve

Le Rambam rapporte la terminologie de la Tossefta (Kidouchin 1.13) : Un homme devra toujours se considérer comme s'il était à moitié coupable et à moitié innocent. S'il fait une mitsva, heureux est-il, qu'il a fait pencher la balance du côté de l'innocence, s'il fait une faute, malheur à lui qu'il ait fait pencher la balance du côté de la culpabilité. Comme il est dit : «Et un seul pécheur détruit beaucoup de bien» (Koélet 9.18), à cause d'un seul péché qu'il a transgressé, il perd beaucoup de bien. La terminologie, "comme si", exige des explications, elle indique que le Rambam voulait seulement donner de la force et dire qu'il ne vaut pas la peine pour un homme de tourner à droite ou à gauche, il peut détruire le monde de cette façon, il doit seulement suivre le chemin médian, de cette façon, il ne tombera certainement pas.

C'est pourquoi Rabbi Nahman dans son livre exceptionnel (Likouté Moaran Tanina Torah 48) écrit que l'homme doit traverser un pont très étroit, mais l'essentiel est qu'il n'ait pas peur du tout. S'il est prudent il ne tombera pas, mais s'il se tourne vers un des côtés, l'abîme se trouve en dessous, les lettres du mot abîme **תְּהִוָּת**, sont les mêmes lettres que **הַמוֹת**, la mort. Une personne qui s'écarte légèrement de la Torah, verra s'accomplir le dur verset : «Ses pieds descendant à la mort, ses pas aboutissent au Chéol» (Michlé 5.5). Donc il ne faut dénigrer aucune section du Choulhan Aroukh et s'éloigner de toute forme de péché. C'est la raison pour laquelle le monde souffre, car leurs méfaits les inhibent. Si, cependant, nous cherchons à vraiment définir les qualités distinctes et le niveau de

tsadik et de Bénoni, nos Sages de mémoire bénie (Bérahot 61b) ont dit que les tsadikimes sont gouvernés par leur bonne nature. Lorsque Rava dit qu'il est considéré comme un

testé car je sais que tu vas échouer». David lui demanda de l'éprouver quand même, comme il est écrit : «Examine-moi, Hachem, mets-moi à l'épreuve, sonde mes reins et mon cœur» (Téhilimes 26.2). Hachem

l'a alors testé : il a vu une femme se laver sur le toit et a envoyé la chercher. En fait, c'était sa femme, elle lui était destinée depuis les six jours de la création. Le roi David a dit, j'ai échoué, pour ne pas faire de peine à Akadoch Barouh Ouh, ainsi ils ne diront pas que l'esclave a vaincu son maître. «Contre toi seul j'ai failli, j'ai fait ce qui est mal à tes yeux; ainsi tu seras équitable dans ton

décret, tu seras droit pour moi en me condamnant» (Téhilimes 51.6). Tu as dit que je ne pourrais pas résister au test, si j'avais réussi, il y aurait eu un problème avec ça, alors j'ai dit : Il vaut mieux échouer pour qu'Hachem Itbarah ait raison».

Le Talmud (Avoda Zara 4b) rapporte : David ne méritait pas d'échouer avec Batchéva et Israël ne méritait pas d'échouer avec le veau d'or, comme il est écrit : «S'ils pouvaient garder en tout temps cette propension à me craindre et à préserver tous mes commandements ! Alors ils seront heureux et leurs enfants aussi, à jamais !» (Dévarim 5.26). Akadoch Barouh Ouh dit : «Si seulement je méritais que cette nation continue avec moi comme au temps du don de la Torah, quand son mauvais penchant fut déraciné». Si c'est ainsi, d'où vient le mauvais penchant qui les a fait fauter au veau d'or ? C'est pour nous apprendre que le repentir est possible pour le public même pour une faute aussi grave, à plus forte raison pour chaque individu aussi.



Bénoni, son intention est qu'à ses yeux, son essence n'a pas atteint le niveau d'un tsadik complet.

Le niveau d'un tsadik complet signifie qu'il a déraciné le mal de sa racine, il n'y a même plus la possibilité qu'il devienne un racha, comme l'a dit de lui-même le Roi David : «et mon cœur est déchiré en moi» (Téhilimes 109.22), signifiant qu'il était dépourvu d'un mauvais penchant, l'ayant tué par le jeûne. C'est pourquoi le Roi David était au niveau d'un tsadik. Il a mérité d'être le quatrième pied du char divin. Il a été élevé à des niveaux plus élevés qu'Avraham, Itshak et Yaakov, car il est la signature de clôture du trône céleste.

Nous avons appris que David a échoué avec Batchéva, explique la Guémara (Sanhédrine 107a). David a dit à Hachem : «Maître du monde, pourquoi disent-ils, le Dieu d'Avraham, le Dieu d'Itshak et le Dieu de Yaakov, et pas le Dieu de David ?» Hachem lui a répondu : «Je les ai testés et ils ont réussi le test, mais toi, je ne t'ai pas

|| suite la semaine prochaine ||

Extrait tiré du livre : Bétsour Yaroum enseignement sur le Tanya-Chapitre 1
du Rav Yoram Mickael Abargel Zatsal



Horaires de Chabbat

	Entrée	sortie
Paris	21:22	22:39
Lyon	21:01	22:13
Marseille	20:52	22:00
Nice	20:45	21:54
Miami	19:56	20:52
Montréal	20:14	20:25
Jérusalem	19:27	20:16
Ashdod	19:24	20:24
Netanya	19:24	20:25
Tel Aviv-Jaffa	19:24	20:12

Hiloulotes:

16 Av: Rabbi Moché Fardo
 17 Av: Rabbi Réphaël Azriel
 18 Av: Rabbi Israël Zeitoun
 19 Av: Rabbi Yaakov Kouli : Méam Loez
 20 Av: Rabbi Lévy Itshak Schneerson
 21 Av: Rabbi Haïm Soloventchik
 22 Av: Rabbi David Ben Margui

NOUVEAU:

NOUVEAU

Dédicacez le cours audio du Betsour Yaroum du Mercredi !



054.943.93.94

MILLE-FEUILLE DU CHABBATH

Histoire de Tsadikimes

Légendaire est l'amour d'Israël du Hafets Haïm, le Rav Israël Meïr HaCohen aussi savant et occupé qu'il était, quittait souvent le lointain village de Radin où il vivait, pour se rendre dans les grandes villes et recueillir des fonds pour sa Yéchiva.

Le Hafets Haïm a travaillé uniquement au nom du Ciel. Il n'a même pas empoché un seul kopek pour lui-même; il ne voulait même pas prendre un salaire de sa Yéchiva. Dans ses premières années, il gagnait sa subsistance en tenant une petite épicerie. Son magasin n'était ouvert que le temps nécessaire pour gagner ce qu'il lui fallait pour vivre le jour même. Le reste de sa journée, il étudiait la Torah. Lorsque le magasin du Hafets Haïm est devenu une sorte d'attraction, il le ferma définitivement car les gens faisaient la queue pour avoir le mérite d'acheter de la nourriture dans l'épicerie du tsadik en l'empêchant d'étudier. Désormais, il ne gagnait sa vie que grâce à la vente de ses livres.

Sa renommée commençant à le précéder, de nombreux philanthropes juifs de Moscou, vinrent lui proposer leur aide. L'un d'eux, Avraham Rosenzweig était l'un des millionnaires venus offrir au Hafets Haïm son soutien financier. Après quelques minutes de discussion, Avraham posa sur le bureau du Hafets Haïm 500 roubles pour aider la Yéchiva. A sa grande surprise, le Hafets Haïm ignora l'argent et dirigea son attention vers Avraham, lui parlant de l'importance d'observer le chabbat. Le philanthrope pensa alors que peut-être son don n'était pas assez généreux, alors il ajouta 500 roubles supplémentaires. Le Rav ne s'intéressant toujours pas à son argent, il lui demanda : «Rabbi, est-ce que 1000 roubles n'est pas un don assez respectable?»

Le Hafets Haïm lui répondit : «Mon cher Avraham, bien sûr que 1000 roubles, est un don respectable. Être donneur pour la yéchiva c'est avoir un partenariat Issahar et Zévouloun. Je veux accepter d'être votre partenaire, mais...» A cet instant, le Hafets Haïm éclata en sanglots et ajouta : «Comment ne pas pleurer quand je pense à une main d'or qui fait brûler la tsédaka dans les feux de l'enfer pour avoir profané le saint chabbat». Le Hafets Haïm refusa de prendre l'argent jusqu'à ce qu'Avraham Rozensweig promette qu'il fermerait son entreprise le chabbat et deviendrait un véritable Chomer chabbat.

Tout comme le Hafets Haïm aimait chaque Juif, son amour pour les soldats juifs enrôlés de force

dans l'armée russe ne connaissait pas de limites. Certains de ces malheureux conscrits, connus sous le nom de cantonistes, avaient été enlevés à leur famille alors qu'ils n'étaient encore que des enfants par des païens mècrants qui n'épargnèrent aucun effort pour essayer d'éradiquer leur lien avec le judaïsme, qu'Hachem nous en préserve. Le Hafets Haïm a écrit un livre intitulé Mahané Israël pour aider les soldats juifs, les inspirant et les éduquant à garder la Torah dans les circonstances les plus éprouvantes.



Un jour, le Hafets Haïm arriva à Vilna pour vendre ses livres et s'installa dans l'auberge juive de la ville. Un soir alors qu'il était attablé, un juif grossier entra dans la salle à manger, et demanda avec impatience au serveur de lui rapporter rapidement du canard rôti et un verre de whisky. Quand l'aubergiste vit que le Hafets Haïm avait l'intention d'approcher ce rustre et le réprimander, il l'avertit : «Rav, ne vous embêtez pas, nous avons l'habitude avec ce client, quelle pauvre âme, c'est un cantoniste qui n'a jamais eu d'éducation juive. Ne perdez pas votre temps, il ne vous écouterà pas». Le Hafets Haïm s'approcha du cantoniste plein d'amour paternel, souriant et le saluant avec un chaleureux "Chalom Aléhem mon ami" et une ferme poignée de main. «Est-il vrai que vous avez été enrôlé dans l'armée russe très jeune? Que Vous avez été élevé parmi des païens qui vous ont terrorisé parce que vous êtes juif! Vous n'avez pas d'éducation juive? Vous avez vécu toutes les horreurs possibles; ils ont essayé de vous convaincre d'abandonner votre foi, ils vous ont forcé à manger du porc! Aujourd'hui, vous vous identifiez encore fièrement comme un Juif! Comme je voudrais que mon sort dans le monde futur soit aussi méritant que le vôtre; votre place sera juste à côté des plus grands tsadikim de tous les temps. Votre abnégation pour le judaïsme est extraordinaire». Le rustre cantoniste fut ému jusqu'aux larmes; il fut secoué par l'amour sincère du tsadik. Sa source de larmes venait d'une source de pureté, éveillant son âme fatiguée au repentir.

Il embrassa le Hafets Haïm, qui poursuivit : «Une personne comme vous qui a sanctifié de la sorte le nom divin devrait accepter de vivre le reste de sa vie comme un Juif cachère! Il n'y aura pas quelqu'un de plus heureux que vous au monde!» A partir de ce moment là, cet homme ne se sépara plus du Hafets Haïm jusqu'à ce qu'il devienne un véritable Baal téchouva.

Pour recevoir le feuillet ou dédicacer un numéro contactez-nous:

+972-54-943-9394

Distribué Gratuitement. Merci de le déposer à la guéniza



Bet Amidrach Haméir Laarets

Tel: 08-374-0200 • Fax: 077-223-1130

www.hameir-laarets.org.il/fr | office@hameir-laarets.org.il

En vertu de l'article 46 possibilité de remboursements d'impôt sur les dons

hameir laarets

054-943-9394

Un moment de lumière

Torah-Box

Le Chabbat de Rabbi Na'hman de Breslev

Etude pour le Chabbat Vaet'hanan 5781

וְזַה אֲשֶׁר מֵאֱלֹהִים בְּחִנַּת הַמֶּלֶךְ וְכָבָרָתְךָ שָׁאֵין שָׁוֹם מֶלֶךְ שִׁוְיכֶל לְעֹשָׂות בְּמַעַשְׂךָ וְכָבָרָתְךָ וְדִיקָא מְנִיחָה.

Or, l'ange correspond à la notion de "El" – Ils sont appelés "Elim" (voir Tikounay Zohar 123-3). L'expression "Quelle est la puissance" se réfère donc au monde des anges. "Qui pourrait imiter Tes œuvres et Tes merveilles?" – il ne se trouve aucun ange capable d'"imiter Tes œuvres et Tes merveilles".

אָבָל בְּבָנֵיךְ אָדָם הַתְּחִתּוֹנִים שָׁהֵם דָּרֵי מַטָּה יְשִׁישׁ וַיְשִׁיכּוֹלִים לְעֹשָׂות בְּמַעַשְׂךָ וְכָבָרָתְךָ שָׁהֵם הַצְדִיקִים שָׁהֵם מַוְשְׁלִים בְּעוֹלָם שִׁיכּוֹלִים לְבָרָא עַולְמוֹת, בָּמוֹ שָׁאָמְרוּ חַכְמֵינוּ זֶל (זֶה חַלְקָה אֶת הַמְּפֻסּוֹק: וְלֹא מֵרַלְצֵין עַמִּי).

Par contre, parmi les êtres humains, créatures inférieures qui peuplent ce bas-monde, il se trouve des êtres capables d'imiter Tes œuvres et Tes merveilles – ce sont les Tsadikim, qui gouvernent ce monde, peuvent en créer d'autres etc, comme l'ont écrit nos Sages (Zohar I,5) à propos du verset "pour annoncer à Tsion: "tu es Mon peuple" ('Ami) – ne lis pas 'Ami (Mon peuple) mais plutôt 'Imi (avec Moi)"

מַה אָנָּא עָבָדִי שְׁמַיָּא וְאָרְעָא בְּמַלְוֵלִי אֲפָאָתָה בָּן.

"Ce que Moi (Dieu), J'ai réalisé – Ciel et Terre, avec Ma parole, toi aussi (Tsdik), tu en es capable".

וְכָן בְּמִקּוֹמוֹת הַרְבָּה וּבָמוֹ שָׁאָמְרוּ רַבּוֹתֵינוּ זֶל (שם ט: י.) עַל פְּסּוֹק: כִּי בְּכָל חַכְמִי הַגּוֹיִם וּכְיָהִוָּה. מְאֵין בָּמוֹ אָבָל בְּיִשְׂרָאֵל יְשִׁישׁ בָּמוֹ וּכְיָהִוָּה.

Et autres exemples, en de nombreux endroits, comme l'ont enseigné nos Maîtres (Zohar 9-2, 10-1) à propos du verset "parmi tous les sages des nations", il n'existe pas comme Toi (Dieu). Par contre au sein d'Israël, il se trouve des êtres (les Tsadikim) qui t'imitent ...".

וְעַל-בָּן אָנָּי מַבְקֵשׁ אַעֲבָרָה נָא וְאַרְאָה אֶת הָאָרֶץ וּכְיָהִוָּה לְבוֹא לְאָרֶץ יִשְׂרָאֵל בִּי שְׁם עַקְרָבְלִיוֹת הַעוֹלָמוֹת וְשֵׁם רֹאֵין עַקְרָבְלִיל בְּבִיתְהַמְּקֹדֵשׁ וּכְיָהִוָּה וְהַרְבָּה

☞ ... אֲשֶׁר יַעֲשֶׂה בְּמַעַשְׂךָ וְכָבָרָתְךָ (ג,כד)

Qui donc pourrait imiter Tes œuvres et Tes merveilles?". (deutéronome 3,24)

בְּכָל פְּרִשְׁתָּה דָּבָרִים עוֹסָק מֹשֶׁה רַבְנָנוּ לְהַאֲיר הַדּוֹעַת הַקָּדוֹשׁ לְהַזְׁדִיעַ גָּדֵל רְחַמְנוֹת שֶׁל הָיְתָה בְּרָךְ עַל יִשְׂרָאֵל לְעוֹלָם אֲפָ-עַל-פִּי שְׁעַשּׂוּ מַה שְׁעַשּׂוּ אֲפָ-עַל-פִּירְבָּן עֲדַיִן הָיָה עַמָּהֶם וּכְיָהִוָּה. וּמְחַזְקָם בָּזָה וְאָוֹמֵר לָהֶם לֹא תִּרְאָוּם וּכְיָהִוָּה.

Tout au long de la section de Dévarim, Moché s'affaire à révéler la sainte compréhension qui consiste à faire connaître la compassion sans limite de l'Eternel à l'égard d'Israël. Malgré leur débordements, Dieu est encore et toujours de leur côté. Il les renforce en ce sens et leur déclare: "Ne craignez point vos ennemis etc".

וּבָנָה בְּפְרִשְׁתָּה וְאַתְּחָנֵן מַדְבֵּר בָּזָה הַרְבָּה בְּעֵנֵנִים עַל-יוֹם לְמַטָּה וְתְּחִתּוֹנִים לְמַעַלָּה שַׁהְוָא עַקְרָבְלִיל הַדּוֹעַת (בְּמִזְבֵּחַ בְּלִקְוּטִי תְּנִינָה - סִימָן ז) לִידְעַ שְׁעַקְרָבְלִיל הַדּוֹעַת הַיְתָבָרָךְ נְתַגְלָה עַל-יְדֵי הַאֲדָם הַזָּהָבָה הַעוֹלָם הַיְקָא, בִּי הַמֶּלֶךְ אֲנֵין יוֹרָעִים אֶת הָיְתָבָרָךְ וְאֵין לָהֶם בָּחָבֵךְ הַעוֹלָם.

De même, dans la section de Vaet'hanan, poursuit-il abondamment en ce sens, enseignant que "ceux d'en-haut sont en bas et ceux d'en-bas en haut" (se reporter au Likoutey Mohara'n II, 7), pour nous apprendre que la Grandeur Divine se dévoile essentiellement grâce à l'être humain, en ce monde précisément, car les anges ne comprennent pas l'Eternel et leur force n'est pas comparable à celle des Tsadikim de ce monde.

וְוְאַתְּחָנֵן אֶל הָבֵעַת הַהְוָא וּכְיָהִוָּה הַחַלוֹת לְהַרְאֹות אֶת עָבָדְךָ אֶת גָּדֵלְךָ וּכְיָהִוָּה. אֲשֶׁר מֵאֱלֹהִים בְּשָׁמָיִם וּבָאָרֶץ אֲשֶׁר יַעֲשֶׂה בְּמַעַשְׂךָ וְכָבָרָתְךָ.

Ce que signifie: "J'implorai l'Eternel à cette époque ... Tu as rendu ton serviteur témoin de Ta Grandeur ... quelle est la puissance, dans le ciel ou sur la terre, qui pourrait imiter Tes œuvres et Tes merveilles?".
בִּי הַמֶּלֶךְ אֲלֹהִים אֲלִים (תְּקוּנִי וּהַרְכָּבָה).



Le monde entier est un pont très étroit, Et le principe, l'essentiel, est de ne pas avoir peur du tout!...

*~ Ce feuillet est dédié à
L'élévation de l'âme de 'Haya bat Daniel, q.D.r.s.a. ~*

que l'Eternel réalise de grands prodiges et multiplie Ses bontés transcendantes, pour faire connaître à l'humanité Ses hauts faits, afin de leur apprendre que "Sa Gloire emplit toute la terre".

ובן חזר עטיהם כל סדר מפן תורה וכו'. שהכל היה בשביל להAIR וההדרת הקדוש בעולם. וכמו שבחות שם (דברים ד, לה): אתה הראת לדעתי כי הוא האלים אין עוד מלבדו וכו'. וכן הולך ומברך בכל סדר זה, במו שבחות שם, לב): כי שאל נא לימים ראשנים הנחיה בדור הגרoil היה וכו' מן השמים השמייע את כל זה וכו'. ורביו שמעת מתוך האש וכו' פנים בפנים דבר ה' עמכם וכו'.

Ainsi, Moché revient-il avec Israël sur tout le récit du don de la torah. Tout cela pour faire apprécier une telle compréhension élevée, de par le monde. Comme il est écrit là-bas (deutéronome 4,35): "Toi, tu as été initié à cette connaissance: que l'Eternel seul est Dieu, qu'il n'en est point d'autre etc", et il continue ainsi (cf 32): "De fait, interroge donc les premiers âges ... demande si rien d'aussi grand n'est encore arrivé ... du haut du ciel, Il t'a fait entendre Sa voix ... du milieu de ce feu, tu as entendu Ses paroles ... C'est face à face que l'Eternel vous parla ..."

שבכל זה הופיר אורים וחזר עטיהם שזיכרו גדר בחו של זה הארץ שבזה העולם שיכould לזכות לדבר עם ה' פנים בפנים וכו'. מה שאין מלאך זוכה לך שיזהו בחינת עליונים למטה ותחתונים למעליה וכו'. (הלוות נטילת ידים לסעדת ובצית הפת - חלה, אוות פר)

Toute cette récapitulation, Moché la leur rappelle, il "révise" avec eux, pour se souvenir de la puissance de l'homme en ce monde, obtenant de converser avec Dieu face à face, ce qu'un ange n'est pas à même de réaliser, car "ceux d'en-haut sont en bas et ceux d'en-bas sont élevés".

(tiré du Likouot Halakhot – Nétilot Yadayim la Séouda... 6,84)

Chabbat Chalom !...

*A la mémoire de
Jennifer Sarah bat 'Haya (15 Av 5750)*

"Le Chabbat de Rabbi Nachman de Breslev" 054-8429006 (Méir) / Soutien financier en Israël: compte postal 89-2255-7
Compte Paypal associé à l'adresse e-mail Shabat.breslev@gmail.com / Cours vidéo en français: www.nahmanmeouman.com

Dédicace-soutien du feuillet (guérison, réussite... souvenir): **100nis / 20euros la semaine**

בתפלות הרבה מארך על זה ואפרע-על-פי-בן לא פעל בקשות עד שאמר לו ה' יתברך: رب לך אל תוסף דבר וכו'.

C'est pourquoi, je t'en prie, "Laisse-moi traverser (le Jourdain) et contempler cette Terre (merveilleuse)" – c'est-à-dire pouvoir entrer en Eretz-Israël, car là-bas se concentre le principe directeur des mondes, là-bas on observe la grandeur essentielle du peuple juif, à l'intérieur du Beit-hamikdach (Temple). Moché multiplia donc prières et supplications en ce sens, mais malgré cela, il n'obtint pas ce qu'il demandait, l'Eternel lui répondit: "Assez! Ne me parle pas davantage à ce sujet".

שהוא בחינת סיג להכנה שתיקה שגלה לו שאחר כל מה שהשיג שני שום מלאך ושרף יכול להשיג, אפרע-על-פי-בן ערדין יש מקיפים גבוזים כל בך שאי אפשר להשיגם בחיותו ומברך להסתלק בשביב זה

qui correspond à l'adage "la limite de la sagesse, c'est de se taire". L'Eternel lui révéla ainsi, qu'après tout ce que Moché avait appris – à un niveau où nul ange ni séraphin n'avait jamais accédé, malgré tout il existe encore des concepts supérieurs, si élevés qu'il ne pourra pas les atteindre de son vivant, et seul l'abandon de son enveloppe terrestre lui permettra de les obtenir.

ובכח זה דיקא יאיר בתלמידו יהושע בחינת השנה מלא כל הארץ כבודו עד שיהושע תלמידו הוא דיקא יכניסם לארץ-ישראל בכחו והוא בעצם אי אפשר לו לכנס לארץ-ישראל.

C'est cette force-même qui lui permettra d'éclairer son disciple Yéochou'a, en lui faisant atteindre la notion de "la terre entière est remplie de Sa Gloire". Yéochou'a son disciple qui réussira par la force de son maître Moché à faire entrer le peuple en Eretz-Israël, lui (Moché) n'ayant pas pu y pénétrer.

שבכל זה הוא בחינת נוראות נפלאות הדעת הניל ש"ה יתברך עוזה נפלאות גודלות וקסדים רבים ועצומים בשビル להודיע לבני-אדם גבורותיו להודיע לך הרבה דברי מטה כי מלא כל הארץ כבודו וכו'.

Et cela correspond aux merveilleux aspects de la redoutable compréhension décrite plus-haut, à savoir